

Déterminé

à être le meilleur



Performances des Zones en bref

Exemples de développements de marque réussis

Collaborateurs & Culture

Les priorités pour 2008



Déterminé

à être le meilleur



La flèche du curseur figurant sur certaines pages sélectionnées du Rapport annuel 2007, indique que vous pouvez trouver des informations plus détaillées relatives à ces sujets sur notre site web. Pour consulter ces informations complémentaires, connectez-vous sur : www.InBev.com/annualreport2007



8 Les
marques
qui nous définissent

16 Les
priorités
qui nous unissent

26 Les
Zones
qui nous stimulent

34 Les
collaborateurs
qui nous donnent les moyens

40 Le
monde
qui nous entoure

49 *Rapport financier*

127 *Gouvernance d'entreprise*

Chiffres clés¹

Millions d'euros, sauf indication contraire	2003	2004 ²	2005	2006	2007
Volumes (en millions d'hl)	108	162	224	247	271
Produits	7 004	8 568	11 656	13 308	14 430
EBITDA normalisé	1 498	2 116	3 339	4 239	4 992
EBITDA	1 498	2 329	3 132	4 223	5 324
Bénéfice d'exploitation normalisé	839	1 255	2 439	3 223	3 920
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	505	621	1 024	1 522	1 863
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	505	719	904	1 411	2 198
Dettes financières nettes	2 434	3 271	4 867	5 563	5 093
Flux de trésorerie net provenant des opérations d'exploitation	1 151	1 384	2 405	3 287	4 064
Bénéfice normalisé par action hors goodwill (euros)	1,45	1,69	1,71	2,50	3,05
Dividende par action (euros)	0,36	0,39	0,48	0,72	n.a.
Pay out ratio (%)	30,8	31,2	32,3	31,3	n.a.
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)	432	480	600	608	610
Cours maximum de l'action (euros)	23,2	29,1	37,5	49,9	69,0
Cours minimum de l'action (euros)	15,0	20,3	24,6	35,0	47,70
Cours de l'action à la date de clôture (euros)	21,2	28,5	36,8	49,9	57,0
Capitalisation du marché	9 141	16 442	22 355	30 611	35 057

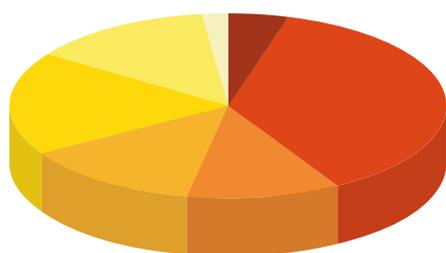
¹ Se référer au glossaire.

² Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (réduction du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros) et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte (augmentation du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros).

Solide

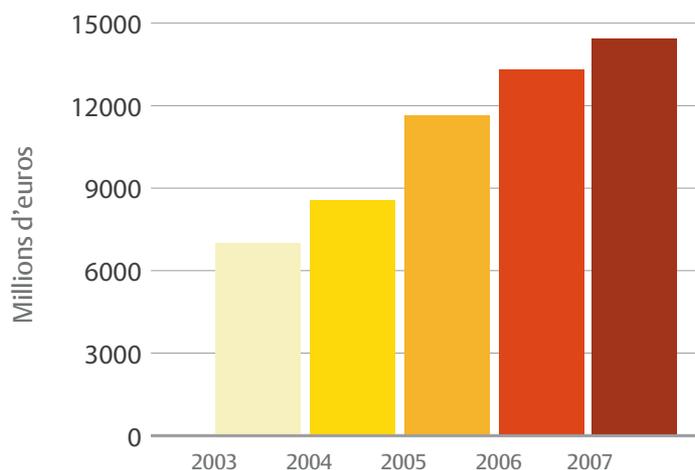
présence géographique
forme le moteur de la **croissance**

Volumes 2007

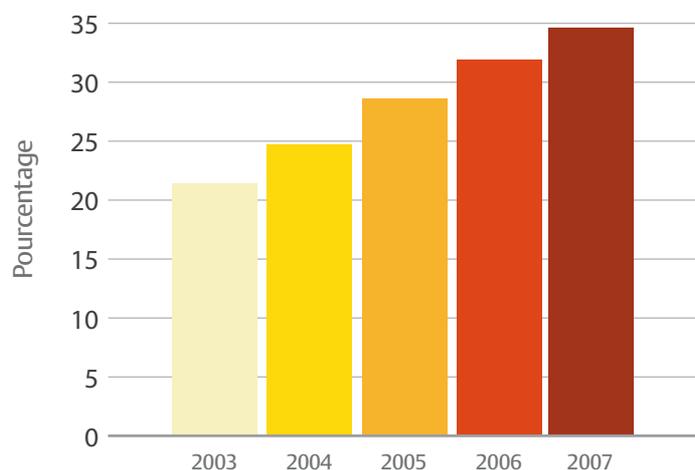


■ Amérique du Nord	4,6%
■ Amérique latine du Nord	37,3%
■ Amérique latine du Sud	11,3%
■ Europe de l'Ouest	13,3%
■ Europe central & de l'Est	18,2%
■ Asie-Pacifique	13,4%
■ Sociétés holdings & exportations globales	1,9%

Produits 2007



EBITDA normalisé 2007



Progression
constante de la marge

When you spend over 400 years crafting the perfect beer, you become very fastidious about the way it's served. In our eyes, there is no greater dereliction of a bartender's duty than a hasty pour. Just serving a glass of Stella Artois takes nine steps and, as you'll see, each is essential to your beer tasting its very best.

THE STELLA ARTOIS POURING RITUAL.



I. THE PURIFICATION. The trademark Stella Artois chalice is designed to release the beer's flavour and aroma. Your bartender will always use one, preferably cleaned with a non-ls-based detergent. It's then rinsed with cold water, allowing the glass to reach the same temperature as the beer.



II. THE SACRIFICE. Your bartender opens the tap in one swift motion to let the first burst of foam flow away. It must never enter the chalice glass, thus ensuring that every drop of Stella Artois is fresh.



III. THE LIQUID ALCHEMY BEGINS. The chalice glass is held at a 45-degree angle. When the beer hits the chalice and begins to circulate, it creates the ideal proportion of foam relative to liquid.



IV. THE HEAD, ALTHOUGH "CROWN" WOULD BE MORE APPROPRIATE. The natural creation of the foam head occurs by straightening and lowering the glass. This initial foam is important as it prevents the beer from coming into contact with the air and losing any flavour.



V. THE REMOVAL. Your bartender then closes the tap in one quick action and moves the glass away from the font to prevent any drops from falling into the glass. These drops come into contact with the air, and oxidize, making them unworthy of your glass of Stella Artois.



VI. THE BEHEADING. While the head is flowing over the edge of the glass, your bartender cuts it gently with a knife on a 45-degree angle. This eliminates the larger bubbles, which burst easily and accelerate the dissipation of the head.



VII. THE TWO FINGER RULE. The right amount of foam is about two fingers (3cm) thick. The final head creates a protective "cap" that keeps your Stella Artois from going stale.



VIII. THE CLEANSING. Your bartender then rinses the bottom and sides of the glass. This step keeps the outside of the chalice clean and comfortable to hold.



IX. THE BESTOWAL. Finally, your Stella Artois is served to you on a coaster, accompanied by the drip catcher at the base. Behold the perfect glass of Stella Artois. Cheers to you, and for your patience, a refreshing reward.



L'année en bref

En 2007, nous avons enregistré une croissance interne de l'EBITDA¹ de 16,5%, et pour la troisième année consécutive, nous avons respecté notre engagement en matière de création de valeur ajoutée pour les actionnaires par le biais d'une expansion des marges accompagnée d'une utilisation disciplinée du capital.

Avec une croissance des volumes de quelque 5,2%, 2007 présente un tableau mitigé. Nous avons confirmé notre approche stratégique en matière de développement de l'image de nos marques et d'exécution commerciale disciplinée, avec certaines marques de notre portefeuille ayant enregistré de bonnes performances. Mais nous avons également dû relever des défis dans certains marchés clés qui ont affecté la croissance globale de nos volumes.

A l'avenir, nous consoliderons nos points forts ainsi que notre discipline financière afin d'assurer la poursuite de la croissance solide de nos bénéfices. Nous accorderons également une attention toute particulière à la croissance des produits en nous inspirant des meilleures pratiques internes et externes à notre société.

La croissance des produits et des volumes combinée à la discipline financière, le tout mis en œuvre par les meilleures équipes œuvrant dans l'esprit de la culture d'InBev, renforce notre détermination inchangée de devenir la meilleure entreprise brassicole dans un monde meilleur.

¹ Chaque fois que nous mentionnons l'EBITDA dans le Rapport annuel 2007, nous faisons référence à l'EBITDA normalisé. Le terme normalisé renvoie aux mesures de la performance avant éléments non récurrents.



Guide de nos activités

	Volumes tous produits confondus 2007 (millions hl) ⁽¹⁾	Position sur le marché 2007	Part de marché 2007 ⁽¹⁾	Nombre de sites de production au 31 déc. 2007	Noms commerciaux	Marques mondiales	Marques multi-pays	Principales marques locales	
Mondial	273,9			123					
Amérique du Nord	14,8								
Canada ⁽⁹⁾	9,8	N° 1	42,7%	7	Labatt Brewing Company	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma	Alexander Keith's, Boomerang, Budweiser ⁽⁷⁾ , Kokanee, Labatt Blue, Labatt Blue Light, Labatt Sterling, Labatt Ice, Labatt Wildcat
Cuba	1,0	N° 2	42,8%	1	Bucanero	Beck's			Bucanero ⁽⁴⁾ , Bucanero Malta ⁽⁴⁾ , Cristal ⁽⁴⁾ , Mayabe ⁽⁴⁾
États-Unis ⁽¹²⁾	4,0	N° 3 ⁽²⁾	11,5% ⁽²⁾	0	InBev International / Labatt USA	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Hoegaarden	Bass, Belle-Vue, Bohemia, Boddingtons, Labatt Blue, Labatt Blue Light, Haake-Beck, Löwenbräu, St. Pauli Girl
Amérique latine	131,3								
Brésil - Bières	70,1	N° 1	68,6%	23 ⁽¹⁰⁾	Cia de Bebidas das Americas-AmBev	Stella Artois	Brahma		Antarctica, Bohemia, Caracu, Kronenbier, Polar, Serramalte, Skol
Brésil - Boissons non alcoolisées	24,5	N° 2	17,5%	5	Cia de Bebidas das Americas-AmBev				Guaraná Antarctica, Pepsi ⁽⁷⁾
République dominicaine - Bières	0,3	N° 2	6,9%	1	Embodom C. por A.		Brahma		
République dominicaine - Boissons non alcoolisées	1,3	N° 1	49,1%	1	Embodom C. por A.				Pepsi ⁽⁷⁾ , 7UP ⁽⁷⁾ , Red Rock
Guatemala	0,2	N° 2	14,1%	1	Ind.del Atlántico S.A.		Brahma ⁽¹³⁾		
Équateur	0,2	N° 2	7,2%	1	Cervetur SA		Brahma		
Pérou - Bières	0,7	N° 2	8,6%	1	Cia Cerv. AmBev Peru SA		Brahma		
Pérou - Boissons non alcoolisées	1,8	N° 2	14,1%	1	Cia Cerv. AmBev Peru SA				Concordia ⁽⁷⁾ , Pepsi ⁽⁷⁾ , Triple Kola ⁽⁷⁾
Venezuela - Bières	1,6	N° 3	15,0%	1	CACN		Brahma		Brahma Light, Brahma Ice
Venezuela - Boissons non alcoolisées	0,2	-	-	0	CACN				Malta Caracas
Bolivie	3,1	N° 1	97,4%	4	Cia Boliviana National SA	Stella Artois			Ducal, Paceña, Taquiña
Paraguay	2,2	N° 1	94,5%	1	Cia Paraguay SA	Stella Artois	Brahma		Baviera, Ouro Fino, Pilsen
Uruguay - Bières	0,8	N° 1	96,8%	2	FNC SA	Stella Artois			Norteña, Patricia, Pilsen
Uruguay - Boissons non alcoolisées	0,6	-	18,1%	0	FNC SA				
Argentine - Bières ⁽⁸⁾	11,6	N° 1	72,5%	5	Cia y Malteria Quilmes SAICA y G	Stella Artois	Brahma		Andes, Iguana, Norte, Quilmes, Quilmes Cristal
Argentine - Boissons non alcoolisées	11,6	N° 2	20,9%	5	Cia y Malteria Quilmes SAICA y G				7UP ⁽⁷⁾ , Pepsi ⁽⁷⁾
Chili	0,7	N° 2	12,1%	1	Cia Chile SA	Beck's	Stella Artois	Brahma	Baltica, Becker
Europe de l'Ouest	36,1								
Belgique	6,1	N° 1	57,5%	4	InBev Belgium	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Hoegaarden	Belle-Vue, Jupiler
France	2,3	N° 3	9,7%	0	InBev France	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Hoegaarden	Boomerang, La Bécasse, Loburg
Luxembourg	0,2	N° 1	48,2%	1	Brasseries de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A.	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma	Belle-Vue, Diekirch, Jupiler, Mousel
Pays-Bas	2,8	N° 2	14,9%	2	InBev Nederland	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Hoegaarden	Dommelsch, Jupiler, Hertog Jan, Oranjeboom
Royaume-Uni	10,8	N° 3	16,9%	3	InBev U.K.	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Hoegaarden, Staropramen	Bass, Boddingtons, Castlemaine XXXX ⁽⁷⁾ , Labatt, Murphy's ⁽⁷⁾ , Oranjeboom, Tennent's
Allemagne - Bières ⁽³⁾	9,0	N° 2	9,3%	6	InBev Germany	Beck's	Stella Artois	Leffe, Staropramen	Diebels Alt, Diebels Light, Dimix, Franziskaner, Haake-Beck, Hasseröder, Löwenbräu, Spaten
Allemagne - Boissons non alcoolisées	0,6	-	-	0	InBev Germany				
Italie	1,4	N° 4	7,8%	0	InBev Italia	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma	Tennent's Super
Exportations/ licences gérées par la Zone Europe de l'Ouest	2,9	-	-	-		Beck's	Stella Artois	Leffe	
Europe centrale & de l'Est	48,4								
Bulgarie	1,5	N° 2	27,3%	2	Kamenitza	Beck's	Stella Artois	Leffe	Astika, Burgasko, Kamenitza, Pleven, Slavena
Croatie	1,6	N° 1	41,1%	1	Zagrebacka Pivovara	Beck's	Stella Artois	Leffe	Ozujsko
République tchèque	2,6	N° 2	15,4%	2	Pivovary Staropramen	Beck's	Stella Artois	Leffe, Staropramen	Branik, Kelt, Mestan, Ostravar, Vratislav, Velvet
Hongrie	2,2	N° 3	28,9%	1	Borsodi Sörgyar	Beck's	Stella Artois	Leffe	Borostyán, Borsodi Barna, Borodi Bivaly, Borsodi Polo, Borsodi Sör
Serbie	2,9	N° 1	50,9%	1	Apatin	Beck's	Stella Artois		Jelen Pivo, Apatinsko Pivo
Monténégro	0,4	N° 1	91,5%	1	Trebjesa	Beck's	Stella Artois		Nik Cool, Nik Gold, Niksicko Pivo, Niksicko Tamno
Roumanie	3,9	N° 3	20,4%	2	InBev Romania	Beck's	Stella Artois	Leffe	Bergensbier, Noroc
Russie	21,2	N° 2	19,3%	10	SUN InBev	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Staropramen	Bagbier, Klinskoye, Pikur, Premier, Rifev, Sibirskaia Korona, T, Tinkoff, Tolstiak, Volzhanin
Ukraine	10,9	N° 1	38,0%	3	SUN InBev	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma, Staropramen	Chernigivske, Rogan, Taller, Yantar
Exportations/licences gérées par les filiales de la Zone centrale & de l'Est	1,1	-	-	-					
Asie-Pacifique	40,3								
Chine	33,4	N° 3 ⁽⁵⁾	11,4% ⁽⁵⁾	20 ⁽¹¹⁾	Interbrew China Zhuijiang	Beck's		Brahma	Bai Sha, Double Deer, Jinling, Yali, Jinlongquan, KK, Lu Lansha, Santai, Sedrin, Shiliang Zhuijiang ⁽⁴⁾ , Supra Beer ⁽⁴⁾ , Zhuijiang Fresh ⁽⁴⁾
Corée du Sud	6,9	N° 2	39,8%	3	Oriental Brewery	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma	Budweiser ⁽⁷⁾ , Cass, Cafri, OB
Exportations mondiales/licences⁽⁶⁾	2,9	-	-	-	-	Beck's	Stella Artois	Leffe, Brahma	

(1) Volumes et parts sur 12 mois complets en vertu du périmètre ou 31 déc. 2007.

(2) Dans le segment 'importations'.

(3) Allemagne : cession des brasseries Walters/Dinkelacker en 2006.

(4) Marques déposées appartenant à nos partenaires.

(5) En tenant compte de 100% de Zhuijiang.

(6) Vente sous la responsabilité du département international central. À l'exclusion des marques InBev aux États-Unis, dont s'occupe Anheuser-Busch.

(7) 'Brassée sous licence' ou 'embouteillée conformément à une convention d'embouteillage exclusive'.

(8) Argentine : la cession de marques à ICSA explique une diminution dans la part de marché par rapport à 2006.

(9) Ventes de Lakeport sur 12 mois complets incluses.

(10) Brésil : 10 brasseries pures et 13 sites mixtes.

(11) Brasseries et sites d'embouteillage, à l'exclusion des sites de Zhuijiang.

(12) Avec les marques InBev aux États-Unis, dont s'occupe Anheuser-Busch.



Peter Harf

Carlos Brito

Lettre aux Actionnaires

2007 est le troisième exercice complet d'InBev. Au cours de cette année, nous avons enregistré une croissance de 16,5% de l'EBITDA et obtenu une marge EBIDTA de 34,6%, soit un accroissement interne de 274 points de base par rapport aux 31,9% enregistrés l'année précédente.

Au cours des trois premières années d'existence d'InBev, notre marge EBITDA a connu une évolution constante : 24,7% en 2004, en passant à 28,6% en 2005, 31,9% en 2006, et enfin 34,6% en 2007. Notre EBITDA a présenté un taux de croissance annuel composé de 16,2% pour ces premières années.

En 2007, notre marge EBITDA s'est accrue dans cinq de nos six Zones :

Amérique du Nord

en hausse à 38,2% soit 173 points de base en interne

Amérique latine Nord

en hausse à 47,3% soit 344 points de base en interne

Amérique latine Sud

en hausse à 40,3% soit 244 points de base en interne

Europe centrale & de l'Est

en hausse à 23,6% soit 173 points de base en interne

Asie-Pacifique

en hausse à 26,5% soit 88 points de base en interne

Europe de l'Ouest

en baisse à 22,3% soit -9 points de base en interne.

Nos volumes consolidés ont enregistré une croissance de 5,2% en 2007, dont 4,7% pour la bière et 8,6% pour les boissons non alcoolisées. Ceci dit, nos propres volumes de bière ont augmenté de 5% grâce à notre stratégie qui accorde la priorité au développement des volumes de marques tout en réduisant les volumes de marques de distributeurs et d'autres bières à plus faible marge. Nos volumes en Amérique latine Nord, en Amérique latine Sud et en Europe centrale & de l'Est ont affiché un niveau solide, plus élevé que notre moyenne globale. Trois éléments principaux ont amoindri nos résultats généraux en termes de volume en 2007 : notre performance en termes de part de marché en Chine et au Royaume-Uni (le seul marché d'Europe de l'Ouest où nous avons perdu des parts de marché), et la baisse du marché en général en Europe de l'Ouest.

En matière de coûts, les coûts des ventes par hectolitre se sont élevés de 2% par rapport à une inflation moyenne de 4%, grâce à des programmes de productivité qui nous ont permis de compenser partiellement les pressions inflationnistes en général et des matières premières en particulier.

Les frais d'exploitation ont enregistré une baisse de 2,1%, confirmant une fois encore la force de notre approche ZBB (Zero-Based Budgeting – Budgétisation base zéro) en matière de gestion des coûts, un art de vivre adopté dans toute l'entreprise.

En ce qui concerne les liquidités dégagées des activités, elles ont augmenté de 770 millions d'euros en 2007 et notre fonds de roulement a diminué de 270 millions d'euros.

Priorités pour 2008

Nous continuerons à peaufiner les piliers de notre modèle commercial : notre plate-forme Rêve / Collaborateurs / Culture, nos capacités d'exécution sur le marché, nos aptitudes à développer l'image de nos marques ainsi que le maintien d'un contrôle strict sur les coûts.

Rêve / Collaborateurs / Culture

Notre rêve est de devenir 'la meilleure entreprise brassicole dans un monde meilleur'. Nous utilisons le terme 'monde meilleur' pour exprimer notre conviction que, si nous voulons devenir la meilleure entreprise brassicole en termes de rentabilité, nous devons travailler avec acharnement, à l'intérieur même de notre entreprise ainsi qu'à l'extérieur.

À l'intérieur, notre objectif est de continuer à développer et à faire progresser nos marques tout en améliorant notre efficacité dans tout ce que nous entreprenons, à chaque moment, année après année.

À l'extérieur, nous nous sommes engagés à collaborer avec toutes les parties concernées pour veiller à ce que notre entreprise et notre secteur industriel soutiennent et encouragent la consommation responsable ainsi que des initiatives en matière d'environnement.

Des employés de talent restent notre avantage concurrentiel le plus important et le seul en fait qui soit durable. Notre culture qui encourage le développement du sentiment de propriété (ownership culture) unit nos collaborateurs et engendre l'énergie, l'engagement et l'alignement nécessaires à leur participation à la concrétisation de notre rêve.

Exécution sur le marché

Dans notre secteur industriel, l'exécution constitue l'élément qui différencie les excellentes entreprises des autres, et nous souhaitons développer encore ces capacités afin de nous distinguer sur le marché. Il nous reste matière à améliorer notre discipline sur le marché dans certaines de nos Zones.

Capacités à développer l'image des marques

Le développement de l'image des marques fournit les outils nécessaires à l'exécution sur le marché. La section commerciale de ce rapport relate des exemples réussis de développement de marques en 2007. Beck's Vier au Royaume-Uni, Bohemia au Brésil, Cass en Corée du Sud, Sedrin en Chine, Chernigivske en Ukraine, Quilmes Stout en Argentine et Stella Artois aux États-Unis, ne sont que quelques exemples de développements positifs de marques. Nous nous engageons à tirer les enseignements de ces succès et à reproduire les meilleures pratiques dans l'ensemble de notre société.

Contrôle strict des coûts

Le contrôle des coûts reste un pilier essentiel de nos activités et pourrait créer une différence encore plus importante à l'avenir dans un contexte économique où les prix des matières premières augmentent et où l'on nous prédit une hausse de l'inflation.

En résumé, 2007 a été une bonne année pour notre entreprise. Nous sommes conscients du chemin qui nous reste à parcourir pour réaliser notre rêve qui est d'être la meilleure entreprise brassicole dans un monde meilleur. Nous entrons résolument dans l'année 2008, et nous tous, chez InBev, sommes enthousiastes et pleinement investis par la perspective de franchir une nouvelle étape dans la poursuite de notre rêve.

Peter Harf

Chairman of the Board

Carlos Brito

Chief Executive Officer



Les
marques
qui nous définissent

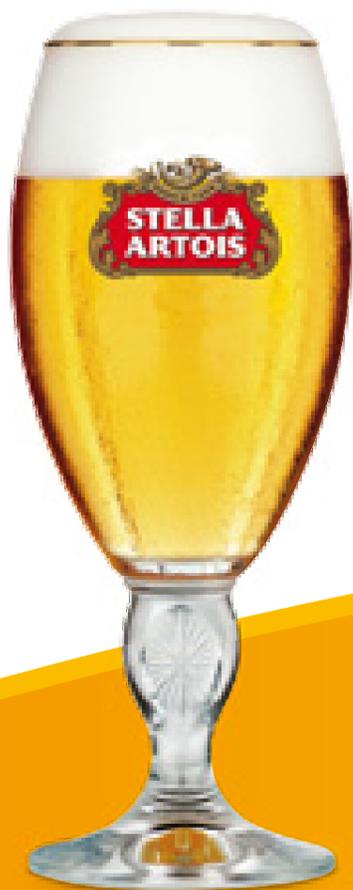
Nouer des liens durables
avec les consommateurs
dans le monde entier

Portefeuille de marques
de luxe à travers les continents

Championnes chez elles

Nouer des liens durables avec les consommateurs dans le monde entier

Stella Artois a enregistré des croissances très fortes sur 6 marchés importants pour les bières de luxe dans le monde



Distribution dans plus de 80 pays

Stella Artois est la pils de luxe par excellence, réputée dans le monde entier pour sa qualité et pour le riche héritage de cette marque née en 1366 à Louvain, en Belgique. La marque Stella Artois présente un profil international bien connu. Actuellement distribuée dans plus de 80 pays, elle possède un fort potentiel au niveau mondial.

En 2007, Stella Artois a enregistré des croissances très fortes sur 6 marchés importants pour les bières de luxe, à savoir la Russie, l'Ukraine, les États-Unis, le Canada, le Brésil et l'Argentine. Bien que son introduction sur ce marché n'ait eu lieu qu'en 2005, Stella Artois se positionne déjà comme la principale marque de luxe internationale à Buenos Aires, ce qui prouve le potentiel exceptionnel de la marque sur le continent américain.

Aux États-Unis, 2007 marque la première année de mise en œuvre du contrat conclu avec Anheuser-Busch pour la distribution de marques d'importation européennes de luxe telles que Stella Artois et Beck's aux consommateurs américains. Même s'il s'agit clairement d'une année de transition, nous sommes convaincus que ce contrat nous permettra de maximaliser le potentiel de croissance de ces deux marques sur le marché nord-américain.

En Russie, Stella Artois avait déjà ouvert la voie de l'innovation dans le segment des bières super de luxe, par le biais d'emballages attrayants et d'une communication percutante. La valeur de la marque s'est encore accrue grâce au soutien fructueux lié à sa plate-forme cinématographique, notamment par le parrainage du Festival du film de Moscou, et par l'activation d'actions sur internet.

Au Royaume-Uni, Stella Artois a enregistré une diminution des volumes en 2007. Son redressement sur le marché reste une de nos principales priorités pour 2008. Nous sommes pleinement engagés vis-à-vis de la marque au Royaume-Uni et nous nous attachons à affecter les bonnes personnes et les ressources nécessaires à une stratégie qui, à terme, réconciliera la marque avec la croissance. Il est possible de développer Stella Artois à partir d'une position de force puisque la marque reste la bière préférée au Royaume-Uni.

World Draught Master

Le verre Calice Stella Artois représente le verre parfait, tout particulièrement lorsqu'il s'accompagne du rituel de service Stella Artois grâce auquel la bière coule, respire et vient déposer une mousse parfaite.

Cela fait plus de dix ans que le Stella Artois World Draught Master Championship (Championnat du monde du meilleur service de la bière) réunit les meilleurs barmen et barmaids des quatre coins du monde afin d'évaluer les talents dont ils font preuve pour servir une bière, au fût ou à la bouteille, ainsi que pour le service à table. C'est Erin Carroll de Nouvelle-Zélande qui a remporté le trophée cette année.



La marque de bière allemande numéro 1 dans le monde

Beck's est réputée pour sa qualité sans concession. Fidèle à sa recette originale, cela fait plus de 125 ans que cette bière est brassée de la même manière, avec uniquement les quatre ingrédients naturels de base. Chaque bouteille de Beck's a été brassée conformément au traditionnel "Reinheitsgebot" (Décret sur la pureté de la bière) allemand. Signe de l'engagement marqué de Beck's envers cet héritage, la marque n'a connu que 6 maîtres-brasseurs au cours des 125 années de son histoire.

Beck's est la marque de bière allemande numéro 1 dans le monde et se vend dans plus de 120 pays. En 2007, elle a enregistré une splendide croissance de +13% en dehors de son marché domestique.

Sur son marché, en Allemagne, un portefeuille innovant d'extensions de la gamme de Beck's comme la Beck's Gold, la Beck's Green Lemon et la Beck's Chilled Orange, a continué à maintenir la vigueur et la position premium de la marque au cœur d'un marché caractérisé par un recul généralisé.

A l'extérieur de son marché domestique, Beck's s'est particulièrement bien portée au Royaume-Uni. La marque y a enregistré une croissance des volumes et de part de marché, aidée par l'excellent résultat de Beck's Vier, introduite sur le marché en 2006. Il s'agit du lancement d'une bière au fût au Royaume-Uni qui a connu le plus grand succès au cours de ces 5 dernières années. Challenger haut de gamme dans la catégorie des pils ordinaires, Beck's Vier offre aux consommateurs une bière tonifiante, pure, rafraîchissante, à la saveur pleine, et titrant 4% de volume d'alcool seulement.

Parmi les investissements consentis pour la Beck's Vier en 2007, citons les nouveaux verres spéciaux ainsi que l'enthousiasmant événement Beck's Fusions, une collaboration entre l'art et la musique visant à améliorer la connaissance de la marque et à en communiquer la personnalité. Ces efforts associés à plus de 10 000 implantations dans l'horeca en un peu plus d'un an depuis son lancement, ont contribué au succès de la marque au Royaume-Uni. Nouvel apport de force à la famille Beck's, Beck's Lemon Green a également été lancée avec succès au Royaume-Uni.

Beck's a enregistré une croissance remarquable de 13% en dehors de son marché domestique; plus de 10 000 implantations de Beck's Vier dans l'horeca au Royaume-Uni



Portefeuille de marques de luxe à travers les continents

InBev peut se vanter de commercialiser certaines des marques les plus remarquables au monde, tant en termes de reconnaissance que de qualité - des marques qui s'élèvent de plus en plus au-delà de la distinction entre dimension locale et mondiale.

Croissance à deux chiffres en Russie



Brahma

Brahma est une des bières les plus populaires au Brésil, spécialement dans des grandes villes comme São Paulo et Rio de Janeiro. Le succès que Brahma a rencontré en Russie en 2007 illustre bien son potentiel international. La marque a enregistré une croissance à deux chiffres en 2007 et s'adjuge aujourd'hui plus de 4% du segment super de luxe du marché russe. Forte d'un réseau de distribution efficace, la marque y compte parmi ses principaux marchés Moscou, Saint-Petersbourg et la Sibérie.

Une bonne année en Europe de l'Ouest



Leffe

Leffe, quand l'ordinaire devient extraordinaire. Elle réunit autour d'elle des gens afin qu'ils partagent et savourent des moments uniques. Les bières de la famille Leffe se caractérisent par leur richesse et leur corps. Brassées exclusivement à partir d'ingrédients de la plus haute qualité, ces bières nous donnent la recette de ces moments intenses de la vie qui méritent d'être dégustés. Dans plus de 60 pays du monde, des consommateurs connaissent et apprécient maintenant la tradition de brassage unique de la Leffe.

2007 fut une nouvelle bonne année pour la Leffe en Europe de l'Ouest, avec une performance particulièrement bonne en France et en Belgique où la marque a enregistré une forte croissance sur un marché à la baisse. La marque a continué à bénéficier de la progression de la Leffe 9°, une innovation introduite en 2006. Leffe a également renforcé sa présence, encore petite mais en expansion, sur les marchés des États-Unis et du Canada.

Croissance en expansion aux États-Unis



Hoegaarden

La Hoegaarden est une bière blanche belge, unique et authentique. Brassée pour la première fois en 1445, cette bière à haute fermentation refermentée dans la bouteille ou dans le fût, ce qui lui donne son apparence pâle et trouble caractéristique. Le goût unique de la Hoegaarden en fait une bière aigre et douce à la fois, agrémentée d'une pointe d'amertume - légèrement épicée, avec une note appuyée de coriandre et un soupçon d'orange.

La Hoegaarden a connu une progression générale de 9% en 2007, avec une hausse de 9% également aux États-Unis. En Russie elle a triplé ses volumes pendant l'année.

C'est au cours de 2007 que le Centre Visiteurs de Hoegaarden a ouvert ses portes dans le village du même nom en Belgique. InBev a créé ce centre pour rendre hommage à la riche histoire de la bière blanche belge. Le nom du centre, 't Wit Gebrouw (qui signifie 'brassin blanc') est le nom qui a recueilli le plus de suffrages dans un concours organisé parmi les Hoegaardiens.

Croissance de 10% en République tchèque et de 60% en Ukraine



Staropramen

La bière favorite de Prague, la Staropramen, est brassée à partir d'un mélange spécial de houblons naturels utilisés dans les processus de brassage tchèques depuis des siècles. La brasserie Staropramen, fondée en 1869 et symbole de la grande tradition brassicole de Prague, continue à brasser cette bière de qualité inégalée aujourd'hui, dont elle a célébré la production du 100 millionième hectolitre en 2007.

Sur son marché domestique, la marque a atteint une croissance de 10% et elle rencontre la même popularité au-delà de ses frontières, avec 60% de croissance en Ukraine, 17% en Russie et 14% au Royaume-Uni.



Championnes chez elles



Jupiler

Leader du marché en Belgique depuis ces vingt dernières années, Jupiler continue à progresser en Belgique et aux Pays-Bas, tant en terme de volume que de part de marché. Son heureux parrainage footballistique de la 'Jupiler League' dans ces deux pays rehausse l'attrait de la marque chez ses plus fidèles consommateurs.

Cass

En 2007, Cass s'est à nouveau révélée comme la marque de pils la mieux profilée, au taux de croissance le plus élevé dans le segment des marques cœur de marché, qui représente 95% du marché sud-coréen. La marque a affiché une croissance à deux chiffres des volumes et a ainsi renforcé la part de marché globale d'InBev dans le pays, renversant ainsi la tendance négative qui prévalait auparavant. Cass est devenue la bière numéro un dans la partie nord du pays en 2007, tandis qu'elle gagnait aussi du terrain dans le Sud.

Quilmes

Quilmes, qui représente 50% du marché de la bière en Argentine, s'apparente à un symbole national avec son étiquette à rayures bleu ciel et blanches, claire référence aux couleurs du drapeau de la nation et de son équipe de football. Les engagements et partenariats en matière de sponsoring garantissent à la marque de rester en phase avec les jeunes consommateurs adultes par l'amitié, la musique, la plage et la vie nocturne, qu'illustre l'accroche: 'El Sabor del Encuentro' (la saveur de la rencontre). Quilmes a vu une augmentation des volumes ainsi que de sa part de marché en 2007.

Siberian Crown

Sibirskaya Korona (Siberian Crown) a triplé ses ventes depuis son nouveau lancement en 2001 et a poursuivi son ascension en volume et en part de marché en 2007, alors qu'elle s'est également vu décerner un "prix de la bière nationale numéro un" (number one national beer brand award) en Russie, sur base des opinions des consommateurs. Notre équipe russe a mis en valeur la Sibirskaya Korona (Siberian Crown) qui, d'une marque locale de l'Ouest de la Sibirie, est devenue une marque nationale à part entière. Pour ce faire, elle a traduit sa connaissance du consommateur en une stratégie créative susceptible de répondre aux aspirations de ce dernier.

Skol

Étant la première marque de bière sur le marché brésilien, Skol a toujours investi dans des activités pionnières et innovantes, dessinant ainsi de nouvelles tendances sur le marché. Cette attitude s'illustre dans des initiatives de divertissement telles que Skol Beats, lancée en 2000, qui est le premier festival de musique électronique au Brésil, le plus grand en Amérique latine et un des plus importants dans le monde. En 2007, l'événement a rassemblé quelque 40 000 personnes pour plus de 30 heures de divertissement et de plaisir.

Alexander Keith's

Brassée à Halifax depuis 1820, l'Alexander Keith's India Pale Ale est la marque numéro un dans le segment des spécialités nationales canadiennes. Alexander Keith's a poursuivi sa progression de 2006, enregistrant une croissance de volume et de part de marché en 2007.

Sedrin

En s'appuyant sur ses recherches, sa compréhension et sa connaissance des consommateurs, InBev a choisi Sedrin comme principal moteur de croissance de ses activités en Chine. En 2007, Sedrin a connu une expansion dans les provinces de Fujian, Jiangxi et Hunan. Les lancements tout à fait réussis dans les villes de Ningbo et Nanjing constituent d'importants jalons et ont contribué à assurer la croissance à deux chiffres que la marque a enregistrée en 2007.





Les *priorités* qui nous unissent

Les priorités qui nous unissent

L'exécution sur le marché

Nouer des liens durables
avec les consommateurs
par l'innovation

De la discipline financière
dans tout ce que
nous entreprenons

Les priorités qui nous unissent

Les trois objectifs à long terme de notre entreprise sont : atteindre une croissance des volumes supérieure à celle du secteur, enregistrer une croissance des produits plus forte que celle des volumes, tout en observant une discipline financière stricte afin de maintenir les coûts en deçà du niveau d'inflation. Autant de conditions indispensables si nous voulons atteindre notre objectif à long terme qui est de devenir la meilleure entreprise brassicole dans le secteur en termes de rentabilité.

Derrière ces objectifs à long terme se trouvent les domaines d'attention clés, piliers de notre modèle d'entreprise, qui nous unissent dans les efforts que nous consentons pour aboutir à la concrétisation de notre rêve :

L'exécution sur le marché

InBev est une société dont les activités sont axées sur les ventes et nous nous efforçons en permanence d'assurer une distribution de premier ordre. Si nous voulons l'emporter auprès des consommateurs au Point de Connexion, nous devons avant tout devancer et faire mieux que nos concurrents en termes d'exécution sur le marché, sans relâche.

Le développement de l'image des marques

InBev s'appuie sur un portefeuille de marques et s'attache à développer des marques de qualité supérieure pour lesquelles les consommateurs n'hésiteront pas à payer un supplément. En 2007, nous avons posé des choix très nets en matière de marques, ce qui nous a permis d'affecter les ressources adéquates aux marques qui seront, selon nous, les plus susceptibles de favoriser l'établissement de liens étroits avec les consommateurs.

L'innovation née de la connaissance des consommateurs

Nous mettons tout en œuvre pour comprendre les valeurs, le style de vie et les préférences des consommateurs d'aujourd'hui et de demain, renouvelant l'intérêt et confortant notre avantage concurrentiel grâce à des produits et services novateurs conçus pour répondre aux besoins perçus.



De la discipline financière dans tout ce que nous entreprenons

Le maintien d'un contrôle strict des coûts nous permet de nous montrer plus flexibles et souples face aux défis du marché, et d'investir davantage dans le soutien de nos marques.

Coût-connexion-réussite

Le modèle coût-connexion-réussite décrit notre approche opérationnelle. Sans jamais compromettre la qualité de nos marques, notre solide gestion des coûts nous permet de récupérer des fonds non relatifs aux ventes de notre enveloppe de dépenses globale et de les transformer en moyens relatifs aux ventes, afin de les utiliser au renforcement de notre soutien aux marques ainsi qu'aux activités de vente et de marketing.

Collaborateurs et culture : des facilitateurs primordiaux

Chacune de ces priorités profite de l'impulsion donnée par notre ambition globale par excellence : disposer des meilleurs collaborateurs, unis par la puissance de notre culture, quel que soit l'endroit où nous déployons nos activités.



Au fur et à mesure que les produits de notre entreprise augmentent, il en va de même pour nos investissements de vente et de marketing. En 2007, nous avons réussi à augmenter nos investissements de fonds relatif aux ventes dans nos budgets globaux pour les ventes et le marketing, allouant des moyens plus directement là où ils constitueront un avantage pour les consommateurs.

'Quand je pense à de grands événements comme Skol Beats,

à des marques de luxe florissantes telles que Bohemia, et aux innovations en matière d'emballage, je suis réellement fière de ce que nous pouvons offrir à nos clients et aux consommateurs.'

Adriana Ferreira Batista
Sales Representative, Brésil



L'exécution sur le marché

InBev adopte une stratégie de vente disciplinée et complète aux fins de permettre à nos marques de parvenir à leur potentiel le plus élevé sur les différents marchés dans le monde. Nous désirons atteindre autant de consommateurs que possible et leur donner l'occasion de vivre une expérience positive au Point de Connexion.

Gagner au Point de Connexion

La stratégie commerciale d'InBev s'appuie sur des meilleures pratiques confirmées, intégrées dans un programme global cohérent, mis en œuvre systématiquement dans l'ensemble de nos activités. Le principe fondamental consommateurs au Point de Connexion. Partout où les consommateurs rencontrent nos produits, que ce soit dans leur bar ou restaurant préféré, dans un supermarché ou dans un autre point de vente, le véritable test se résume à savoir si la combinaison de l'attrait de la marque et de l'expérience engendre la connexion adéquate; celle qui va se traduire par la décision d'acheter une de nos marques.

Nous cherchons toujours à maintenir la cohérence entre les piliers jumeaux que constituent l'exécution du marketing et des ventes. En créant un lien solide entre les deux disciplines, nous entendons attirer les consommateurs vers les valeurs de nos marques et nous voulons atteindre une exécution marquée par le sentiment d'urgence et le focus nécessaires au succès sur un marché hautement compétitif.

Vente et marketing, combinaison de deux pôles pour stimuler la croissance

En 2007, la mise en œuvre de la stratégie de vente d'InBev en Corée du Sud a engendré une croissance soutenue de la distribution de la marque Cass. Cette croissance de la distribution combinée à l'activation multi-canaux de la marque et au renforcement de l'exécution dans tous les points de connexion, a contribué à la croissance à deux chiffres enregistrée par la marque.



L'approche d'InBev en termes de vente et de marketing intégrés a trouvé son application en Russie en 2007, avec des résultats très positifs

L'approche d'InBev en termes de vente et de marketing intégrés a trouvé son application en Russie en 2007, avec des résultats très positifs. Ainsi, une attention plus soutenue portée à l'exécution de la marque Klinskoye dans les points de connexion lui a permis de retrouver une croissance à deux chiffres; réussissant ainsi à renverser la tendance négative sur son marché domestique, à Moscou. Ces efforts, combinés à de nouvelles campagnes d'image, à des promotions nationales ainsi qu'au nouveau lancement d'un conditionnement, avec une bouteille munie d'un bouchon visseur, ont prouvé la puissance d'une approche ciblée et cohérente en matière de vente et de marketing.

Chernigivske, la marque numéro un du portefeuille ukrainien d'InBev, est une marque qui attire les consommateurs désireux de 'vivre pleinement leur vie'. Par le biais d'une plate-forme cohérente et intégrée axée sur la communication et l'expérience, Chernigivske a vu croître considérablement volume et part de marché en 2007, faisant plus que compenser la stagnation temporaire de la croissance qu'avait connue la marque il y a deux ans.

Au Brésil, où l'approche commerciale disciplinée d'InBev est bien ancrée, l'attention permanente accordée à une planification méthodique et à une distribution efficace, combinée à une exécution commerciale puissante au Point de Connexion, a permis d'enregistrer une nouvelle croissance des volumes en 2007. La croissance et la distribution excellentes emmenées par Bohemia, la marque phare, ont été particulièrement efficaces, Bohemia ayant enregistré une croissance des volumes et de part de marché au cours de l'année.



Nouer des liens durables avec les consommateurs par l'innovation

Chez InBev, l'innovation adopte toujours la perspective du consommateur comme point de départ. Elle repose sur une connaissance approfondie de ses valeurs, perceptions, préférences et des tendances, à laquelle s'ajoutent l'expérience et le savoir-faire technique permettant de traduire de bonnes idées en propositions commerciales gagnantes.



Passionner les consommateurs, développer un avantage concurrentiel.

Quilmes Stout ARGENTINE

Quilmes Stout a largement contribué, en 2007, à la croissance d'InBev de plus de 100% et au renforcement de sa domination en termes de part de marché dans le segment des bières brunes en Argentine. Cette bière est le fruit d'une étude de marché poussée menée auprès des consommateurs, qui a permis d'aboutir à l'unique attrait de sa saveur douce et crémeuse. Réservée aux connaisseurs, cette bière a été lancée en 2006 et attire de nouveaux consommateurs vers la catégorie bière, en pénétrant les occasions de consommation de vin.

H2OH! BRÉSIL

Avec des ventes de plus de deux millions d'hectolitres en 2007, H2OH!, une innovation de Pepsi, en vente au Brésil et en Argentine, continue sa progression des années précédentes. C'est une boisson légèrement gazeuse, sans sucre, parfumée de jus de citron naturel, qui fut spécialement développée pour les consommateurs en quête de goût et de fraîcheur sans sucre, signe de l'intérêt croissant des consommateurs pour la santé et le bien-être.

Alexander Keith's Red Amber Ale CANADA

Alexander Keith's Red Amber Ale est une boisson de luxe issue de la grande famille des bières Keith's au Canada. Avec sa couleur ambrée profonde enrichie de nuances de rouge, la Keith's Red Amber Ale offre l'expérience d'une bière spéciale riche. La famille des bières Keith's se profile maintenant comme numéro un des bières au fût dans l'Ontario.

Hoegaarden Rosée BELGIQUE

Les bières plus sucrées forment un segment à croissance rapide sur le marché de la bière en Belgique et sont particulièrement appréciées des consommatrices. Hoegaarden Rosée, introduite en 2007, allie la Hoegaarden bière blanche - légère, rafraîchissante et naturelle - à la saveur douce et fruitée des framboises. Elle offre ainsi aux consommateurs un choix facile et accessible et plaît aux consommateurs adultes issus de toutes les catégories du marché des boissons, à savoir bières, vins et boissons rafraîchissantes.

Klinskoye Freez RUSSIE

Une nouvelle pils lancée en mai 2007, qui propose un rafraîchissement intense et procure une sensation de fraîcheur longue durée. Très appréciée par les jeunes adultes en Russie, la marque bénéficie d'un conditionnement innovant comme par exemple la bouteille munie d'un bouchon visseur et d'une étiquette holographique.

Cass Red CORÉE DU SUD

Introduite en mars 2007, la Cass Red s'est révélée être l'introduction la plus réussie en Corée du Sud dans le secteur de la distribution au cours de ces 5 dernières années. En tant que bière forte ayant du corps et titrant 6,9% de volume d'alcool, la marque propose un nouveau choix sur le marché, accompagné du slogan 'le goût de la passion' ('a taste of passion').

Siberian Crown Lime RUSSIE

Une bière légère classique, agrémentée de notes de citron vert et de citron, qui donne de la fraîcheur sans amertume - toute l'harmonie d'une saveur élégante. La marque a quadruplé les chiffres qu'elle espérait obtenir depuis son lancement en mars 2007.

Quand le passé et le futur se rencontrent: le site web mondial innovant consacré à Stella Artois: www.stellaartois.com

Le nouveau site web mondial de Stella Artois, lancé en 2007, a reçu la plus haute consécration des Epica Awards (Europe's premier creative awards) en remportant des Epica d'or, d'argent et de bronze pour son contenu. Cette campagne mondiale, numérique et innovante, illustre comment on peut assurer la communication de la marque par de nouveaux canaux et d'une manière à la fois pertinente, créative et ludique pour les consommateurs auxquels elle s'adresse.

Renforcer nos marques par l'innovation

De la discipline financière dans tout ce que nous entreprenons

Les défis de l'environnement extérieur

L'efficacité de classe mondiale constitue un objectif stratégique à long terme poursuivi par InBev, quel que soit l'endroit où nous opérons et quelles que soient les conditions économiques plus générales. Il est clair toutefois que le secteur des boissons, tout comme d'autres secteurs de l'économie, fait face à l'augmentation des prix des produits de base, ce qui exerce inévitablement une pression sur les marges dans tous les secteurs. Avec la hausse du prix des matières premières pour réalité économique dans le futur proche, nous sommes convaincus de pouvoir en partie compenser ces facteurs en devenant plus souples et plus flexibles d'un point de vue opérationnel, tout en continuant à concentrer tous nos efforts sur la croissance de nos activités.

Une réponse équilibrée - maîtrise des coûts combinée à des investissements pour stimuler les produits et les volumes

Notre réponse consiste à nous appuyer sur les fondations solides que nous avons déjà établies, par notre politique de 'Zero-Based Budgeting' (budgétisation base zéro), notre programme 'Voyager Plant Optimization' (optimisation des sites de production) et par la gestion des coûts à travers l'approvisionnement; autant d'outils nous permettant de réaliser plus avec moins de moyens. Notre application à nous attacher les services des bonnes personnes, alignées grâce au système clair de fixation d'objectifs et de récompense, améliorera également la productivité, contribuera à accroître l'efficacité des activités et nous permettra de continuer à investir dans la croissance des volumes et des produits, une politique qui s'inscrit logiquement dans le modèle coût-connexion-réussite.

La budgétisation base zéro renforce la discipline en matière de coûts

La discipline des coûts reste un des piliers fondamentaux de la culture d'InBev. En 2007, l'approche d'InBev en matière de gestion des coûts selon le modèle Zero-Based Budgeting (budgétisation base zéro) a été introduite en Amérique latine et en Chine afin de renforcer encore cette approche globale. L'analyse rigoureuse de tous les coûts non relatifs aux ventes s'est également poursuivie dans d'autres Zones, et a engendré de beaux résultats en Europe centrale & de l'Est, en Europe de l'Ouest et au le siège administratif.



L'optimisation des sites de production (Voyager Plant Optimization) continue à stimuler l'efficacité

L'optimisation des sites de production (VPO) constitue le programme d'InBev visant à accroître l'efficacité de nos activités brassicoles et à réaliser des économies de coûts, tout en améliorant la qualité et la sécurité.

Chaque partie du programme VPO d'InBev s'inscrit clairement dans la culture d'InBev et souligne l'importance que chacun œuvre dans la même direction, tout en respectant nos normes d'intégrité commerciale et les principes directeurs qui définissent notre culture d'entreprise. Étant donné que le programme VPO porte essentiellement sur un changement des comportements, des programmes complets de formation se sont poursuivis en 2007 afin d'aider les collaborateurs à adopter de nouvelles manières de travailler et d'exécuter leurs tâches quotidiennes.

En 2007, le programme VPO a été introduit à la brasserie Changsha, en Chine. Puisqu'il atteint ainsi un des derniers lieux de mise en œuvre, VPO s'applique maintenant dans toutes les Zones d'InBev, sauf dans la nouvelle Zone d'Amérique latine Sud. Nous continuons à réaliser des progrès au fur et à mesure que les brasseries passent à la phase d'ancrage durable du programme.

Optimisation de l'implantation industrielle

Nouvelles usines

- La production a débuté dans une nouvelle usine à Angarsk en Russie, en octobre 2007, ce qui nous permettra de répondre à la demande croissante de nos produits dans l'Est du pays.
- En Amérique latine Nord, InBev a acquis la capacité de production de deux usines supplémentaires dans le cadre de son acquisition de Cintra.
- En Amérique du Nord, InBev a acheté la brasserie Lakeport dans l'Ontario au Canada.
- En Asie-Pacifique, InBev a acquis la brasserie Golden Key dans la province de Fujian en Chine.

Extension de la capacité existante

En 2007, le groupe a augmenté sa capacité de production dans trois usines importantes en Amérique latine Sud: Santa Cruz (Bolivie), Ypané (Paraguay) et Zarate (Argentine); même scénario pour la capacité de production des boissons non alcoolisées à Viamão, Jaguariúna, Camaçari et Cebrasa en Amérique latine Nord. En Europe centrale & de l'Est, toutes les usines d'Ukraine, l'usine de Ploiesti en Roumanie et de Schmichov en République tchèque, ont augmenté leurs capacités de production. Dans la Zone Asie-Pacifique, on a enregistré une extension à Putian (Sedrin) et à Nanchang.

A BEER TO BE DISCOVERED SLOWLY.

Why are so few things discovered slowly?
With no time to enjoy. But this Belgian beer is different.

You savour it layer by layer. Sip by sip.
Requires time to admire the natural hues and intense aroma.

Maybe this is why you drink it slowly.

To leave those who go fast behind.

Those with no time to think. No time to enjoy.



Savour Life. Savour Leffe.

1838 1840

Les Zones qui nous stimulent

Résultat des Zones en bref

Titres et faits marquants
des Zones



'Après 4 années passées sur les routes en tant que camionneur, on m'a offert la magnifique chance de travailler en tant que manager d'entrepôt chez InBev. Ce fut à la fois stimulant et excitant d'apprendre un nouveau métier, sur le terrain. C'est fantastique de constater l'amélioration de la productivité dans l'entrepôt, et dans ce job, chaque jour apporte un nouveau défi à relever.'

Stéphane Delu
Warehouse Manager, France



'La saison touristique en été revêt pour nous une importance capitale, mais je travaille avec des points de connexion dans des petits villages pendant toute l'année, afin de nouer des relations durables. En hiver, lorsque nos distributeurs ne voyagent pas aussi loin, je me charge moi-même de livrer nos marques dans ces petits villages; j'aide ainsi nos clients qui nous soutiendront à leur tour pendant les mois d'été si importants.'

Stoyan Stoyanov
Sales Representative, Bulgarie



'Nous avons amélioré l'efficacité de nos activités en boissons non alcoolisées grâce à un système léger de traçabilité que nous avons mis en place afin d'optimiser l'utilisation des bouteilles consignées. Grâce à ce système, elles peuvent être réutilisées plus rapidement et remplacées dans les rayons, prêtes à être dégustées par nos consommateurs.'

Fernando Forti
Sales Representative, Argentine



'Nous sommes fiers d'avoir obtenu la qualification Voyager Plant Optimization à l'usine d'Icheon en 2007, et d'avoir ainsi imprégné nos procédés brassicoles de la culture et la méthodologie d'InBev.'

Keunyoung Lee
Brasseur, Corée du Sud



'En changeant de source d'approvisionnement et en testant une nouvelle pièce pour nos étiqueteuses, nous avons économisé de l'argent et du temps de maintenance. C'est peut-être une petite mesure mais en remplaçant une pièce de 8 dollars par une pièce de 3 dollars tout aussi efficace et solide, nous allons réaliser une économie annuelle de 20 000 dollars environ.'

Bernie Marshall
Maintenance Mechanic, Canada



'La qualité de nos boissons constitue le point central de nos activités et mon travail consiste à m'assurer que rien ne menace cette qualité, à aucun moment. J'applique la politique de tolérance zéro à nos processus et à nos méthodes de production car, pour gagner la confiance des consommateurs, il ne sera jamais question d'emprunter des chemins de traverse.'

Micheline Helena Ferreira
Quality Assurance Manager, Brésil

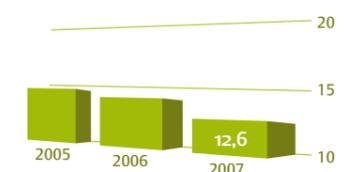
Résultat des Zones en bref

Amérique du Nord

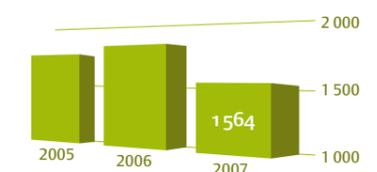
La Zone s'est attachée à recentrer son énergie sur ses activités principales et à renforcer encore la culture d'InBev, ce qui nous a permis de continuer à enregistrer une croissance de l'EBITDA malgré des conditions de marché difficiles. Nos marques canadiennes ont renoué avec la croissance sur le marché des États-Unis tandis que les marques Lakeport, avec Budweiser et Bud Light, ont fortement stimulé les résultats au Canada.



12% de l'EBITDA normalisé



Volumes



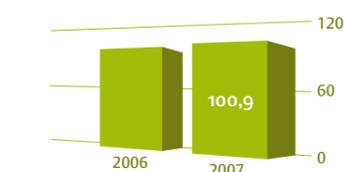
Produits

Amérique latine Nord

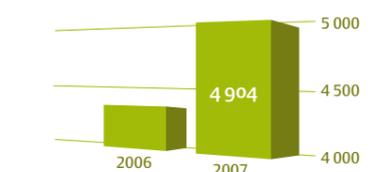
Dans l'ensemble, la Zone s'est bien comportée en 2007, avec une croissance des volumes et de l'EBITDA, stimulée par un développement positif du marché au Brésil. Alors que la part de marché de la bière affichait une légère baisse généralisée au Brésil en début d'année, des hausses de part de marché ont été enregistrées, mois après mois, depuis le mois d'avril. À l'exception du Venezuela, tous les marchés autres que le Brésil se sont considérablement améliorés par rapport à 2006, ce qui place la Zone dans une position de force pour aborder l'année 2008.



46% de l'EBITDA normalisé



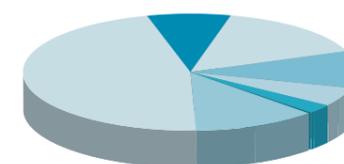
Volumes



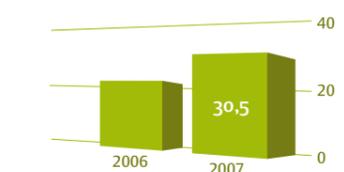
Produits

Amérique latine Sud

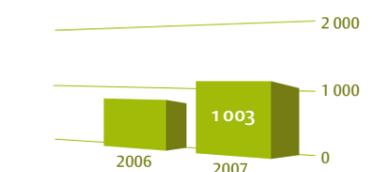
L'Amérique latine Sud a connu une très bonne année – sa première en tant que Zone entièrement intégrée dans la structure de gestion d'InBev. On a relevé une croissance des volumes et de l'EBITDA au fur et à mesure que les activités adoptaient le modus operandi d'InBev et que les équipes assimilaient la culture de l'entreprise. Au sein de la Zone, ce sont plus particulièrement l'Argentine et la Bolivie qui ont affiché une forte croissance et une amélioration du mix de ventes par le renforcement du segment des bières de luxe dans les deux pays.



8% de l'EBITDA normalisé



Volumes

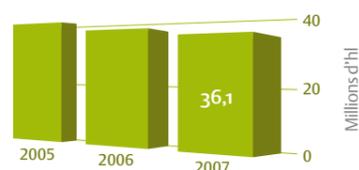


Produits

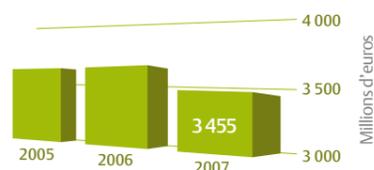
Résultat des Zones en bref



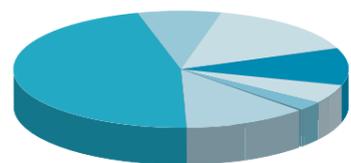
15% de l'EBITDA normalisé



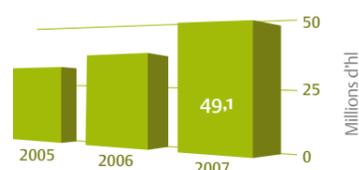
Volumes



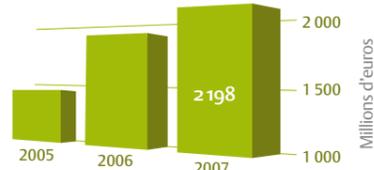
Produits



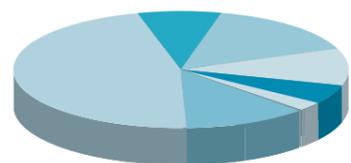
10% de l'EBITDA normalisé



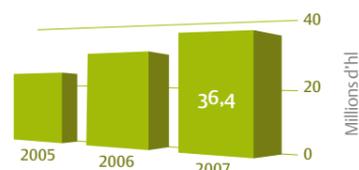
Volumes



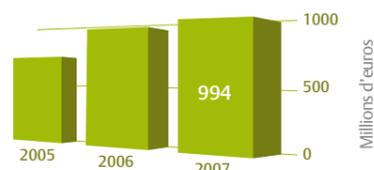
Produits



5% de l'EBITDA normalisé



Volumes



Produits

Europe de l'Ouest

Cinq des six principaux pays de la Zone ont conservé ou amélioré leur part de marché en 2007 dans le contexte d'une année très difficile pour le secteur de la bière. Cependant, les résultats de la Zone ont subi l'impact négatif de la sous-performance de Stella Artois au Royaume-Uni. L'entreprise s'attache à remédier à cette sous-performance pour permettre à la marque de renouer avec la croissance avec le temps. Toute la Zone a continué à maintenir une gestion stricte des coûts et grâce à l'application du ZBB (Zero-Based Budgeting – budgétisation base zéro), elle a poursuivi avec succès la conversion de fonds non relatifs en fonds relatifs aux ventes.

Europe centrale & de l'Est

Bonne croissance des volumes et de l'EBITDA pour cette Zone en 2007, alors qu'elle continue à améliorer sa gestion des coûts. Maintenant établie en Russie, l'équipe de direction de la Zone est bien placée pour appréhender les changements qui interviennent sur le marché et pour y répondre rapidement. La Russie et l'Ukraine ont toutes deux enregistré une amélioration de leur mix de ventes en 2007 par l'augmentation réussie de la part des bières de luxe dans leur portefeuille. L'innovation a continué à conforter la croissance, particulièrement en Russie.

Asie-Pacifique

2007 fut une très bonne année pour la Corée du Sud avec la croissance de la marque Cass qui a amélioré la part de marché d'InBev dans le pays, renversant ainsi la tendance négative précédente. En Chine, la marque Sedrin affiche une croissance supérieure à celle du marché et a été introduite dans de nouvelles régions géographiques avec succès. D'autres bières locales ont enregistré de moins bons résultats dans le contexte d'un marché hautement compétitif. L'amélioration de la croissance des volumes en Chine sans compromettre la rentabilité constitue une des principales priorités de la société dans la Zone pour 2008.



Titres et faits marquants des Zones

Europe de l'Ouest

Vente de 90% des parts de la filiale immobilière d'InBev à Confinimmo

InBev a annoncé, en octobre 2007, la conclusion d'une transaction passée avec Confinimmo par laquelle cette dernière a acquis 90% des parts d'Immobrew S.A./N.V., une filiale d'InBev Belgium possédant directement 823 cafés en Belgique et indirectement 245 cafés aux Pays-Bas. Dans le même temps, InBev Belgium et InBev Netherlands ont conclu des contrats de bail globaux avec Immobrew et ses filiales néerlandaises en ce qui concerne ces cafés. La vente s'inscrit dans l'engagement pris par InBev de dégager des capitaux investis dans des activités non-clés tout en maintenant les liens commerciaux avec les cafés.

InBev investit 60 millions d'euros dans ses activités brassicoles belges en 2007/2008

En septembre 2007, InBev a annoncé qu'elle allait investir près de 60 millions d'euros dans ses activités brassicoles à Hoegaarden, Jupille et Louvain au cours des 12 prochains mois, en réponse au succès international de Stella Artois et de Hoegaarden, à la croissance de Jupiler aux Pays-Bas ainsi qu'à la réussite des innovations autour de ses marques. Une part importante de ces investissements servira à faire de Hoegaarden une brasserie consacrée spécifiquement au brassage de la bière blanche et sera affectée à des équipements de production et de logistique ainsi qu'à la modernisation des installations. Jupille augmentera considérablement sa production de pils par l'utilisation de la capacité de production ainsi libérée. Louvain continuera à accroître son potentiel d'exportation en affectant les investissements à ses capacités de brassage et d'emballage.

Amérique du Nord

Acquisition de Lakeport par les Brasseries Labatt du Canada

Le 29 mars 2007, Labatt Brewing Company Limited a acquis toutes les parts de Lakeport Brewing Income Trust. La transaction a pu être finalisée après l'échec de la tentative du bureau de la concurrence d'obtenir plus de temps pour examiner la transaction après l'expiration des délais réglementaires d'attente minimale. Les activités de Lakeport ont donc été intégrées avec succès dans celles d'InBev Amérique du Nord. L'acquisition assure à InBev une présence importante dans le segment des bières à bas prix, en pleine croissance dans l'Ontario.

Nouveaux bureaux pour Labatt USA

Dans le cadre de ses activités aux États-Unis, InBev a ouvert les portes de ses nouveaux bureaux à Buffalo en juillet 2007. Sa situation proche du Canada, de ses principaux clients et de ses partenaires commerciaux, et au cœur de l'Ouest de l'état de New York, fait de ce nouveau bureau un emplacement stratégique pour la prochaine phase de croissance de Labatt USA. Pour marquer l'ouverture, les fans de Labatt Blue ont participé à une action promotionnelle de la marque dans le cadre d'une campagne de 'Bienvenue à Buffalo' pendant tout l'été.

Amérique latine Nord

Acquisition par AmBev de Cintra afin d'accroître sa capacité de production

En mars 2007, AmBev annonçait la signature d'un accord de vente et d'achat, portant sur l'acquisition de 100% des parts de Goldensand Comércio e Serviços Ltda., l'actionnaire détenant le contrôle de Cervejarias Cintra Indústria e Comércio Ltda. L'acquisition a permis à AmBev d'augmenter sa capacité de production afin de pouvoir répondre à la demande croissante sur le marché des bières et des boissons non alcoolisées. En vertu des termes de l'offre, les arrangements visant le transfert de la marque Cintra vers AmBev ont commencé en novembre 2007.

Amérique latine Sud

Une année record pour les investissements en Argentine

En juillet 2007, la Zone Amérique latine Sud a officiellement ouvert une usine de boissons non alcoolisées PepsiCo sur son site de Zárate, dans la province de Buenos Aires en Argentine, soit un investissement de 11 millions de USD (plus de huit millions d'euros). L'investissement renforce le partenariat stratégique fructueux qu'InBev a noué avec PepsiCo en Argentine.

En plus, afin de pouvoir suivre la demande croissante de bières et de boissons non alcoolisées sur ce marché, des investissements ont été consentis pour accroître la capacité dans les brasseries existantes en Argentine, ce qui a fait de 2007 une année record pour les investissements dans ce pays. Le groupe a également procédé à l'extension des installations en Bolivie et au Paraguay.

Europe centrale & de l'Est InBev ouvre sa 10^{ème} brasserie en Russie

En Octobre 2007, la 10^{ème} brasserie russe d'InBev est devenue opérationnelle à Angarsk afin de satisfaire à la demande croissante que connaît l'Est du pays. Tout en augmentant les capacités de production, cet emplacement stratégique réduit les délais de distribution, et donne l'assurance que nos bières atteignent les consommateurs aussi rapidement et efficacement que possible.

Asie-Pacifique

Nouvelle brasserie en construction en Chine orientale

InBev China a annoncé son intention de construire une nouvelle brasserie à Zhoushan, dans la province de Zhejiang, en Chine orientale. L'usine sera opérationnelle en 2008. La nouvelle usine comprendra un centre de traitement et d'élimination moderne pour les eaux usées et les gaz, équipé des technologies et processus de pointe en matière de protection de l'environnement. La ville de Zhoushan accueille près de 10 millions de touristes par an et la nouvelle brasserie contribuera à répondre à la demande croissante des consommateurs pour des bières de luxe, de haute qualité. Elle servira également de nouveau centre de distribution pour Sedrin.

InBev s'engage dans un accord de joint-venture à long terme en Inde

InBev a annoncé en mai 2007 la conclusion d'un accord de joint-venture à long terme avec le groupe RKJ, un important groupe dans l'industrie des boissons, actif en Inde. Il s'agit pour InBev d'un tremplin pour investir sur ce marché porteur qu'est celui de la bière en Inde. Cet accord n'exercera pas d'impact majeur sur les activités d'InBev à court et à moyen termes, mais InBev reste néanmoins convaincue que son savoir-faire brassicole associé à la discipline financière et opérationnelle du groupe RKJ permettra à ce partenariat de déployer son plan d'action et d'asseoir une présence significative avec le temps.





Les collaborateurs d'InBev

Rencontre avec le Comité exécutif
(Executive Board of Management)

Les
collaborateurs
qui nous donnent les moyens

Les collaborateurs d'InBev

Nos collaborateurs sont au cœur même de nos activités et représentent notre seul avantage concurrentiel à long terme. Chaque année, nous nous attachons à renforcer leurs capacités, à attirer et à faire émerger des talents, à déployer les personnes adéquates, motivées par nos systèmes de fixation d'objectifs et de récompense, pour qu'elles parviennent aux meilleurs résultats pour l'entreprise. Les actions menées en 2007 comprennent :

Plus de transparence quant à la culture d'entreprise d'InBev

Plus de deux ans après la création d'InBev, nous avons rassemblé les réactions de nos collaborateurs dans toute la société et avons créé ce que nous appelons nos 'principes Rêve, Collaborateurs, Culture'. Ces dix principes expriment les aspirations de la société et son engagement à développer et à déployer de formidables collaborateurs au cœur d'une culture d'entreprise qui cible des performances de haut niveau.

Renforcement de l'évaluation des performances

En 2007, nous avons accru la visibilité de notre organisation mondiale et de l'évaluation du personnel. Nous avons modifié les compétences comportementales pour qu'elles correspondent aux dix principes de l'entreprise; nous avons élargi l'utilisation de notre outil de feedback à 360 degrés dans l'organisation, et nous avons veillé à ce que des évaluations semestrielles des performances et compétences individuelles deviennent une discipline dont la responsabilité incombe à tous les managers.

Renforcer l'engagement des employés

Cette année, nous avons étendu la couverture de notre enquête globale sur l'engagement du personnel de sorte qu'elle couvre maintenant chaque pays dans lequel nous opérons. A la lecture des réponses, nous décelons, par rapport à l'année dernière, une tendance encourageante quant à l'amélioration de l'opinion des employés par rapport à leurs perspectives de développement de carrière au sein de l'entreprise, un point qui a fait l'objet d'actions ciblées au cours de cette année.



'Un mélange de passion et de travail d'équipe nous aide à concrétiser des idées, à en faire une réalité.'

En investissant dans nos ressources et dans nos meilleures pratiques, tout en nous efforçant toujours à devenir plus efficaces dans tout ce que nous entreprenons, nous sommes parvenus à lancer de nombreux projets enthousiasmants en matière d'innovation et de développement'.

Global Experimental Brewery Team
Siège administratif, Belgique



'Le Programme mondial de formation de managers (Global Management Trainee Program) m'a permis de comprendre réellement comment différentes disciplines interagissent à chaque niveau – monde, Zone et pays. Cette expérience m'a procuré une base solide pour exercer mes fonctions actuelles de manager en Planning & Performance Management, où je collabore avec différents départements dans le but de devenir le meilleur partenaire commercial pour nos clients professionnels.'

Hester Van Lint

Dans l'ensemble, nous avons recruté **123 jeunes diplômés** dans **17 pays** à travers nos six Zones

Planification de carrière et développement des talents

Notre approche consiste à créer de futurs dirigeants par l'expérience directe de nos activités et de les doter des compétences adéquates par le biais d'expériences très stimulantes au fur et à mesure de l'évolution de leur carrière chez InBev. Nous avons élaboré un cadre connu sous le nom de 'PACE', que nous nous engageons à utiliser afin de veiller à ce que des personnes talentueuses accumulent une expérience suffisamment ample et profonde dans toute l'entreprise de manière à maximaliser leur potentiel de développement de carrière.

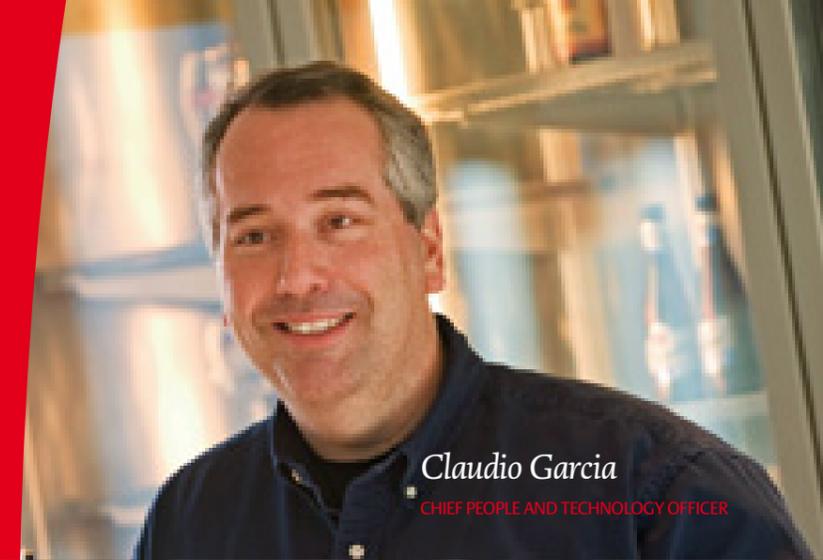
Promotions internes

Étant donné notre investissement dans le développement des talents, notre approche consiste à accorder des promotions aux personnes au sein de la société, chaque fois que cela est possible. En 2007, InBev a promu plus de 15 pour cent de son personnel au niveau des cadres, et les promotions dans l'ensemble des Zones ont concerné plus de 4 000 personnes.

Élargir notre réserve de futurs talents

Cette année, nous avons étendu notre Global Management Trainee Program à la Corée du Sud pour la première fois. Dans l'ensemble, nous avons recruté 123 jeunes diplômés dans 17 pays à travers nos six Zones. Trois des membres de l'actuel Comité exécutif (Executive Board of Management) ont commencé leur carrière dans la société en suivant ce programme, ce qui démontre la possibilité de gravir les échelons au sein de l'organisation.

Rencontre avec le Comité exécutif (Executive Board of Management)



Claudio Garcia
CHIEF PEOPLE AND TECHNOLOGY OFFICER



Alain Beyens
ZONE PRESIDENT CENTRAL &
EASTERN EUROPE 2007
ZONE PRESIDENT WESTERN EUROPE 2008



Chris Burggraeve
CHIEF MARKETING OFFICER



Stéfan Descheemaeker
ZONE PRESIDENT WESTERN EUROPE 2007
CHIEF STRATEGY OFFICER 2008



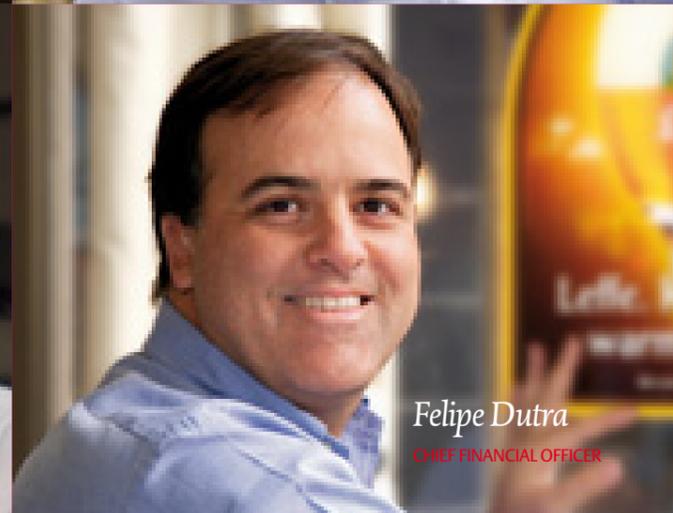
Miguel Patricio
ZONE PRESIDENT NORTH AMERICA 2007
ZONE PRESIDENT ASIA PACIFIC 2008



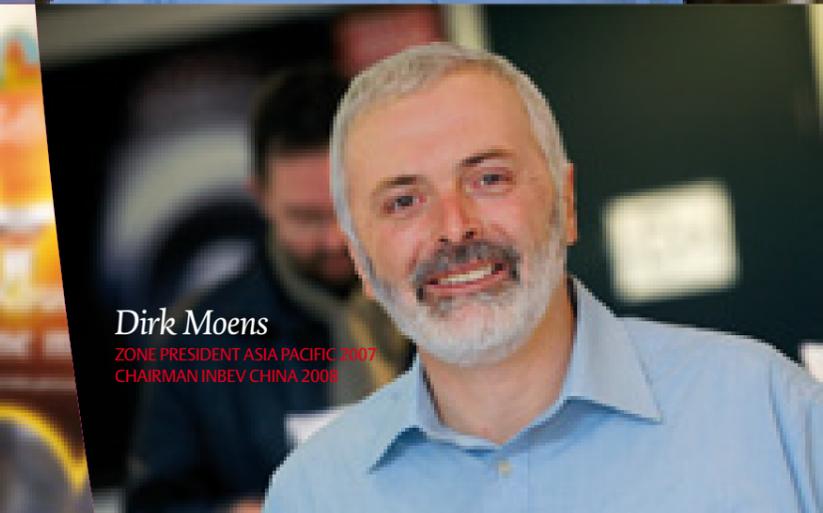
Claudio Braz Ferro
CHIEF SUPPLY OFFICER



João Castro Neves
ZONE PRESIDENT LATIN AMERICA SOUTH



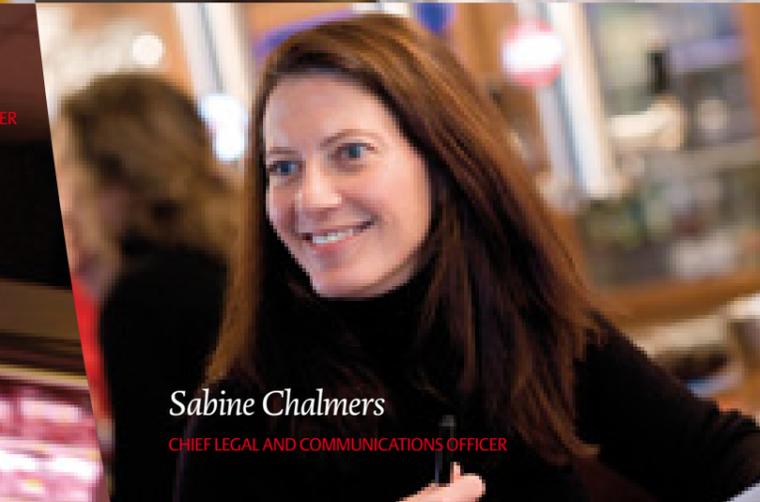
Felipe Dutra
CHIEF FINANCIAL OFFICER



Dirk Moens
ZONE PRESIDENT ASIA PACIFIC 2007
CHAIRMAN INBEV CHINA 2008



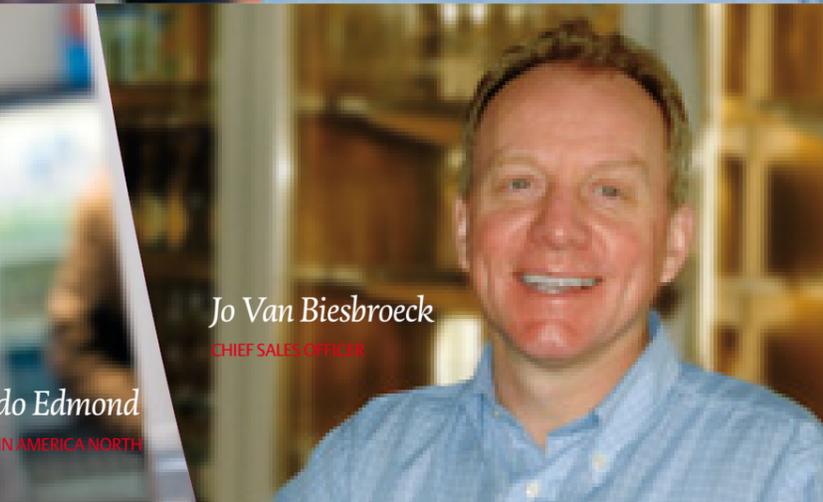
Carlos Brito
CHIEF EXECUTIVE OFFICER



Sabine Chalmers
CHIEF LEGAL AND COMMUNICATIONS OFFICER



Luiz Fernando Edmond
ZONE PRESIDENT LATIN AMERICA NORTH



Jo Van Biesbroeck
CHIEF SALES OFFICER



Le
monde
qui nous entoure

La meilleure entreprise brassicole
dans un monde meilleur

Consommation responsable

L'environnement

La meilleure entreprise brassicole dans un monde meilleur

Le rêve d'InBev est de devenir la meilleure entreprise brassicole dans un monde meilleur. Ce faisant, nous nous attachons aussi à apporter plus de valeur aux gens, aux communautés et aux endroits où nous déployons nos activités, de manière à exercer une influence positive sur le monde qui nous entoure.

En tant que brasseur leader au niveau mondial avec des activités dans plus de 30 pays et des ventes dans plus de 130 pays, nous prenons nos responsabilités d'entreprise mondiale citoyenne très au sérieux. Nous savons que nous pouvons créer une différence par notre intégrité dans la conduite de nos affaires, par le caractère durable de notre utilisation des ressources, et par la manière dont nous nous engageons avec les consommateurs à promouvoir une consommation responsable de nos produits.

Notre ambition consiste à édifier une entreprise pour le long terme, qui laisse un héritage dont on puisse s'enorgueillir - pour les gens qui travaillent pour nous et avec nous, pour les générations futures et l'avenir de l'environnement dans lequel elles vivront, et surtout, pour nos consommateurs qui, nous l'espérons, éprouveront toujours autant de fierté à choisir nos produits que celle qui est la nôtre en les créant.

En août 2007, InBev a publié son troisième 'Global Citizenship Report'² (Rapport de citoyenneté mondiale) que l'on peut consulter sur notre site web sur www.InBev.com/citizenship. Ce chapitre traite en détail de certains des points abordés dans ce rapport, et relate aussi de nouvelles initiatives prises depuis sa publication.

Engagement des parties concernées : montrer l'exemple en Chine

En décembre 2007, InBev a organisé un événement à Pékin en partenariat avec l'Administration gouvernementale de protection de l'environnement (State Environment Protection Administration - SEPA), qui réunissait un large éventail de parties concernées par l'environnement. A cette occasion, InBev fut la première entreprise en Chine à présenter son Global Citizenship Report au 'Centre for Promotion for Corporate Responsibilities', inauguré lors de cet événement par le SEPA, afin de continuer à développer la responsabilité environnementale des entreprises en Chine.

Faire progresser les principes du Pacte mondial des entreprises (dit 'Global Compact') des Nations Unies

En 2007, InBev a officiellement présenté sa première communication sur ses progrès au Global Compact des Nations Unies, dont nous adoptons les principes. A l'avenir, nous continuerons à communiquer les progrès chaque année.

Citoyenneté d'entreprise : priorités pour 2008. Nous concentrerons nos efforts sur les points suivants :

Consommation responsable de nos produits

Nous continuerons à développer des initiatives basées sur les points forts de nos actions existantes et bien établies, qui ont pour but de promouvoir une consommation responsable. Nous entendons communiquer avec un plus grand nombre de consommateurs dans des régions géographiques plus étendues et travailler avec nos propres collaborateurs, tout en continuant à réglementer nous-même nos communications commerciales, de manière responsable.

L'environnement – maintenant et pour l'avenir

La pérennité de notre entreprise et celle de l'environnement sont étroitement liées. Cela signifie en pratique que nous devons nous montrer aussi efficaces que possible dans l'utilisation des ressources naturelles, comme l'eau que nous employons pour brasser nos bières, que nous devons recycler nos sous-produits et nos déchets, et accepter de relever les grands défis du futur communs à tous, comme le changement climatique, en réduisant nos émissions de gaz carbonique.

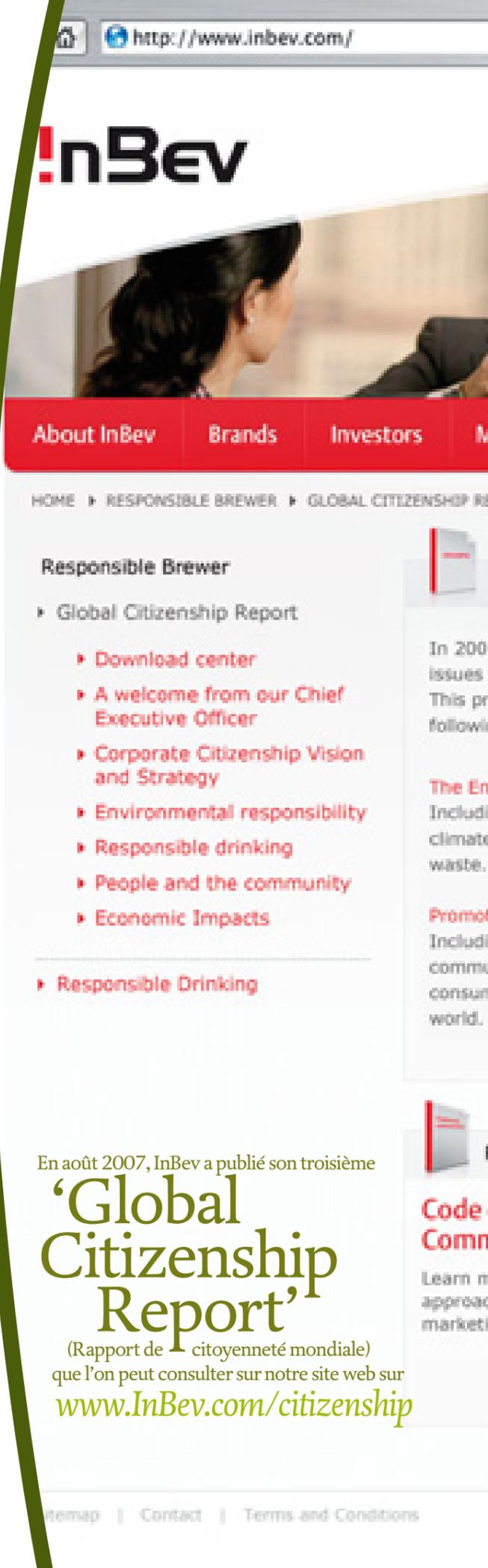
Soutenir les communautés

Dans l'ensemble de nos activités, un éventail varié et étendu de programmes apporte son soutien aux communautés locales dans des domaines tels que la santé, l'éducation, des projets environnementaux locaux et des dons caritatifs directs. En 2008, nous entendons encourager un soutien stratégique des communautés autour des thèmes du patrimoine, de l'éducation et de l'environnement afin de maximaliser les bienfaits que nous pouvons apporter localement.

Nous continuerons à nous engager aux côtés des parties prenantes dans ces domaines, avant de mettre en œuvre des plans d'action au niveau des pays.

Outre ces objectifs externes, nous continuerons à poursuivre notre ambition interne relative à la gouvernance d'entreprise et au respect des règles en vigueur, afin de veiller ainsi à accomplir ce qui est bien, de la bonne manière, renforçant ainsi l'intégrité globale de nos activités. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le chapitre sur la gouvernance d'entreprise, en page 127.

² Le GCR 2007 est basé sur les données de 2006 et les données de 2007 seront disponibles dans le Global Citizenship Report de 2008.



En août 2007, InBev a publié son troisième 'Global Citizenship Report'² (Rapport de citoyenneté mondiale) que l'on peut consulter sur notre site web sur www.InBev.com/citizenship

Consommation responsable

Notre responsabilité primordiale vis-à-vis de nos consommateurs est de veiller à la sécurité et à la qualité irréprochable de nos produits. Nous reconnaissons toutefois une autre responsabilité qui a trait à la manière dont les consommateurs utilisent nos produits.

Nous adoptons une double approche pour assumer notre responsabilité élargie à propos de nos produits. Tout d'abord, nous veillons à ce que nos activités de marketing épousent notre point de vue quant à la consommation responsable et n'encouragent pas l'abus d'alcool. Ensuite, nous aidons à aborder ou à prévenir les problèmes liés à l'abus d'alcool par le biais de campagnes ciblées.

Notre point de vue

InBev croit en une consommation modérée telle que la pratique la grande majorité de nos consommateurs. Cette attitude n'est pas seulement plus bénéfique pour les individus et pour la société, elle sert également les intérêts à long terme de notre entreprise et de ses marques. Le Global Citizenship Report 2007 donne une description complète de notre point de vue, notamment notre soutien en faveur de restrictions légales concernant l'âge de consommation d'alcool, ou en faveur de l'application de restrictions liées à la présence d'alcool dans le sang en vue de prévenir la conduite sous l'influence de l'alcool.

Code de communications commerciales

InBev possède un Code de communications commerciales (Commercial Communications Code) unique et mondial, qui constitue la norme minimale applicable partout où nous exerçons nos activités. Si les réglementations locales sont moins strictes que celles du Code, c'est le Code qui l'emporte. Si les règles locales sont plus précises, alors elles seront appliquées. Dans de nombreux cas, notre Code va bien plus loin que les cadres légaux existants.

Les principaux objectifs du Code consistent à veiller à ce que notre publicité n'encourage pas une attitude inadéquate et qu'elle ne s'adresse pas aux personnes en dessous de l'âge légal de consommation de boissons alcoolisées. Le Code s'applique à toutes les formes de marketing et de communications commerciales sur l'ensemble des produits d'InBev contenant plus de 0,5% d'alcool par volume.

Le Code comporte des principes spécifiques concernant les points suivants:

- La consommation responsable
- L'âge légal de consommation de boissons alcoolisées
- L'association de l'alcool et l'exercice d'activités dangereuses
- Les aspects relatifs à la santé
- La teneur en alcool
- La performance et la réussite

Programmes de consommation responsable dans le monde

L'Amérique latine soutient l'application de limites en matière de consommation d'alcool et de conduite

Nos opérations d'Amérique latine Nord ont fait don de plus de 20 000 alcootests à usage unique dans les états de São Paulo, Rio de Janeiro, Rio Grande do Sul et dans le district fédéral. En Amérique latine Sud, nous coopérons également avec les autorités en Argentine dans la prévention des accidents par une donation d'alcootests de dernière génération, à usage multiple.

En 2007,

InBev a lancé un nouveau **site web** mondial sur la consommation responsable sur lequel on trouve des informations sur tous nos programmes liés à ce thème.

Pour plus d'informations, visitez le site sur <http://www.InBev.com/responsiblebrewer>

Promotion du message 'boire ou conduire' en Russie

La campagne musclée qu'a menée InBev contre l'alcool au volant a suscité pas mal de réactions parmi le public et a gagné le premier prix lors du Festival de Moscou de publicité sociale, organisé par les autorités moscovites. Le spot publicitaire fut programmé afin que sa sortie coïncide avec la semaine nationale de sécurité routière et plus de 70 chaînes l'ont diffusé; cette action bénéficiait également du soutien de panneaux d'affichage le long des routes et d'une communication en ligne.

Promotion d'une consommation responsable au Royaume-Uni : 'The Drinkaware Trust'

InBev U.K. est un des membres fondateurs du Drinkaware Trust, un organisme caritatif agréé qui vise à mieux sensibiliser le public à la consommation responsable d'alcool au Royaume-Uni, à l'aider à en comprendre la signification et à changer positivement les habitudes de consommation. Nos produits britanniques portent une référence au site web Drinkaware et mentionnent clairement le nombre d'unités d'alcool contenues dans la bouteille ou la canette.

'Make a Plan' au Canada

Notre programme canadien 'Make a Plan' (Planifiez) est une campagne publicitaire visant à attirer l'attention des adultes sur l'importance d'une consommation responsable de l'alcool. Il entend principalement aider les adultes à s'amuser en toute sécurité en planifiant leurs sorties. La campagne s'exprime par la bouche des enfants et s'adresse directement aux parents et aux autres adultes en leur donnant des suggestions empreintes de bon sens sur la consommation responsable, en abordant des sujets tels que rentrer chez soi sans danger, se comporter en hôte responsable et désigner un chauffeur attitré. Des enfants d'employés de la société se sont portés volontaires pour figurer dans la campagne, une manière d'engager encore davantage l'ensemble de l'entreprise dans ce message important.

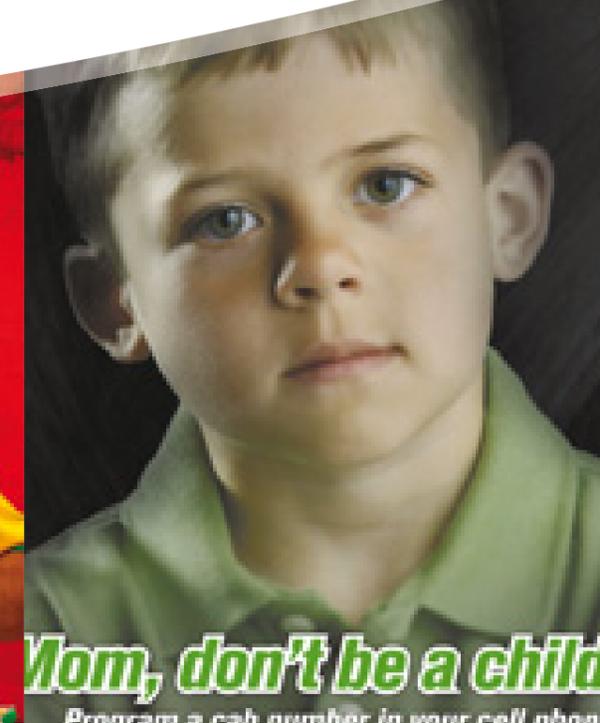
ДО ЗА РУЛЕМ УБИВАЮТ
ПОЗДНО. ВСЕГДА



"Не пейте за рулем"



Батьківські збори?



Mom, don't be a child

Program a call number in your cell phone

L'environnement

En tant qu'entreprise à vocation véritablement mondiale, nous prenons nos responsabilités vis-à-vis de l'environnement très au sérieux chez InBev. Etant donné que nos produits proviennent de la terre, nous avons pleinement conscience que tout ce qui est bénéfique à l'environnement se révèle également bon pour nos activités.

Relever le défi du gaz carbonique

On prévoit que le changement climatique aura des conséquences environnementales, économiques et sociales à la fois graves et d'une grande portée. En ce qui concerne nos activités, il peut directement affecter les résultats et coûts des récoltes ainsi que la qualité de nos matières premières essentielles. Il peut également conduire à des restrictions dans la distribution d'eau, à l'augmentation des prix de l'énergie, à des conditions météorologiques touchant nos brasseries et notre chaîne d'approvisionnement, et évidemment, à des changements dans la demande des consommateurs. Face à ces défis, nous souhaitons participer à la solution en réduisant nos émissions de gaz carbonique par l'efficacité énergétique et par une gestion et un approvisionnement plus intelligents de l'énergie.

Notre utilisation de l'énergie

Depuis 2005, nous avons réduit de 16,7% la quantité d'énergie nécessaire pour produire un hectolitre de produit, et nous poursuivons notre travail afin de nous améliorer année après année.

Approvisionnement en énergie renouvelable

Nous produisons une petite partie, mais une partie croissante, de notre électricité à partir de sources d'énergie renouvelable telles que le biogaz et le biocarburant. En 2007, nous avons utilisé la biomasse, comme par exemple l'eucalyptus, la sciure de pins, les fibres de noix de coco et les glumes de riz, pour alimenter des chaudières et produire de la chaleur dans nos usines d'Agudos, de Lages, de Teresina, de Viamão et de Cuiabá au Brésil. En Argentine, nous avons réduit nos émissions de gaz carbonique de 24 221 tonnes depuis 2004 en remplaçant le pétrole lourd par de la sciure d'eucalyptus pour alimenter les chaudières. Au Brésil, nous avons également substitué deux millions de mètres cubes de gaz naturel sur les sites de Jacarei, Jaguariúna, Jundiá, Guardulhos et Juatuba en utilisant des systèmes sur site de transformation de biogaz en énergie.

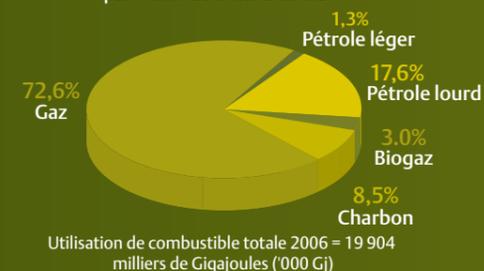
En Europe de l'Ouest, sept brasseries produisent du biogaz utilisé pour générer de la chaleur et de l'électricité. Nous envisageons la production de biogaz à partir de produits dérivés tels que les céréales et levures restantes à l'usine de Wernigerode en Allemagne. Le biogaz produit sera utilisé pour la production d'électricité, de chaleur et de réfrigération.

Citons parmi nos futurs investissements un nouveau bâtiment de chaudières dernier cri pour la brasserie de Louvain en Belgique et l'optimisation de la récupération de gaz carbonique à la brasserie de Jupille en Belgique.

En 2007, nos sites d'Amérique latine Nord ont lancé leur projet de mécanisme pour un développement propre, le premier projet de ce type jamais présenté par une entreprise de boissons et approuvé par le gouvernement brésilien. Le projet à la brasserie de Viamão est maintenant pleinement agréé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous avons introduit des sources renouvelables d'énergie dans le modèle énergétique du site Águas Claras do Sul, en remplaçant le pétrole par de la biomasse solide provenant de glumes de riz pour la production de vapeur. Cette mesure devrait réduire nos émissions de gaz carbonique de 188 000 tonnes au cours des sept prochaines années.

En 2007 également, la Zone Amérique latine Sud a donné un coup d'envoi au processus d'accord pour son premier projet de réduction d'émissions certifiée à la brasserie de Ypané au Paraguay, un projet de biomasse qui substituera 5 000 tonnes de pétrole par an et contribuera ainsi à la pérennité de la communauté locale.

Production d'énergie sur site par source de combustible 2006



97% des déchets et produits dérivés d'InBev sont recyclés

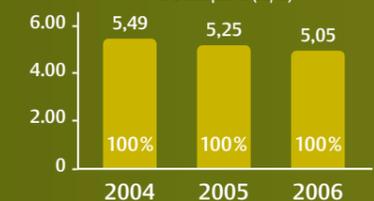
Nous nous devons d'assumer la responsabilité des déchets que nous produisons en brassant nos bières et de l'impact écologique de nos emballages. Notre stratégie consiste à retirer les produits dérivés ayant une valeur résiduelle de l'ensemble de nos déchets afin de les recycler ou de les réutiliser, et de recycler les autres déchets tels que les déchets d'emballage sur site. Nous sommes particulièrement fiers de nos résultats de gestion des produits dérivés et nous continuerons à les consolider en 2008.

Nous atteignons maintenant un taux de réutilisation/recyclage global de 97%. Dans certains domaines de nos activités, ce chiffre est même plus élevé. En Amérique latine Nord par exemple 98,1% de l'ensemble des déchets et des produits dérivés de la société ont été recyclés en 2006, et les 12 plus grandes usines de la Zone ont réutilisé/recyclé 99% de leurs déchets. Notre brasserie Stella Artois à Louvain, en Belgique, peut également s'enorgueillir de figurer parmi les usines ayant atteint un taux de recyclage de 99%.

L'eau – au cœur même de nos produits

L'eau constitue un élément fondamental de notre activité. Nous devons pouvoir compter sur la fourniture d'eau potable de la plus haute qualité pour produire nos bières et boissons non alcoolisées. L'eau est également utilisée dans le processus de brassage, comme par exemple pour le nettoyage, le refroidissement et la production de vapeur. Nous portons une double responsabilité – vis-à-vis de toutes les parties concernées et vis-à-vis de nos activités – de gérer l'utilisation de l'eau efficacement, particulièrement dans les parties du monde où sa disponibilité est limitée. Le diagramme ci-dessous montre que notre consommation d'eau par hectolitre de produit a diminué de 3,8% au cours des trois dernières années.

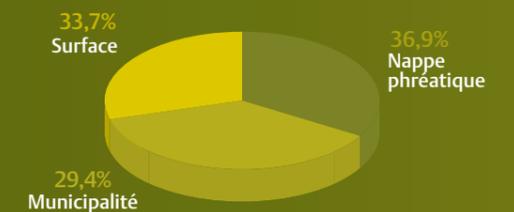
Utilisation totale d'eau par hectolitre de production



2004 et 2005 reformulés afin d'inclure les données historiques disponibles pour le champs d'action élargi en 2006.

D'où provient notre eau ?

Sources d'eau 2006



Utilisation totale d'eau 2006 = 1 052 millions d'hectolitres

Réduction de la consommation d'eau à Ningbo en Chine

La réduction de la consommation d'eau constitue une des plus grandes priorités de notre brasserie de Ningbo en Chine. Un programme intensif de réduction d'eau a permis une économie de 15,9 millions de litres d'eau, soit une réduction de 0,7 hectolitre d'eau utilisée par hectolitre de bière. D'autres améliorations sont prévues pour l'avenir.





O CARNAVAL
 É AGORA.
 TÁ REDONDO?
 Yeah, Yeah!



SE BEBER, NÃO DIRIJA.
 VENDA PROIBIDA PARA MENORES DE 18 ANOS.

Rapports

Rapport financier

- 50 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 60 Rapport du commissaire
- 62 Comptes annuels consolidés
- 120 Information aux actionnaires
- 124 Extraits des comptes annuels statutaires d'InBev SA (non consolidés) préparés en concordance avec les normes comptables belges
- 126 Glossaire

Rapport de gestion du Conseil d'administration

InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: INB) basée à Leuven, Belgique. Ses origines remontent à 1366 et elle est aujourd'hui le brasseur leader au niveau mondial. En tant que société réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, InBev s'appuie sur un portefeuille soigneusement diversifié de plus de 200 marques. Ce portefeuille comprend des bières qui sont de véritables icônes d'envergure mondiale telles que Stella Artois® et Beck's®, des marques présentes dans plusieurs pays et qui enregistrent une croissance rapide telles que Leffe® et Hoegaarden®, ainsi que de nombreuses 'championnes locales', très en vogue auprès des consommateurs, comme Skol®, Quilmes®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, Sedrin®, Cass® et Jupiler®. InBev emploie près de 89 000 collaborateurs et déploie ses activités dans plus de 30 pays sur le continent américain, en Europe et dans la Zone Asie-Pacifique. En 2007, InBev a réalisé des produits de 14,4 milliards d'euros. Pour de plus amples informations, consultez notre site Internet www.InBev.com.

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'InBev.

Plusieurs acquisitions, cessions et joint-ventures ont influencé notre bénéfice d'exploitation et notre situation financière durant ces deux dernières années. Pour des plus amples détails sur les acquisitions et cessions des filiales et sur l'achat des intérêts minoritaires, veuillez consulter annexe 5 *Acquisitions et cessions de filiales* et annexe 13 *Goodwill*.

Données financières clés

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans nos produits et charges opérationnels ainsi que les données principales de notre flux de trésorerie.

Millions d'euros	2007	%	2006	%
Produits¹	14 430	100,0	13 308	100,0
Coûts des ventes	(5 936)	41,1	(5 477)	41,2
Marge brute	8 494	58,9	7 831	58,8
Frais de distribution	(1 713)	11,9	(1 551)	11,7
Frais commerciaux et de marketing	(2 134)	14,8	(2 115)	15,9
Frais administratifs	(990)	6,9	(1 075)	8,1
Autres produits/(charges) d'exploitation	263	1,8	133	1,0
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	3 920	27,2	3 223	24,2
Eléments non-récurrents	374	2,6	(94)	0,7
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	4 294	29,8	3 129	23,5
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	1 863	12,9	1 522	11,4
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	2 198	15,2	1 411	10,6
Amortissements et dépréciations	(1 030)	7,1	(1 093)	8,2
EBITDA normalisé	4 992	34,6	4 239	31,9
EBITDA	5 324	36,9	4 223	31,7

Millions d'euros	2007	2006
Activités opérationnelles		
Bénéfice	3 048	2 126
Eléments non-cash inclus dans le bénéfice	2 135	2 279
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions	5 183	4 405
Changement du fonds de roulement	270	131
Utilisation des provisions	(363)	(440)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(1 026)	(809)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 064	3 287
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement nettes	(1 440)	(1 218)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise et achats d'intérêts minoritaires	(1 342)	(2 271)
Autre	424	8
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	(2 358)	(3 481)
Activités de financement		
Dividendes payés	(769)	(617)
Acquisition d'actions de trésorerie	(600)	(59)
Autre	399	884
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(970)	208
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	736	14

Chaque fois qu'il est cité dans le présent document, le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

1 Le chiffre d'affaires net moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

Performance financière

2007 est le troisième exercice complet d'InBev. Au cours de cette année, nous avons enregistré une croissance de 16,5% de l'EBITDA et obtenu une marge d'EBITDA de 34,6%, soit un accroissement interne de 274 points de base par rapport aux 31,9% de l'année précédente.

Au cours des trois premières années d'existence d'InBev, notre marge d'EBITDA a connu une évolution constante : de 26,1% en 2004 (pro forma), en passant par 28,6% en 2005, 31,9% en 2006, pour atteindre 34,6% en 2007. Notre EBITDA a présenté un taux de croissance annuel composé de 16,2% pour ces premières années.

En 2007, notre marge d'EBITDA a augmenté dans cinq de nos six zones:

- Amérique du Nord: en hausse à 38,2% soit 173 points de base en interne;
- Amérique latine Nord: en hausse à 47,3 % soit 344 points de base en interne;
- Amérique latine Sud: en hausse à 40,3 % soit 244 points de base en interne;
- Europe centrale & de l'Est: en hausse à 23,6 % soit 173 points de base en interne;
- Asie-Pacifique: en hausse à 26,5 % soit 88 points de base en interne;
- Europe de l'Ouest: en baisse à 22,3 % soit -9 points de base en interne.

Les volumes consolidés ont enregistré une croissance de 5,2% en 2007, dont 4,7% pour la bière et 8,6% pour les boissons non alcoolisées. Cependant, les volumes de nos propres bières ont augmenté de 5,0% grâce à notre stratégie qui accorde la priorité au développement des volumes des bières de marque, tout en réduisant les volumes des marques de distributeurs et autres bières à plus faible marge. Nos volumes en Amérique latine Nord, en Amérique latine Sud et en Europe centrale & de l'Est ont affiché un niveau solide, plus élevé que notre moyenne globale. Trois éléments principaux ont amoindri nos résultats généraux en termes de volume en 2007: nos performances au niveau de nos parts de marché en Chine et dans le Royaume-Uni (le seul marché d'Europe de l'Ouest où nous avons perdu des parts de marché), et la baisse du marché en général en Europe de l'Ouest.

En matière de coûts, les coûts des ventes par hectolitre ont augmenté de 2,0% par rapport à un taux d'inflation moyen de 4%, grâce à des programmes de productivité efficaces qui nous ont permis de compenser partiellement les pressions inflationnistes en général et des matières premières en particulier.

Les charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 2,1%, confirmant encore une fois la force de notre approche ZBB (Zero-Based Budgeting – Budgétisation base zéro) en matière de gestion des coûts, un art de vivre adopté dans toute l'entreprise.

En ce qui concerne les liquidités dégagées par les activités, elles sont passées de 3 287 millions d'euros en 2006 à 4 064 millions d'euros en 2007, soit une augmentation de 777 millions d'euros, dont 270 millions d'euros représentent une amélioration de notre fonds de roulement.

Volumes

Le tableau ci-dessous présente nos volumes des ventes au niveau mondial, répartis par zone et par pays. Les volumes n'incluent pas seulement les marques et les licences que nous possédons, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en tant que sous-traitant et les produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via nos activités d'exportation sont mentionnés séparément.

Millions d'hectolitres	2007	2006
Amérique du Nord		
Canada	9,7	9,2
Etats-Unis	1,9	4,2
Cuba	1,0	0,9
	12,6	14,3
Amérique latine Nord		
Brésil - bières	70,1	65,6
Brésil - non bières	24,5	22,1
République Dominicaine	1,6	1,6
Equateur	0,2	0,2
Guatemala	0,3	0,2
Pérou	2,5	2,8
Vénézuela	1,7	2,1
	100,9	94,6
Amérique latine Sud		
Argentine	23,2	17,2
Uruguay	1,4	1,0
Paraguay	2,1	1,7
Chili	0,7	0,5
Bolivie	3,1	2,2
	30,5	22,6
Europe de l'Ouest¹		
Royaume-Uni	10,8	11,9
Belgique	6,1	6,3
Pays-Bas	2,8	2,6
France	2,3	2,3
Luxembourg	0,2	0,2
Allemagne	9,6	10,8
Italie	1,4	1,4
Autriche	0,1	0,1
Suisse	0,1	0,1
Espagne	0,2	0,2
Exportation et licences	2,4	3,2
	36,0	39,1
Europe centrale et de l'Est		
Hongrie	2,3	2,3
Bulgarie	1,6	1,5
Croatie	1,7	1,6
Roumanie	3,9	3,4
Serbie	3,5	3,3
Monténégro	0,5	0,5
République Tchèque	2,8	2,7
Russie	21,8	18,7
Ukraine	11,0	9,3
	49,1	43,2
Asie-Pacifique		
Corée du Sud	6,9	6,6
Chine	29,5	23,3
Licences	-	1,1
	36,4	30,9
Activités d'exportation	5,1	1,8
Total	270,6	246,5

1 Comprend les produits de tiers commercialisés ou brassés en tant que sous-traitant: 5,6 millions d'hectolitres en 2007 et 6,4 millions d'hectolitres en 2006.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des volumes par zone. Les commentaires sous-jacents sont basés sur les chiffres de croissance interne:

En 000 hl	2006	Scope ¹	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Amérique du Nord	14 342	(1 710)	(60)	12 572	(0,5)%
Amérique latine du Nord	94 586	931	5 361	100 877	5,7%
Amérique latine du Sud	22 566	5 833	2 125	30 524	9,7%
Europe de l'Ouest	39 147	(1 218)	(1 861)	36 068	(4,9)%
Europe centrale et de l'Est	43 201	-	5 936	49 137	13,7%
Asie-Pacifique	30 924	4 375	1 081	36 380	3,6%
Activités d'exportation et sociétés holding	1 763	3 095	195	5 054	4,0%
Niveau mondial	246 529	11 306	12 777	270 611	5,2%

Les volumes consolidés ont progressé de 5,2% pour l'ensemble de l'année 2007 (FY07), avec une hausse de 4,7% du volume des bières et de 8,6% du volume des non bières. Toutefois, les volumes de nos propres bières ont augmenté de 5,0% grâce à notre stratégie qui accorde la priorité au développement des volumes des bières de marque, tout en réduisant les volumes des marques de distributeurs et autres bières à plus faible marge. La croissance du volume des bières a été stimulée par nos activités en Amérique latine Nord et Sud, en Europe centrale & de l'Est, ainsi que dans la zone Asie Pacifique.

L'Amérique du Nord a enregistré une légère diminution des volumes de 0,5% pour l'exercice 07, avec des résultats positifs au cours du second semestre de cet exercice. Au Canada, les volumes accusent une baisse de 1,4% en interne. Parallèlement à ces résultats internes, à partir du mois d'avril, nos résultats canadiens ont bénéficié de l'arrivée des marques Lakeport dans notre portefeuille et ces marques ont affiché une croissance pendant toute l'année. Aux Etats-Unis, la performance de nos marques canadiennes en termes de volume s'est améliorée au cours du second trimestre. Ce résultat confirme notre décision de maintenir une organisation axée prioritairement sur la vente de ces marques, dans la foulée de l'accord conclu avec Anheuser-Busch ("A-B") par le biais duquel A-B est devenu responsable de la distribution de nos marques d'importation européennes aux Etats-Unis. 2007 est la première année où A-B a importé nos marques européennes pour le marché des Etats-Unis. Nous avons constaté une progression des livraisons après la résolution des problèmes liés aux débuts de la transition et Stella Artois a continué à enregistrer une très forte croissance.

En Amérique latine Nord, les volumes ont augmenté de 5,7% (les bières en hausse de 5,1%; les non bières de 7,2%). Au Brésil, les volumes de bière sont en hausse de 5,6% et notre part de marché pour l'ensemble de l'année 2007 s'élève à 67,8%, avec neuf mois consécutifs de progression. Les volumes des ventes de bière dans les autres pays de la zone ont accusé un recul de 4,9%, un résultat entièrement dû aux volumes très inférieurs dans le secteur au Venezuela, où la société a néanmoins accru sa part de marché.

Les volumes ont augmenté de 9,7% en Amérique latine Sud (bières en hausse de 6,8%; non bières en hausse de 14,3%), avec de fortes hausses des volumes en Argentine, en Bolivie et en Uruguay. Ces progressions ont été portées par la croissance soutenue de nos marques de luxe dans cette zone.

En Europe de l'Ouest, dans le contexte d'une industrie en recul en termes de volumes, nous avons enregistré une baisse de 4,9% de l'ensemble de nos volumes; toutefois, les volumes des bières de marque ont perdu un peu moins, soit 4,4%. Les volumes de bière au Royaume-Uni ont baissé de 10,3% pour l'année complète, avec pour conséquence une perte de marché sur un marché en déclin par rapport à l'an dernier. Les volumes de ventes de bières en Allemagne ont affiché une diminution de 3,8%, avec une part de marché stable pour l'année. Malgré une baisse de 1,5% du volume des bières en Belgique, nous avons accru notre part de marché. Conformément aux résultats précédents, et à l'exception du Royaume-Uni, nous avons accru ou maintenu nos parts de marché sur tous les principaux marchés d'Europe de l'Ouest en 2007.

En Europe centrale & de l'Est, nous avons connu une belle croissance des volumes de 13,7%. Les volumes ont augmenté de 16,5% en Russie, ce qui nous a valu une croissance de notre part de marché et une amélioration de notre portefeuille de produits. Nous avons obtenu une hausse des volumes de 19,3% en Ukraine où nous sommes nettement restés leader du marché. Nos activités en Europe centrale ont débouché sur des volumes plus élevés assortis de gains de part de marché sur presque tous les marchés.

Les volumes enregistrés dans la zone Asie Pacifique ont augmenté de 3,6% au cours de 2007. En Chine, la croissance interne des volumes a été de 3,0%, plus basse que celle du marché. Sedrin a continué à engranger de bons résultats, alors que la société s'attachait à appliquer des meilleures pratiques afin d'améliorer les résultats dans toutes nos activités. En janvier 2008, InBev a conclu un accord avec son partenaire dans InBev Shiliang (Zhejiang) Brewery aux fins de porter la part d'InBev dans cette entreprise à 100% et d'en assumer entièrement le contrôle une fois l'autorisation des autorités compétentes obtenue. Cette étape importante permettra à InBev de renforcer sa position dans la province de Zhejiang en Chine. Les volumes ont augmenté de 5,7% en Corée du Sud, grâce à la croissance importante de notre marque Cass et cette augmentation nous a assuré une part de marché plus élevée.

Les marques mondiales d'InBev ont augmenté de 3,2% en 2007. Brahma® a vu le volume de ses ventes augmenter de 4,9% grâce essentiellement à de bons volumes au Brésil. Bien que Stella Artois enregistre une baisse de 2,4%, ce recul est entièrement dû aux volumes inférieurs réalisés au Royaume-Uni, et il est partiellement compensé par une forte croissance des volumes aux Etats-Unis, en Europe de l'Est et en Amérique latine. Beck's® a dégagé des volumes en hausse de 4,3%, grâce à la contribution significative du Royaume-Uni et de l'Europe centrale & de l'Est. Les bonnes croissances persistantes enregistrées par Leffe® en Europe de l'Ouest et en Amérique latine se sont traduites par une augmentation de 10,2% des volumes vendus.

¹ Voir glossaire.

Activités opérationnelles par Zone

Les tableaux ci-dessous donnent un résumé des performances de chaque zone géographique.

InBev au niveau mondial	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	246 529	11 306	-	12 777	270 611	5,2%
Produits	13 308	262	(90)	950	14 430	7,2%
Coûts des ventes	(5 477)	(114)	53	(397)	(5 936)	(7,3)%
Marge brute	7 831	148	(38)	553	8 494	7,1%
Frais de distribution	(1 551)	(44)	17	(136)	(1 713)	(8,8)%
Frais commerciaux et de marketing	(2 115)	(48)	16	12	(2 134)	0,6%
Frais administratifs	(1 075)	(20)	4	102	(990)	9,5%
Autres produits/charges d'exploitation	133	5	5	119	263	83,0%
EBIT normalisé	3 223	42	5	650	3 920	20,4%
EBITDA normalisé	4 239	68	(9)	694	4 992	16,5%
Marge EBITDA normalisé	31,9%				34,6%	274 bp

Amérique du Nord	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	14 342	(1 710)	-	(60)	12 572	(0,5)%
Produits	1 831	(205)	(63)	1	1 564	0,1%
Coûts des ventes	(680)	161	23	5	(491)	1,1%
Marge brute	1 150	(43)	(40)	7	1 074	0,6%
Frais de distribution	(270)	(25)	9	10	(275)	3,8%
Frais commerciaux et de marketing	(311)	86	9	9	(206)	4,2%
Frais administratifs	(104)	14	3	3	(83)	3,8%
Autres produits/charges d'exploitation	(6)	3	-	6	3	167,2%
EBIT normalisé	459	35	(18)	36	512	7,3%
EBITDA normalisé	551	35	(22)	32	597	5,6%
Marge EBITDA normalisé	30,1%				38,2%	173 bp

Amérique Latine Nord	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	94 586	931	-	5 361	100 877	5,7%
Produits	4 268	24	98	514	4 904	12,0%
Coûts des ventes	(1 491)	(14)	(26)	(134)	(1 664)	(9,0)%
Marge brute	2 778	9	71	380	3 239	13,7%
Frais de distribution	(500)	(8)	(7)	(36)	(551)	(7,1)%
Frais commerciaux et de marketing	(440)	(5)	(7)	(38)	(491)	(8,7)%
Frais administratifs	(273)	(8)	(4)	28	(256)	10,2%
Autres produits/charges d'exploitation	61	-	3	57	121	94,5%
EBIT normalisé	1 625	(11)	57	391	2 062	24,1%
EBITDA normalisé	1 872	(4)	60	390	2 318	20,9%
Marge EBITDA normalisé	43,9%				47,3%	344 bp

Amérique Latine Sud	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	22 566	5 833	-	2 125	30 524	9,7%
Produits	733	188	(68)	150	1 003	21,0%
Coûts des ventes	(313)	(84)	31	(58)	(425)	(19,2)%
Marge brute	420	104	(37)	92	578	22,4%
Frais de distribution	(56)	(15)	6	(18)	(82)	(33,1)%
Frais commerciaux et de marketing	(89)	(26)	8	(11)	(118)	(12,2)%
Frais administratifs	(51)	(10)	3	14	(44)	27,2%
Autres produits/charges d'exploitation	(9)	(2)	1	(1)	(11)	(14,2)%
EBIT normalisé	215	51	(19)	75	323	36,6%
EBITDA normalisé	280	70	(25)	79	405	29,1%
Marge EBITDA normalisé	38,2%				40,3%	244 bp

Europe de l'Ouest	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	39 147	(1 218)	-	(1 861)	36 068	(4,9)%
Produits	3 646	(65)	(3)	(123)	3 455	(3,4)%
Coûts des ventes	(1 619)	31	2	(30)	(1 616)	(1,9)%
Marge brute	2 026	(34)	(1)	(153)	1 839	(7,7)%
Frais de distribution	(416)	6	-	6	(403)	1,6%
Frais commerciaux et de marketing	(720)	(3)	-	55	(668)	7,6%
Frais administratifs	(263)	2	(1)	27	(235)	10,2%
Autres produits/charges d'exploitation	(108)	6	-	31	(70)	31,7%
EBIT normalisé	520	(23)	-	(34)	462	(6,8)%
EBITDA normalisé	834	(31)	(1)	(31)	771	(3,9)%
Marge EBITDA normalisé	22,9%				22,3%	(9) bp

Europe centrale et de l'Est	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	43 201	-	-	5 936	49 137	13,7%
Produits	1 820	-	(32)	411	2 198	22,6%
Coûts des ventes	(840)	-	18	(190)	(1 013)	(22,6)%
Marge brute	979	-	(15)	221	1 186	22,6%
Frais de distribution	(242)	-	5	(56)	(292)	(23,0)%
Frais commerciaux et de marketing	(312)	-	4	(84)	(392)	(26,9)%
Frais administratifs	(140)	-	1	7	(131)	5,3%
Autres produits/charges d'exploitation	(80)	-	2	10	(69)	12,2%
EBIT normalisé	206	-	(3)	99	302	48,2%
EBITDA normalisé	398	-	(6)	128	520	32,3%
Marge EBITDA normalisé	21,8%				23,6%	173 bp

Asie-Pacifique	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	30 924	4 375	-	1 081	36 380	3,6%
Produits	912	53	(41)	70	994	8,1%
Coûts des ventes	(467)	(17)	19	(29)	(495)	(6,8)%
Marge brute	445	36	(22)	41	499	9,3%
Frais de distribution	(66)	-	3	(5)	(68)	(8,1)%
Frais commerciaux et de marketing	(174)	(25)	9	(16)	(207)	(9,2)%
Frais administratifs	(54)	(7)	2	(2)	(61)	(4,5)%
Autres produits/charges d'exploitation	(1)	(2)	-	3	-	88,7%
EBIT normalisé	150	2	(8)	20	163	14,2%
EBITDA normalisé	241	8	(12)	27	263	11,9%
Marge EBITDA normalisé	26,4%				26,5%	88 bp

Activités d'exportation & sociétés holding	2006	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2007	% de croissance interne
Volumes	1 763	3 095	-	195	5 054	4,0%
Produits	99	266	20	(73)	312	(20,0)%
Coûts des ventes	(67)	(191)	(14)	38	(233)	14,8%
Marge brute	32	76	7	(35)	80	(32,4)%
Frais de distribution	(1)	(2)	-	(38)	(41)	-
Frais commerciaux et de marketing	(68)	(75)	(7)	97	(52)	68,2%
Frais administratifs	(191)	(12)	(1)	25	(179)	12,2%
Autres produits/charges d'exploitation	276	1	(2)	14	289	5,1%
EBIT normalisé	49	(12)	(3)	63	96	173,6%
EBITDA normalisé	63	(11)	(3)	69	118	129,6%

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 7,2% (950 millions d'euros) pour atteindre 14 430 millions d'euros. Toutes les zones d'activités ont dégagé plus de produits par hl, signe que les efforts constants consentis par l'entreprise pour améliorer le portefeuille de produits portent leurs fruits.

Par comparaison à l'année précédente, les produits consolidés par hl ont augmenté de 1,9%. Sur une base géographique constante, c'est-à-dire en éliminant l'impact de croissances plus importantes dans des pays à plus faible produit par hl en euros, les produits par hl auraient augmenté de 3,6% en interne.

Coûts des ventes

Les coûts des ventes consolidés se sont élevés à 5 936 millions d'euros en 2007, une augmentation de 7,3% (soit 397 millions d'euros) par rapport à l'année précédente. Les coûts des ventes par hl pour toute l'année sont 2,0% plus élevés que ceux de l'année précédente, la société continuant à bénéficier de la mise en œuvre réussie de programmes efficaces de gestion de la chaîne de l'offre, ainsi que d'une approche énergique de la gestion des risques. Sur une base géographique constante, la croissance interne des coûts des ventes par hl aurait atteint 3,9%, selon les estimations.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, qui comprennent les frais de distribution, les frais commerciaux et de marketing, les frais administratifs et autres produits/charges d'exploitation, ont totalisé 4 574 millions d'euros en 2007, soit une diminution interne de 2,1% (ou 97 millions d'euros) par rapport à 2006. Les frais de distribution ont augmenté de 136 millions d'euros (8,8%), grâce à la combinaison de volumes plus élevés et de l'impact des frais de transport plus importants dans certaines activités. Au niveau du groupe, les frais commerciaux et de marketing ont baissé de 12 millions d'euros (0,6%). Ce résultat global reflète la réalisation d'économies considérables dans les frais commerciaux et de marketing non relatifs aux ventes, ainsi que l'impact d'un modèle commercial différent pour l'importation de nos marques européennes aux Etats-Unis. Depuis février 2007, Anheuser-Busch (A-B) supporte les frais commerciaux et de marketing liés à nos importations européennes. Les frais généraux ont été maîtrisés pendant l'année et affichent une baisse de 102 millions d'euros (9,5%) qui s'explique en partie par une provision plus importante pour le paiement des bonus en 2006 ainsi que par le maintien d'une gestion stricte des coûts qui s'inscrit dans la culture de notre société.

Les autres produits/charges d'exploitation se sont améliorés de +119 millions d'euros pour l'année complète par rapport à l'année précédente. Les raisons principales de cette amélioration sont des augmentations des incitations fiscales en Amérique latine Nord, l'extourne de provisions en Europe de l'Ouest, des bénéfices réalisés sur la vente d'actifs en Europe et l'augmentation des royalties inhérentes à l'accord d'importation conclu avec A-B.

Bénéfice d'exploitation normalisé avant amortissements et dépréciations (EBITDA normalisé)

L'EBITDA normalisé s'élève à 4 992 millions d'euros en 2007, soit une croissance interne de 16,5% (une augmentation de 694 millions d'euros), toutes les zones affichant une hausse de l'EBITDA sauf la zone Europe de l'Ouest.

- L'Amérique du Nord enregistre un EBITDA de 597 millions d'euros (+5,6% / en hausse de 32 millions d'euros), essentiellement grâce à une gestion stricte des coûts.
- L'EBITDA en Amérique latine Nord est de 2 318 millions d'euros (+20,9% / en hausse de 390 millions d'euros), fruit d'une bonne croissance des produits ainsi que d'un contrôle soutenu des coûts.
- La zone Amérique latine Sud affiche un EBITDA de 405 millions d'euros (+29,1% / en hausse de 79 millions d'euros), un résultat stimulé par une forte croissance des produits accompagnée d'une hausse modeste des dépenses.
- En Europe de l'Ouest, l'EBITDA s'élève à 771 millions d'euros (-3,9% / en baisse de 31 millions d'euros), une performance affectée par des volumes inférieurs et des coûts des ventes plus élevés, éléments partiellement compensés par une bonne gestion des frais fixes. Si l'on exclut le Royaume-Uni, l'EBITDA a augmenté de plus de 7% malgré un secteur en recul et des coûts de produits de base en hausse.
- La zone Europe centrale & de l'Est affiche un EBITDA en hausse à 520 millions d'euros (+32,3% / en hausse de 128 millions d'euros), grâce à une forte croissance des produits, partiellement pondérée par une augmentation des frais de distribution et des frais commerciaux.
- En Asie Pacifique, l'EBITDA a atteint 263 millions d'euros (+11,9% / en hausse de 27 millions d'euros), la hausse des produits étant en partie neutralisée par un accroissement des frais commerciaux et de marketing.
- L'EBITDA des Sociétés Holding et Exportations Globales s'est élevé à 118 millions d'euros (en hausse de 69 millions d'euros), principalement grâce à l'impact positif des changements intervenus en passant à un modèle commercial différent en ce qui concerne nos importations européennes aux Etats-Unis.

La marge d'EBITDA consolidée pour l'ensemble de l'année 2007 a été de 34,6% (31,9% en 2006), soit un accroissement de la marge de 274 points de base et de sa croissance interne de 274 points de base également. L'impact négatif des écarts de conversion des devises s'élève à 9 millions d'euros pour 2007 (2006: impact positif de 238 millions d'euros).

Bénéfice

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs de capitaux propres d'InBev a atteint 1 863 millions d'euros (un bénéfice par action normalisé de 3,05 euros), soit une hausse de 22,4% sur l'année précédente. Le bénéfice reporté attribuable aux porteurs de capitaux propres d'InBev pour 2007 s'élève à 2 198 millions d'euros et a été influencé par les éléments suivants:

- *Coûts financiers nets*: 598 millions d'euros ; les coûts financiers nets ont augmenté de 125 millions d'euros. Cette hausse résulte principalement des coûts d'intérêts plus élevés dû au poids plus important des dettes en real brésilien en 2007 dans la dette totale d'InBev comparé au mix de 2006.
- *Impôts sur le résultat*: 649 millions d'euros (taux d'imposition effectif de 17,6% en 2007 contre 20,0% pour 2006). La baisse du taux d'imposition effectif 2007 s'explique par le fait que l'entreprise continue de bénéficier au niveau d'AmBev de l'impact d'intérêts sur des paiements des capitaux propres, de l'effet de la déduction fiscale sur le goodwill résultant de la fusion entre InBev Holding Brasil en juillet 2005 et AmBev et l'acquisition de Quinsa en août 2006, par l'impact positif de la plus-value partiellement non-taxable sur la vente d'immobilisations à Cofinimmo et par la reconnaissance d'impôts différés sur pertes fiscales reportées aux Etats-Unis. Excluant l'impact de cette plus-value non-récurrente, d'autres éléments non-récurrents et de la reconnaissance de l'impôt différé aux Etats-Unis, le taux d'imposition effectif de l'entreprise s'élèverait à 19,7%.
- *Bénéfice attribuable aux actionnaires minoritaires*: 850 millions d'euros (715 millions d'euros en 2006). L'augmentation de 135 millions d'euros de bénéfice attribuable aux participations minoritaires s'explique essentiellement par une hausse des bénéfices au niveau d'AmBev, atténués en partie par une diminution de la participation minoritaire due à la mise en œuvre des programmes de rachat d'actions d'AmBev.

Impact des monnaies étrangères

L'évolution des taux de change des monnaies étrangères a eu un impact important sur nos états financiers. En 2007, 32,2% (2006-30%) de notre chiffre d'affaires net était réalisé en real brésilien, 9,5% (2006-10,2%) en dollar canadien, 7,9% (2006-9,2%) en livre sterling, 7,8% (2006-6,7%) en rouble russe, 3,7% (2006-3,7%) en won sud-coréen, 1,4% (2006-3,6%) en dollar américain et 4,5% (2006-3,6%) en peso argentin, et 3,4% (2006-3,0%) en yuan chinois.

L'évolution des taux de change a influencé négativement le chiffre d'affaires net en 2007 à concurrence de 90 millions d'euros (comparé à un impact positif en 2006 de 518 millions d'euros), l'EBITDA de 18 millions d'euros (comparé à un impact positif en 2006 de 255 millions d'euros) et le bénéfice d'exploitation de 4 millions d'euros (2006: 210 millions d'euros).

Notre bénéfice a été positivement influencé par l'évolution des taux de change à concurrence de 9 millions d'euros (2006: 159 millions d'euros) et le bénéfice par action de base (bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev) était neutre (2006: 96 millions d'euros ou 0,16 euro par action).

L'évolution des taux de change a eu un impact de (107) millions d'euros sur notre dette financière nette (diminution de notre dette financière nette) et de (60) millions d'euros sur nos capitaux propres (diminution de nos capitaux propres). En 2006, cet impact était de (250) millions d'euros sur notre dette financière nette (diminution de notre dette financière nette) et de (378) millions d'euros sur nos capitaux propres (diminution de nos capitaux propres).

Éléments non-récurrents

Des éléments non-récurrents sont soit des produits ou des charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément à cause de leur importance afin de comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise du à leur taille ou nature.

Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent en annexe 7 *Éléments non-récurrents*

Situation et ressources financières

Flux de trésorerie - Données clés

Notre flux de trésorerie provenant de nos activités opérationnelles est passé de 3 287 millions d'euros en 2006 à 4 064 millions d'euros en 2007, soit une hausse de 23,6%. Cette amélioration s'explique par une hausse du bénéfice et une meilleure gestion du fonds de roulement.

L'évolution de la trésorerie utilisée dans le cadre des opérations d'investissements est passée de (3 481) millions d'euros en 2006 à (2 358) millions d'euros en 2007. Ceci est principalement expliqué par des acquisitions plus importantes de l'année précédente (Fujian Brewery et les actions que BAC (Beverage Associates Corp.) détenait encore dans Quinsa), partiellement compensé par des acquisitions d'intérêts minoritaires du programme de rachat d'actions d'AmBev en 2007. Conformément à l'engagement d'InBev de dégager du capital investi dans des activités 'non-core', InBev a décidé de vendre certaines parties de ses actifs, ce qui a impacté positivement le flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement, y compris la vente de la participation dans ImmoBrew à Cofinimmo.

Dépenses d'investissement

Nous avons dépensé 1 440 millions d'euros en 2007 et 1 218 millions d'euros en 2006 à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. En 2007, environ 67% du total de l'investissement consistait en une amélioration de nos équipements de production, 22% de l'investissement en logistique et commerciaux. Le reste était utilisé pour l'amélioration du matériel de bureau et l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels.

Ressources en capitaux et capitaux propres

La dette financière nette d'InBev a diminué pour atteindre 5 093 millions d'euros en décembre 2007, contre 5 563 millions d'euros en décembre 2006. Hormis l'impact positif des résultats d'exploitation après dépenses d'investissement, la dette a été impactée par l'acquisition de Lakeport, de Cintra et des distributeurs brésiliens (190 millions d'euros); par les programmes de rachat d'actions propres d'InBev (600 millions d'euros) et d'AmBev (1 129 millions d'euros); et paiements de dividendes (769 millions d'euros), compensé en partie par la vente d'immobilisations à Cofinimmo en Belgique et aux Pays-Bas (379 millions d'euros), par la vente de Dinkelacker (22 millions d'euros) et par l'impact des changements de taux de changes des monnaies étrangères (107 millions d'euros).

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev au 31 décembre 2007 étaient de 13 625 millions d'euros, comparés aux 12 262 millions d'euros à fin 2006. L'effet combiné de la vigueur des taux de changes de principalement le real brésilien et le dollar canadien à la date de clôture et l'affaiblissement des taux de principalement le peso argentin, le yuan chinois, le livre sterling, le rouble russe, le won sud-coréen, le hryvnia ukrainien et le dollar américain résultait en un écart de conversion de (9) millions d'euros. Les explications sur les mouvements des capitaux propres peuvent se trouver au niveau de l'annexe 21 *Modifications des capitaux propres des états financiers consolidés*.

Dans le cadre des programmes de rachats d'actions en 2007, InBev a acheté 10,3 millions d'actions InBev pour un montant de 600 millions d'euros. AmBev a acheté 25,6 millions de ses propres actions pour un montant de 1 129 millions d'euros.

Recherche et développement

En 2007, nous avons dépensé 20 millions d'euros dans la recherche, principalement dans notre centre de recherche en Belgique par rapport à 17 millions d'euros en 2006. Une partie de ces dépenses se rapporte au domaine des études de marché, mais la plus grande partie est liée au domaine de l'optimisation des capacités de production, du développement de nouveaux produits et de nouveaux emballages. La gestion des connaissances et l'apprentissage font aussi partie de la recherche et développement. Afin d'améliorer en permanence nos connaissances, nos collaborations avec les universités et les autres secteurs industriels représentent un grand atout.

Risques et incertitudes

L'annexe 28 *Risques survenant d'instruments financiers* des états financiers consolidés contient les informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques et ses politiques de gestion des risques. L'interprétation faite par la direction sur l'application des IFRS qui ont un impact significatif sur les états financiers et sur les prévisions avec un risque significatif d'ajustement matériel, est détaillée dans l'annexe appropriée des états financiers consolidés. Les passifs éventuels importants sont détaillés en annexe 31 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés.

Événements survenant après la date de clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 33 *Événements survenant après la date de clôture* des états financiers consolidés pour de plus amples informations.

Rapport du commissaire



KPMG Réviseurs d'Entreprises
Avenue du Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgique

Tel. +32 (0)2 708 43 00
Fax +32 (0)2 708 43 99
www.kpmg.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE INBEV SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Inbev SA (la "société") et de ses filiales (conjointement le "groupe") établis sur la base du référentiel des normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et ses dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2007, le compte de résultats consolidé et les états consolidés des produits et charges comptabilisés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et les autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (millions) 28 699 et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR (millions) 3 048.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux Normes Internationales d'Audit, aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe lié à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe.

© 2008 KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian entity (SARL), and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International, a Swiss corporation. All rights reserved. Printed in Belgium.

Single audit
Auditor: K. Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgium

KPMG Réviseurs d'Entreprises
SARL
Avenue du Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgium



*Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires
de Inbrev SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos
le 31 décembre 2007*

Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion. Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 27 février 2008

Klynveld Peat Marwick Goerdeler Réviseurs d'Entreprises

Commissaire

Représenté par



los Brics
Réviseur d'Entreprises

Comptes annuels consolidés

Compte de résultats consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	Annexes	2007	2006
Produits		14 430	13 308
Coûts des ventes		(5 936)	(5 477)
Marge brute		8 494	7 831
Frais de distribution		(1 713)	(1 551)
Frais commerciaux et de marketing		(2 134)	(2 115)
Frais administratifs		(990)	(1 075)
Autres produits/(charges) d'exploitation	6	263	133
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents		3 920	3 223
Restructuration (incluant la dépréciation pour restructuration)	7	(43)	(139)
Cession d'activités et vente d'actifs	7	393	(19)
Litiges	7	24	64
Bénéfice d'exploitation		4 294	3 129
Charges financières	10	(713)	(639)
Produits financiers	10	115	166
Charges financières nettes		(598)	(473)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		1	1
Bénéfice avant impôts		3 697	2 657
Impôts sur le résultat	11	(649)	(531)
Bénéfice		3 048	2 126
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres d'InBev		2 198	1 411
Intérêts minoritaires		850	715
Bénéfice de base par action	22	3,60	2,32
Bénéfice dilué par action	22	3,59	2,30

Etat consolidé de profits et pertes comptabilisés

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	2007	2006
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	(60)	(378)
Comptabilisation complète des bénéfices/(pertes) actuariels	33	21
Couvertures des flux de trésorerie	17	73
Résultat net pris en compte directement aux capitaux propres	(10)	(284)
Bénéfice	3 048	2 126
Total des profits et pertes comptabilisés	3 038	1 842
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'InBev	2 247	1 139
Intérêts minoritaires	791	703

Bilan consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	Annexes	2007	2006
Actif			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	12	6 629	6 301
Goodwill	13	13 834	12 305
Immobilisations incorporelles	14	1 250	1 265
Participations dans des entreprises mises en équivalence		31	13
Placements	15	163	40
Impôts différés	16	633	857
Avantages du personnel	24	7	6
Créances commerciales et autres créances	18	583	695
		23 160	21 482
Actifs courants			
Placements	15	179	223
Stocks	17	1 119	1 017
Impôts sur le résultat à récupérer		306	213
Créances commerciales et autres créances	18	2 570	2 571
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	1 324	626
Actifs détenus en vue de la vente	20	41	114
		5 539	4 764
Total de l'actif		28 699	26 246
Passif			
Capitaux propres			
Capital souscrit	21	474	473
Primes d'émission	21	7 450	7 412
Réserves	21	292	715
Résultats reportés	21	5 409	3 662
Capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev		13 625	12 262
Intérêts minoritaires	21	1 285	880
		14 910	13 142
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	23	5 185	5 146
Avantages du personnel	24	624	753
Impôts différés	16	468	637
Dettes commerciales et autres dettes	27	315	241
Provisions	26	512	448
		7 104	7 225
Dettes courantes			
Découverts bancaires	19	80	90
Emprunts portant intérêts	23	1 438	1 204
Impôts sur le résultat à payer		570	372
Dettes commerciales et autres dettes	27	4 410	3 919
Provisions	26	187	253
Passifs détenus en vue de la vente	20	-	41
		6 685	5 879
Total du passif		28 699	26 246

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	2007	2006
Activités opérationnelles		
Bénéfice	3 048	2 126
Amortissements et dépréciations	1 030	1 093
Dépréciations créances	49	24
Dotations aux/(reprises de) provisions & avantages du personnel	136	173
Coûts financiers nets	598	473
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43)	(94)
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente de filiales	(354)	8
Perte/(bénéfice) relatif(ve) aux actifs détenus en vue de la vente	(12)	-
Païement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	53	49
Impôts sur le résultat	649	531
Autres éléments non-cash	30	23
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(1)	(1)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions	5 183	4 405
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(17)	(307)
Diminution/(augmentation) des stocks	(69)	1
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	356	437
Utilisation des provisions	(363)	(440)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	5 090	4 096
Intérêts payés	(623)	(452)
Intérêts reçus	44	55
Dividendes reçus	1	1
Impôts sur le résultat payés	(448)	(413)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	4 064	3 287
Activités d'investissement		
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	134	93
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles	7	69
Produits d' actifs détenus en vue de la vente	407	30
Remboursement des prêts consentis	7	12
Vente de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	422	3
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(190)	(1 531)
Achats d'intérêts minoritaires	(1 152)	(740)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 481)	(1 266)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(100)	(114)
Acquisition de placements	(404)	(16)
Païement des prêts consentis	(8)	(21)
Flux de trésorerie net provenant d'activités d'investissement	(2 358)	(3 481)
Activités de financement		
Emissions d'actions de capital	84	82
Acquisition d'actions de trésorerie	(600)	(59)
Emissions d'emprunts	6 544	6 429
Remboursement d'emprunts	(6 178)	(5 549)
Coûts financiers nets autres qu'intérêts	(44)	(75)
Remboursement des dettes de contrats de location-financement	(7)	(3)
Dividendes payés	(769)	(617)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(970)	208
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	736	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice	536	552
Effet de la variation des taux de change	(28)	(30)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	1 244	536

Annexes aux comptes annuels consolidés

Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité	2
Résumé des principes comptables significatifs	3
Information sectorielle	4
Acquisitions et cessions de filiales	5
Autres produits/(charges) d'exploitation	6
Éléments non-récurrents	7
Charges salariales et autres avantages sociaux	8
Complément d'information sur les charges d'exploitation	9
Charges et produits financiers	10
Impôts sur le résultat	11
Immobilisations corporelles	12
Goodwill	13
Immobilisations incorporelles	14
Placements	15
Actifs et passifs d'impôt différé	16
Stocks	17
Créances commerciales et autres créances	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	20
Variation des capitaux propres	21
Résultat par action	22
Emprunts portant intérêts	23
Avantages au personnel	24
Paiements fondés sur des actions	25
Provisions	26
Dettes commerciales et autres dettes	27
Risques provenant d'instruments financiers	28
Contrats de location simple	29
Garanties financières, nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie	30
Passifs éventuels	31
Parties liées	32
Événements survenant après la date de clôture	33
Entreprises appartenant à InBev	34

1. Présentation de l'entreprise

InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: INB) basée à Leuven, Belgique. Ses origines remontent à 1366 et elle est aujourd'hui le brasseur leader au niveau mondial. En tant que société réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, InBev s'appuie sur un portefeuille soigneusement diversifié de plus de 200 marques. Ce portefeuille comprend des bières qui sont de véritables icônes d'envergure mondiale telles que Stella Artois® et Beck's®, des marques présentes dans plusieurs pays et qui enregistrent une croissance rapide telles que Leffe® et Hoegaarden®, ainsi que de nombreuses 'championnes locales', très en vogue auprès des consommateurs, comme Skol®, Quilmes®, Sibirskaïa Korona®, Chernigivske®, Sedrin®, Cass® et Jupiler®. InBev emploie près de 89 000 collaborateurs et déploie ses activités dans plus de 30 pays sur le continent américain, en Europe et dans la Zone Asie-Pacifique. En 2007, InBev a réalisé des produits de 14,4 milliards d'euros. Pour de plus amples informations, consultez notre site Internet www.InBev.com.

Les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2007 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées.

Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du 27 février 2008.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) publiés par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), comme adoptées par l'Union Européenne jusqu'au 31 décembre 2007. InBev n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS en conséquence nos états financiers sont entièrement conformes aux IFRS. InBev n'a pas appliqué de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore d'application en 2007. Certains montants relatifs à 2006 ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation de 2007.

3. Résumé des principes comptables significatifs

(A) Base de préparation

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au million le plus proche. Selon les dispositions des normes IFRS applicables, la base d'évaluation utilisée pour la préparation des états financiers est le coût, la valeur nette de réalisation, la juste valeur ou la valeur recouvrable. Quand les normes IFRS laissent le choix entre le coût ou une autre base d'évaluation (telle que la réévaluation systématique), c'est la méthode du coût qui est appliquée.

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, exige du management d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants rapportés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs desquelles nous admettons que ceux-ci semblent raisonnables que leurs résultats forment la base pour la prise de décisions sur la valeur comptable des actifs et passifs qui n'est pas très clair sur base d'autres sources. Les résultats actuels peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations, présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont renseignés dans les annexes ci-après.

(B) Principes de consolidation

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles InBev détient, directement ou indirectement, un intérêt de plus que la moitié des droits de vote ou dans lesquelles InBev détient un contrôle de fait, direct ou indirect, dans les activités de ces sociétés de façon à en obtenir des avantages. Dans le cadre de l'appréciation du contrôle, les droits de vote potentiels qui sont à ce moment exerçables sont pris en considération. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il cesse.

Les entités contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles InBev détient une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans détenir le contrôle. C'est en général le cas si InBev détient entre 20% et 50% des droits de vote. La méthode de mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où elle s'achève. Lorsque la part d'InBev dans les pertes des entreprises associées excède

la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements d'InBev envers ses entreprises associées.

Les états financiers de nos filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées sont préparés sur la même période que la maison mère, en utilisant des principes comptables consistants. Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits non réalisés entre entreprises du groupe ont été éliminés.

Les bénéfices non réalisés provenant de transactions avec des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement sont éliminés dans la mesure des intérêts détenus par InBev dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les bénéfices non réalisés, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Une liste des principales filiales, entités contrôlées conjointement et entreprises associées du groupe est fournie à l'annexe 34 *Entreprises appartenant à InBev*.

(C) Résumé des changements dans les principes comptables

Les principes comptables appliqués sont consistants avec ceux utilisés l'exercice financier précédent. IFRS 7 *Instruments financiers: information à fournir* et de l'amendement complémentaire à IAS 1 *Présentation des états financiers – Information à fournir sur le capital* ont été adoptés provisoirement en 2006. IFRS 7 introduisait des nouvelles exigences afin d'améliorer l'information fournie dans les comptes annuels sur les instruments financiers. La norme remplace IAS 30 *Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées* et certaines des exigences de IAS 32 *Instruments financiers: informations à fournir et présentation*. L'amendement à IAS 1 introduisait des exigences d'information à fournir relative au capital de la société. Alors que ces nouvelles exigences ont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2007, InBev avait décidé d'anticiper leur application dans ses comptes annuels 2006 dans le cadre de ses efforts continuels d'amélioration de la transparence.

(D) Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Conversion des résultats et de la position financière des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des opérations étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyperinflationniste, sont convertis en euros au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change en vigueur à la date de la clôture sont prises en capitaux propres (écart de conversion).

Dans les pays avec une économie hyperinflationniste où la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultats ainsi que les rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Pour les filiales et les entreprises associées se trouvant dans des pays avec une économie hyperinflationniste et où l'utilisation d'un indice général des prix n'est pas encore stabilisée et ne fournit pas des résultats fiables, le bilan et le compte de résultats sont réévalués en euros comme si l'euro était la monnaie fonctionnelle des opérations. En 2007 et 2006, InBev n'exerçait aucune activité opérationnelle dans une économie hyperinflationniste.

Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des états financiers:

1 euro est égal à:	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	2007	2006	2007	2006
Peso argentin	4,638585	4,042527	4,270985	3,842754
Real brésilien	2,607528	2,815751	2,666233	2,736308
Dollar canadien	1,444901	1,528101	1,465551	1,415953
Yuan chinois	10,752457	10,279288	10,394794	10,058035
Livre sterling	0,733350	0,671500	0,684171	0,682320
Rouble russe	35,933738	34,696922	34,989503	34,094783
Won sud-coréen	1 377,410468	1 225,490196	1 265,822785	1 199,040767
Hryvnia ukrainien	7,419443	6,650838	6,886768	6,328954
Dollar américain	1,472099	1,317001	1,367635	1,254287

(E) Immobilisations incorporelles

Frais de Recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques et des accords, sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont repris à l'actif si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement, si des avantages économiques sont probables, et si la société a suffisamment de ressources pour réaliser son développement. Les frais activés comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement activés sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M).

Droits d'approvisionnement et de distribution

Un droit d'approvisionnement/distribution est le droit d'approvisionner/vendre des produits déterminés dans un marché déterminé.

Les relations commerciales acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement reconnues à leur juste valeur comme droits d'approvisionnement dans la mesure où ils proviennent de droits contractuels. Si les critères de comptabilisation IFRS ne sont pas rencontrés, ces relations sont englobées dans le goodwill.

Les droits de distribution sont initialement valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur au cas où ils ont été obtenus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Marques

Si une partie du montant payé dans un regroupement d'entreprises est relatif à des marques commerciales, des noms commerciaux, des formules, des recettes ou compétences technologiques, ces immobilisations incorporelles sont considérées comme des actifs complémentaires auxquels on se réfère comme étant une marque pour laquelle une juste valeur est déterminée. Les dépenses pour des marques générées en interne, sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par l'entreprise, sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M).

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité définie sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée. Les droits d'approvisionnement sont généralement amortis sur 5 ans. Les licences, droits de brassage et droits de distribution sont amortis sur la période d'octroi des droits. Les marques sont considérées comme ayant une durée de vie indéterminée sauf s'il existe des projets d'arrêter la marque. L'arrêt d'une marque se fait soit au travers de la vente, ou soit par l'arrêt du support marketing. Quand InBev rachète des droits de distribution pour ses propres produits, la durée de vie de ces droits est considérée comme indéterminée, sauf si l'entreprise veut cesser la marque ou arrêter la distribution.

(F) Goodwill

Le goodwill est déterminé comme étant l'excédent du coût d'une acquisition par rapport à la part d'InBev dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale acquise, de l'entité contrôlée conjointement ou de l'entreprise associée, reconnu à la date d'acquisition. Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Regroupements d'entreprises antérieur au 31 mars 2004 étaient comptabilisés en concordance avec l'ancienne norme IAS 22 *Regroupements d'entreprises*. Ceci signifie que les immobilisations incorporelles telles que marques étaient reprises sous goodwill pour ces transactions. Quand InBev acquiert des intérêts minoritaires, la différence entre le coût de l'acquisition et la partie des intérêts minoritaires dans les actifs nets est reprise dans goodwill.

En conformité avec l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, le goodwill est repris au bilan au coût et n'est pas amorti mais aura fait l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle et lorsqu'il y a indication que l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été alloué, pourrait être dépréciée (voir principes comptables M).

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à laquelle il se rapporte (à l'exception des filiales qui exercent leurs activités dans des pays avec une économie hyperinflationniste). Il est dans ce cas converti en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Pour les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

Si la part d'InBev dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables assumés reconnus excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est immédiatement reconnu en résultat comme l'exige l'IFRS 3. Les dépenses sur des goodwill générés en interne sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues.

(G) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué des amortissements et dépréciations cumulés (voir principes comptables M). Le coût inclut le prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le management (ex: taxes non remboursables, frais de transport). Le coût d'un actif produit par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour un actif acquis.

Dépenses ultérieures

L'entreprise comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût des investissements de remplacement pour un tel actif quand ce coût est encouru et lorsqu'il est probable que les avantages futurs associés à cet actif iront à l'entreprise. Tous les autres coûts sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Le montant amortissable représente le coût d'un actif moins sa valeur résiduelle. Les valeurs résiduelles significatives sont réexaminées annuellement. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est utilisable, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif.

Les durées d'utilité sont les suivantes:

Durées d'utilité	
Bâtiments industriels	20 ans
Autres immeubles	33 ans
Matériel et outillage de fabrication:	
Matériel de fabrication	15 ans
Matériel de stockage et de conditionnement	7 ans
Duo tanks	7 ans
Matériel de manutention et divers	5 ans
Emballages récupérables:	
Fûts	10 ans
Casiers	10 ans
Bouteilles	5 ans
Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans

Lorsque les composants d'un actif immobilisé corporel ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés de manière individuelle dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

(H) Comptabilité des contrats de location

Lorsqu'un contrat de location transfère à l'entreprise la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'une immobilisation corporelle, il est considéré comme étant un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif (emprunts portant intérêts) pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Les tests d'amortissement et de dépréciation pour les actifs loués amortissables sont les mêmes que pour les actifs amortissables que possèdent l'entreprises (voir principes comptables G et M).

Les paiements au titre du contrat sont ventilés entre le solde de la dette et la charge financière de manière à atteindre un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les locations d'actifs pour lesquelles tous les risques et les avantages inhérents à la propriété sont principalement gardés par le bailleur, sont classifiées comme contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge en compte de résultats sur toute la durée du contrat selon la méthode linéaire.

Lorsqu'un contrat de location simple a été terminé avant l'expiration de la durée de la location, tout paiement exigé au titre de pénalités par le bailleur est comptabilisé comme une charge durant la période où le contrat a pris fin.

(I) Placements

Tous les placements sont comptabilisés à leur date de transaction.

Instruments de capitaux propres

Cette rubrique reprend les titres d'entreprises dans lesquelles InBev n'a ni le contrôle, ni d'influence significative. Ceci est généralement justifié par la possession de moins de 20% des droits de vote. Tels investissements sont comptabilisés comme des actifs financiers destinés à la vente qui sont initialement valorisés à leur juste valeur sauf si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable auquel cas, ils sont évalués au coût. Les changements conséquents de la juste valeur, à l'exception de ceux relatifs à des dépréciations comptabilisées en compte de résultats, sont comptabilisés directement en capitaux propres. En cas de cession d'un placement, le bénéfice ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) directement en capitaux propres est comptabilisé(e) en compte de résultats.

Titres d'emprunt

Les placements dans les titres d'emprunt classifiés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers destinés à la vente sont valorisés à leur juste valeur. Les bénéfices ou les pertes générées par une variation de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés respectivement en compte de résultats ou directement en capitaux propres. La juste valeur de ces placements est leur cotation publiée à la date de clôture. Les dépréciations et les résultats de change des monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les placements dans les titres d'emprunt repris dans les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont évalués à leur coût amorti.

Autres placements

Les autres placements de l'entreprise sont repris comme étant disponibles à la vente et sont valorisés à leur juste valeur. Les bénéfices ou les pertes générées par une variation de la juste valeur de ces placements sont repris directement en capitaux propres. Les dépréciations sont reprises en compte de résultats.

(J) Stocks

Les stocks sont valorisés au coût ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et pour l'acheminement des stocks jusqu'à leur lieu d'entreposage. La méthode du prix moyen pondéré est utilisée pour déterminer le coût des stocks.

Le coût des produits finis et des en-cours de production reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités après déduction des coûts estimés de finalisation et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

(K) Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et les autres créances sont valorisées à leur valeur nette diminuée des réductions de valeur. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances douteuses est faite sur base de l'ensemble des montants non réglés. Une réduction de valeur est comptabilisée en compte de résultats pour la différence entre la valeur comptable des créances et la valeur actuelle du futur flux de trésorerie estimé.

(L) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont diminués des découverts bancaires.

(M) Dépréciation

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles, des goodwill et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il subsiste une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est alors estimée. En plus, les goodwill, les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et les immobilisations incorporelles avec une durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie concernée dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont comptabilisées en compte de résultats.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements de l'entreprise en titres d'emprunt non cotés est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt initial effectif des titres d'emprunt. En ce qui concerne les actions et les titres d'emprunt cotés, leur valeur recouvrable est leur juste valeur.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de sa valeur d'utilité. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les futurs flux de trésorerie estimés sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif. Les dépréciations comptabilisées sur une unité génératrice de trésorerie sont tout d'abord déduites de la valeur comptable du goodwill alloué à l'unité et ensuite déduites au prorata de la valeur comptable des autres actifs de l'unité.

Le test de dépréciation des immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité indéterminée est principalement basé sur la méthode de la juste valeur en appliquant des coefficients. Ces coefficients reflètent les transactions du marché actuel en termes d'indicateurs qui favorisent la rentabilité de l'actif ou le flux des royalties qui pourrait être obtenu par la mise sous contrat de licence de l'immobilisation incorporelle à des tiers lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

La valeur recouvrable du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie auquel il se rapporte est basée sur la méthode de la juste valeur. Plus spécifiquement, une approche des flux de trésorerie libres escomptés, basée sur des modèles actuels d'évaluation des acquisitions, est utilisée. Ces calculs sont corroborés par des coefficients d'évaluation, des prix d'actions cotées pour des filiales cotées en bourse ou d'autres indicateurs disponibles de la juste valeur. En regard du niveau des vérifications de la dépréciation du goodwill, l'approche globale d'InBev est de tester le goodwill pour dépréciation au niveau de l'unité d'activités (soit un niveau en-dessous des secteurs).

Reprise de dépréciations

Une dépréciation relative aux goodwill ou placements en instruments de capitaux propres n'est pas reprise. Les dépréciations sur d'autres actifs sont reprises si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur nette comptable (déduction faite des amortissements et dépréciations) qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée.

(N) Capital

Achat d'actions propres

Quand InBev rachète ses propres actions, le montant payé, incluant les coûts leur étant directement attribuables, est comptabilisé en déduction des capitaux propres au titre d'actions de trésorerie.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés comme une dette dans la période d'attribution.

(O) Provisions

Des provisions sont constituées (i) lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements survenus dans le passé, (ii) lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et (iii) lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Des provisions doivent être établies pour les flux de trésorerie estimés futurs en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

Restructuration

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. Ce type de provision est évalué à la valeur actualisée du plus faible entre i) le coût estimé de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution ou ii) le coût net attendu en cas d'exécution du contrat.

(P) Avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi reprennent les plans de pensions, les assurances "vie" et soins de santé. L'entreprise met en œuvre à travers le monde des régimes de retraite à prestations définies et cotisations définies. Les actifs de ces régimes de retraite sont en général détenus par des fonds de pensions séparés. Les plans de pensions sont généralement financés par les cotisations des membres du personnel et de l'entreprise, en tenant compte des recommandations d'actuaire indépendants. InBev maintient des plans de pensions financés et non financés.

a) Régimes de retraite à cotisations définies

Les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge en compte de résultats quand elle est encourue.

b) Régimes de retraite à prestations définies

Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges de pension sont évaluées de manière séparée pour chaque régime de retraite en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode des unités de crédit projetées considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités. Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge par le compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant aux régimes de retraite et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation complète de ces régimes de retraite au minimum tous les trois ans. Les montants pris en charge dans le compte de résultats comprennent le coût des services rendus, le coût financier, le rendement attendu des actifs du régime, le coût des services passés et l'effet de toutes réductions ou règlements.

Les obligations relatives aux pensions reprises au bilan sont évaluées en tenant compte de la valeur actuelle des futurs flux sortants de trésorerie, calculée en utilisant des taux d'intérêt correspondants à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première catégorie, qui ont une date d'échéance presque similaire à celles des passifs correspondants, diminués de tous les coûts des services passés non encore comptabilisés et de la juste valeur de tous les actifs du régime de retraite. Les coûts des services passés résultent de l'introduction, ou de changements apportés aux, avantages postérieurs à l'emploi. Ils sont comptabilisés comme une charge sur la durée moyenne pour acquérir les droits correspondants. Les écarts actuariels comprennent les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit, et les effets des changements des hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont entièrement comptabilisés au cours de la période durant laquelle ils sont encourus dans l'état des profits et des pertes comptabilisés.

Quand le montant calculé d'un passif au titre des prestations définies est négatif (un actif), InBev comptabilise ce type d'actif de pension pour un montant reprenant le coût cumulé non comptabilisé des services passés et les avantages économiques disponibles pour InBev, sous forme de remboursements ou de réductions de contributions futures.

Autres obligations postérieures à l'emploi

Certaines entreprises d'InBev octroient à leurs membres du personnel retraités des avantages postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que le membre du personnel reste en service jusqu'à l'âge de la retraite. Les coûts attendus pour ces avantages sont provisionnés sur la durée de la carrière, en appliquant une méthodologie comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies.

Indemnités de fin de contrat de travail

Des indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées lorsque la société est manifestement engagée, sans qu'il existe une possibilité réaliste de rétractation, dans un plan détaillé prévoyant de mettre fin à un ou plusieurs contrats de travail avant l'âge normal de la retraite. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées si la société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et que le nombre attendu de personnes qui accepteront l'offre puisse être estimé de manière fiable.

Bonus

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs résultant d'indicateurs financiers clés. Le montant estimé des bonus est comptabilisé comme une charge pendant la période où le bonus est gagné. Dans la mesure où les bonus sont réglés en actions de l'entreprise, ils sont comptabilisés comme paiements fondés en actions.

(Q) Paiements fondés sur des actions

Différents programmes d'actions et d'option sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions de l'entreprise et de certaines de ses filiales. InBev a adopté IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* depuis le 1^{er} janvier 2005 pour tous les paiements fondés sur des actions accordés après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur boursière moyenne des actions sous-jacentes durant les trente jours qui précèdent la date d'attribution des options. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle de tarification d'option qui est mieux approprié pour l'option respective. Sur base du nombre prévu d'options qui seront acquises, la juste valeur des options attribuées est prise en charge sur la période d'acquisition des droits. Quand les options sont exercées, les capitaux propres sont augmentés du montant des revenus encaissés.

(R) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction y afférents. Après leur comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le montant initial qui a été comptabilisé et le montant à l'échéance est comptabilisé dans le compte de résultats sur la durée de vie attendue de l'instrument financier sur base d'un taux d'intérêt effectif.

(S) Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur coût amorti.

(T) Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés en compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas, l'impact des impôts est également comptabilisé directement en capitaux propres.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les bénéfices imposables de l'année écoulée, en appliquant les taux d'imposition en vigueur, ou quasi en vigueur, à la date de clôture ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents.

En concordance avec l'IAS 12 Impôts sur le résultat, les impôts différés sont obtenus en utilisant la méthode appelée du report variable. Ceci signifie qu'en prenant en considération les dispositions de l'IAS 12, un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'ensemble des différences imposables et déductibles entre les bases imposables des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables au bilan. Selon cette méthode une provision pour impôts différés est constituée pour les différences entre les justes valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et leurs bases imposables. L'IAS 12 prescrit qu'aucun impôt différé n'est comptabilisé i) sur la comptabilisation initiale du goodwill, ii) lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et iii) sur des différences relatives à des investissements dans des filiales à la condition qu'ils ne seront probablement pas inversés dans un avenir prévisible. Le montant de l'impôt différé obtenu est basé sur le mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant des taux d'intérêt qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé à la condition qu'il soit probable que ses bénéfices imposables futurs seront disponibles sur lesquels l'actif d'impôt différé pourra être imputé. Un actif d'impôt différé subit une réduction à la condition qu'il n'est plus désormais probable que le bénéfice d'impôts relatif sera réalisé.

(U) Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

Marchandises vendues

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises et à condition qu'InBev ne reste pas impliqué dans la gestion des marchandises. Les produits liés à la vente de marchandises sont reconnus à la juste valeur des rétributions reçues ou à recevoir, net des ristournes et autres avantages comme des remises commerciales et rabais pour volume.

Produits de location et des royalties

Les produits de location sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de la location. Les produits des royalties provenant de l'utilisation par des tiers des ressources de l'entreprise sont comptabilisés en autres produits d'exploitation sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées initialement au bilan comme produits à reporter s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par l'entreprise sont comptabilisées systématiquement comme autres produits d'exploitations pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui indemnisent l'entreprise pour les frais d'un élément d'actif sont prises en déduction du coût d'acquisition de l'élément d'actif en question en concordance avec l'IAS 20 *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*.

Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les produits de conversion de monnaies étrangères, les produits des couvertures de change de monnaies étrangères compensées par les charges de conversion de monnaies étrangères, les produits des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, les produits sur actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les produits provenant de l'inefficacité des couvertures (voir principes comptables W).

Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à l'encaissement. Les dividendes sont comptabilisés en compte de résultats à la date où les dividendes sont attribués.

(V) Charges

Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les pertes de change sur les monnaies étrangères, les charges des instruments de couverture de change de monnaies étrangères compensées par les produits de conversion de monnaies étrangères, les charges des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, les charges sur actifs financiers détenus à des fins de transaction, les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les charges provenant de l'inefficacité des couvertures (voir principes comptables W).

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts ou à des transactions financières sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de contrats de location sont reconnus en compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

Frais de recherche et développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en charge pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'activation (voir principes comptables E).

(W) Instruments financiers dérivés

InBev utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer l'impact transactionnel des monnaies étrangères, des taux d'intérêt et des prix des matières premières sur les performances de l'entreprise. La politique de gestion du risque financier d'InBev interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives et par conséquent l'entreprise ne garde pas ou n'émet pas de tels instruments pour de telles fins. Les instruments financiers dérivés qui sont des couvertures économiques mais qui ne respecte pas les exigences strictes de la norme IAS 39 *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – règles de comptabilité de couverture*, sont toutefois comptabilisés comme des actifs ou passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif pourrait être échangé ou auquel une obligation pourrait être conclue, entre parties bien informées et consentantes lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers dérivés est le prix du marché ou est calculée à partir de modèles de tarification prenant en compte les taux actuels du marché. Ces modèles de tarification prennent également en compte la solvabilité actuelle des contreparties.

Consécutif à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. Selon que la comptabilité de la couverture des flux de trésorerie ou d'investissements nets est appliquée ou pas, tout bénéfice ou perte est comptabilisé(e) directement soit en capitaux propres, soit en compte de résultats.

La comptabilité de la couverture des flux de trésorerie, de la juste valeur ou d'investissements nets est appliquée à toutes les couvertures qui remplissent les conditions requises de comptabilité de couverture quand la documentation de couverture exigée existe et quand la relation de couverture est considérée comme effective.

Comptabilité de la couverture des flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre les variations en termes de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue hautement probable, la partie efficace du bénéfice ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). Lorsque l'engagement ferme ou la transaction prévue mène à la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, le bénéfice ou la perte cumulé(e) est extrait de la rubrique capitaux propres et est repris dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif. Lorsque la couverture concerne des actifs ou passifs financiers, le bénéfice ou la perte cumulé(e) sur l'instrument de couverture est reclassifié(e) des capitaux propres vers le compte de résultats dans la même période au cours de laquelle le risque couvert a affecté le compte de résultats (ex: lorsque la charge d'intérêt variable est comptabilisée). La partie non efficace du bénéfice ou de la perte est comptabilisée directement en compte de résultats.

Lorsqu'un instrument de couverture ou lorsque la relation de couverture est arrivé(e) à échéance mais que la transaction couverte est toujours susceptible de se produire, le bénéfice ou la perte cumulé(e) reste en capitaux propres et n'est reclassifié(e) que quand la transaction couverte se réalise en conformité avec la politique ci-dessus. Si la transaction couverte n'est plus probable, le bénéfice ou la perte cumulé(e) comptabilisé(e) en capitaux propres est reclassifié(e) immédiatement dans le compte de résultats.

Comptabilité de la couverture de juste valeur

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, tout bénéfice ou perte provenant de l'instrument de couverture est comptabilisé(e) en compte de résultats. L'élément couvert est déclaré à sa juste valeur dans le respect du risque qui a été couvert, duquel le bénéfice ou la perte a été comptabilisé(e) en compte de résultats.

Comptabilité de la couverture d'un investissement net

Lorsqu'un passif en monnaie étrangère couvre un investissement net dans une opération étrangère, les différences de change de monnaies étrangères provenant de la conversion du passif vers la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées directement en capitaux propres (écarts de conversion).

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans une opération étrangère, la partie du bénéfice ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres (écarts de conversion), alors que la partie non efficace est comptabilisée dans le compte de résultats.

Les placements dans des instruments de capitaux propres ou les instruments dérivés liés à un instrument de capitaux propres et qui doivent être réglés par la remise d'un tel instrument, sont valorisés à leur coût quand ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif et quand d'autres méthodes d'estimation raisonnable de la juste valeur sont clairement inappropriées ou inexploitable.

(X) Information sectorielle

Le secteur primaire d'InBev est géographique parce que nos risques et taux de rendement sont essentiellement affectés par le fait que nous opérons dans différentes régions. Le système d'information interne et l'organisation du management de l'entreprise vers le conseil d'administration ont été mis en place en conséquence. Un secteur géographique est une composante distincte de l'entreprise qui s'est engagée à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier, qui est soumis à des risques et des rendements différents de ceux des autres secteurs. En concordance avec l'IAS 14 *Information sectorielle*, les secteurs géographiques d'InBev servant de base à l'information sectorielle sont l'Amérique du Nord, l'Amérique latine du Nord, l'Amérique latine du Sud, l'Europe de l'Ouest, l'Europe centrale et de l'Est, l'Asie-Pacifique et les activités d'exportation & sociétés holding. Les actifs de l'entreprise sont essentiellement localisés dans les mêmes régions géographiques que leurs consommateurs.

A travers le monde, InBev est avant tout actif dans l'activité des boissons à base de malt. Cependant, en 2005, l'activité des non bières a dépassé le seuil des 10% du produit des ventes aux clients externes. De ce fait, les secteurs des activités sont rapportés comme un secteur secondaire depuis 2005. Le secteur des non bières comprend les boissons non bières propriétés d'InBev, les boissons non bières produites et tout autre boisson vendue par InBev sous contrats de licence ou contrats de distribution exclusive.

(Y) Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Une activité abandonnée est une composante de l'entreprise qui a été cédée ou est classifiée comme détenue en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et fait partie d'un simple plan coordonné de cession ou est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

InBev classe un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvré principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Un groupe destiné à être cédé est défini comme un groupe d'actifs destinés à être cédés, par la vente ou d'une autre manière, ensemble en tant que groupe dans une transaction unique, et les passifs directement liés à ces actifs qui seront transférés. Juste avant la classification en actif détenu en vue de la vente, l'entreprise évalue la valeur comptable de l'actif (ou de tous les actifs ou passifs du groupe destiné à être cédé) en conformité avec la norme IFRS applicable. Alors à partir de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les pertes de valeur sur la classification initiale comme détenu en vue de la vente sont inclus en résultats. On applique le même principe pour les bénéfices et pertes sur des réévaluations ultérieures. Des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente, ne sont pas dépréciés et amortis plus longtemps.

(Z) Normes IFRS récemment publiées

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été résumées ci-après.

IFRS 8 Secteurs opérationnels

IFRS 8 *Secteurs opérationnels* exige d'InBev d'adopter une "approche managériale" quant à l'information à fournir sur les performances financières de ses secteurs opérationnels. IFRS 8, qui devra être appliqué pour la première fois dans les comptes annuels en 2009, exigera le rapportage de l'information sectorielle basé sur des rapports internes régulièrement révisés par les Chief Operating Decision Makers d'InBev en vue d'estimer la performance de chaque secteur afin d'y assigner des moyens. Nous ne prévoyons pas qu'IFRS 8 engendre un changement significatif sur l'information sectorielle fournie actuellement.

IAS 23 Révisé Coûts d'emprunt

IAS 23 révisé *Coûts d'emprunt* supprime l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise, en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. L'application d'IAS 23 révisée sera obligatoire dans les états financiers 2009 d'InBev et constituera un changement de principe comptable pour l'entreprise. En accord avec les dispositions transitoires, InBev appliquera IAS 23 révisée aux actifs qualifiés pour lesquels l'incorporation des coûts d'emprunt débutera à compter de la date d'entrée en vigueur de la norme ou après cette date. Il ne devrait pas y avoir d'impact matériel sur les états financiers consolidés.

IFRIC 11 IFRS 2 Transactions intragroupe basées sur des actions

IFRIC 11 *IFRS 2 Transactions intragroupe basées sur des actions* impose qu'un accord dont le paiement est fondé sur des actions dans lequel une entité reçoit des produits ou des services en contrepartie de l'attribution de ses propres instruments de capitaux propres, soit comptabilisé comme une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont l'entité obtient les instruments de capitaux propres. L'application d'IFRIC 11 sera obligatoire dans les états financiers 2008 d'InBev, de façon rétrospective. Il ne devrait pas y avoir d'impact matériel sur les états financiers consolidés.

IFRIC 12 Accords de concession de services

IFRIC 12 *Accords de concession de services* donne des indications sur certaines questions liées à la comptabilisation et l'évaluation des accords de concession du secteur public au secteur privé. IFRIC 12, dont l'application sera obligatoire dans les états financiers 2008, n'est pas applicable pour InBev.

IFRIC 13 Programmes de fidélisation des clients

IFRIC 13 *Programmes de fidélisation des clients* traite de la comptabilisation par les entités qui exploitent ou participent de toute autre façon, à des programmes de fidélisation pour leurs clients. L'interprétation concerne les programmes de fidélisation en vertu desquels le client peut utiliser des crédits par l'attribution de produits ou de services gratuits ou avec remise. IFRIC 13, qui sera d'application obligatoire dans les états financiers 2009 d'InBev, ne devrait pas avoir d'impact matériel sur nos états financiers.

IFRIC 14 IAS 19 Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

IFRIC 14 *IAS 19 Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction* clarifie la date à laquelle les remboursements ou les diminutions de cotisations futures relatifs aux actifs d'un régime à prestations définies sont considérées comme disponibles et donne des précisions sur l'impact de l'obligation de financement minimum (OFM) sur ces actifs. L'interprétation traite également le point de savoir quand une OFM peut générer un passif. IFRIC 14 sera d'application obligatoire dans les états financiers 2008 d'InBev, de façon rétrospective. InBev n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cette interprétation.

4. Information sectorielle

Secteurs Primaires

En millions d'euros, à l'exception des volumes (millions d'hl) et des équivalents de temps-plein (ETP en unités)	Amérique du Nord		Amérique Latin du Nord		Amérique Latin du Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'exportation et sociétés holding		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Volume	13	14	101	94	31	23	36	39	49	43	36	31	5	2	271	247
Produits	1 564	1 831	4 904	4 268	1 003	733	3 455	3 646	2 198	1 820	994	912	312	99	14 430	13 308
Coûts des ventes	(491)	(680)	(1 664)	(1 491)	(425)	(313)	(1 616)	(1 619)	(1 013)	(840)	(495)	(467)	(233)	(67)	(5 936)	(5 477)
Frais de distribution	(275)	(270)	(551)	(500)	(82)	(56)	(403)	(416)	(292)	(242)	(68)	(66)	(41)	(1)	(1 713)	(1 551)
Frais commerciaux et de marketing	(206)	(311)	(491)	(440)	(118)	(89)	(668)	(720)	(392)	(312)	(207)	(174)	(52)	(68)	(2 134)	(2 115)
Frais administratifs	(83)	(104)	(256)	(273)	(44)	(51)	(235)	(263)	(131)	(140)	(61)	(54)	(179)	(191)	(990)	(1 075)
Autres produits/ (charges) d'exploitation	3	(6)	121	61	(11)	(9)	(70)	(108)	(69)	(80)	-	(1)	289	276	263	133
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	512	459	2 062	1 625	323	215	462	520	302	206	163	150	96	49	3 920	3 223
Eléments non-récurrents	14	(4)	14	60	(2)	4	347	(139)	(15)	(2)	3	(7)	12	(7)	374	(94)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	526	455	2 076	1 684	320	219	809	381	287	204	167	143	108	42	4 294	3 129
Coûts financiers nets	(48)	(56)	(370)	(276)	(19)	(22)	(287)	(209)	(44)	(37)	(4)	(13)	173	140	(598)	(473)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	1	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Bénéfice avant impôts	479	400	1 706	1 407	303	197	521	173	244	168	163	130	282	182	3 697	2 657
Impôts sur le résultat	(126)	(145)	(195)	(142)	(91)	(60)	(86)	(74)	(62)	(40)	(38)	(33)	(51)	(38)	(649)	(531)
Bénéfice	353	255	1 510	1 265	212	137	436	99	182	128	124	97	231	144	3 048	2 126
Bénéfice normalisé	343	258	1 504	1 227	212	133	409	218	195	129	125	105	187	151	2 675	2 220
EBITDA normalisé	597	551	2 318	1 872	405	280	771	834	520	398	263	241	118	63	4 992	4 239
Marge EBITDA (normalisé) in %	38,2	30,1	47,3	43,9	40,3	38,2	22,3	22,9	23,6	21,8	26,5	26,4	-	-	34,6	31,9
Actifs sectoriels	2 271	2 333	10 059	8 321	2 388	2 405	4 602	4 908	3 058	2 910	2 664	2 825	1 497	962	26 540	24 664
Eliminations intersectionnelles															(668)	(515)
Actifs non alloués															2 827	2 097
Total de l'actif															28 699	26 246
Passifs sectoriels	739	736	2 138	1 461	379	281	1 884	2 081	529	502	519	389	571	585	6 759	6 035
Eliminations intersectionnelles															(668)	(515)
Passifs non alloués															22 608	20 726
Total du passif															28 699	26 246
Dépenses brutes d'investissement	74	76	367	332	132	117	367	332	415	377	158	84	58	63	1 571	1 380
Pertes/(reprises) de dépréciation	(12)	22	3	(1)	-	-	(27)	61	4	(3)	1	1	-	-	(31)	81
Amortissements et dépréciations	86	93	253	244	82	67	307	314	211	191	100	89	22	15	1 061	1 012
Dotations aux/ (reprises de) provisions	1	48	30	(30)	12	1	23	89	14	5	10	(1)	14	26	105	139
ETP	5 662	6 337	25 999	24 872	7 290	5 306	11 481	12 122	13 509	13 356	24 056	22 925	694	699	88 690	85 617

Secteurs secondaires

Millions d'euros, à l'exception des volumes (millions d'hl)	Bière		Non bière		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Volume	230	212	41	35	271	247
Produits	13 237	12 313	1 193	995	14 430	13 308
Total de l'actif	19 662	23 535	9 037	2 711	28 699	26 246
Dépenses brutes d'investissement	1 343	1 284	228	96	1 571	1 380

5. Acquisitions et cessions de filiales

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et cessions sur la situation financière d'InBev:

Millions d'euros	2007 Acquisitions	2007 Cessions	2006 Acquisitions	2006 Cessions
Actifs non-courants				
Immobilisations corporelles	117	(63)	365	(1)
Immobilisations incorporelles	27	-	790	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-	1	-
Placements	-	-	1	-
Créances commerciales et autres créances	1	(2)	16	-
Impôts différés	30	-	1	-
Actifs courants				
Prêts consentis portant intérêts	-	-	1	-
Placements	6	(1)	-	-
Stocks	16	(4)	48	-
Créances commerciales et autres créances	4	(26)	30	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	(134)	82	(6)
Actifs détenus en vue de la vente	-	(56)	37	(29)
Intérêts minoritaires				
	-	-	(1)	2
Dettes non-courantes				
Emprunts portant intérêts	(46)	-	(88)	-
Avantages du personnel	-	-	(8)	-
Créances commerciales et autres créances	(56)	-	-	-
Provisions	(92)	-	(9)	-
Impôts différés	(6)	16	(297)	-
Dettes courantes				
Découverts bancaires	(1)	-	-	-
Emprunts portant intérêts	(23)	-	(43)	-
Impôts sur le résultat à payer	(1)	-	(35)	-
Dettes commerciales et autres dettes	(53)	-	(140)	1
Passifs détenus en vue de la vente	-	35	-	18
Actifs et passifs nets identifiables	(73)	(235)	751	(16)
Goodwill sur les acquisitions	266	-	862	-
Perte/(bénéfice) sur cessions	-	(354)	-	8
Partie des cessions à recevoir au cours de l'exercice suivant	-	33	-	-
Contreparties payées/(reçues) en trésorerie	193	(556)	1 613	(8)
Trésorerie (acquise)/cédée	(3)	134	(82)	5
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)	190	(422)	1 531	(3)

Les transactions principales suivantes ont eu lieu en 2007 :

- Le 1^{er} février, InBev a annoncé la conclusion d'un accord entre Labatt Brewing Company Limited ("Labatt") et Lakeport Brewing Income Fund ("Lakeport") en vue d'acquérir la totalité des parts en circulation de Lakeport à un prix d'achat par part de 28,00 dollars canadiens en espèces, soit un prix d'achat global légèrement supérieur à 201,4m dollars canadiens. Le 29 mars, Labatt et Lakeport ont annoncé conjointement que les détenteurs de parts de Lakeport avaient souscrits à l'offre de Labatt. Les charges directement attribuables à cette acquisition représentent 5m d'euros. Les montants comptabilisés à la date de l'acquisition pour chaque classe d'actifs, passifs et de passifs éventuels de Lakeport sont inclus dans la colonne "Acquisitions 2007" du tableau ci-dessus. Le goodwill de Lakeport de 118m d'euros est justifié par la position forte et croissante de Lakeport dans le segment des marques à prix bas dans l'Ontario.

Lakeport a contribué pour 5m d'euros au bénéfice d'InBev en 2007. Si la date de l'acquisition avait été le 1^{er} janvier 2007, on estime que les produits et le bénéfice d'InBev aurait été plus élevé de, respectivement, environ 14m et 2m d'euros.

- Le 28 mars, AmBev a annoncé la signature d'un accord d'achat concernant l'acquisition de 100% de Goldensand Comercio e Serviços Ltda ("Goldensand"), l'actionnaire ayant le contrôle de Cervejarias Cintra Industria e Comercio Ltda ("Cintra").

Le montant total de la transaction était d'environ 150m de dollars américains et n'incluait pas les marques et les actifs de distribution de Cintra, qui pourraient être inclus plus tard si le vendeur exerce son option. Les montants comptabilisés à la date de l'acquisition pour chaque classe d'actifs, passifs et passifs éventuels de Cintra, sont inclus dans la colonne "Acquisitions 2007" du tableau ci-dessus. Le goodwill de Cintra de 109m d'euros est justifié par l'acquisition de capacités de production supplémentaires. Cintra a contribué pour (9)m d'euros au bénéfice d'InBev en 2007. Si la date de l'acquisition avait été le 1^{er} janvier 2007, on estime que les produits et le bénéfice d'InBev aurait été plus élevé de, respectivement, environ 15m et 2m d'euros.

- InBev a acquis divers distributeurs locaux dans le monde entier. Comme les distributeurs concernés ont été immédiatement intégrés dans les opérations de la société, aucune comptabilité distincte n'est élaborée quant à leur contribution au bénéfice d'InBev. Le goodwill comptabilisé pour ces transactions est de 39m d'euros.
- Le 6 juillet, InBev a annoncé avoir conclu un accord avec Cofinimmo concernant la vente par InBev Belgium de 90% d'Immobrew, une filiale possédant directement 824 cafés et quelques sites immobiliers résidentiels en Belgique et indirectement 245 cafés aux Pays-Bas, pour 419 millions d'euros, hors dettes et cash. En même temps, InBev concluait un contrat de bail avec Immobrew et certaines de ses filiales. Conformément à l'engagement d'InBev de dégager du capital investi dans des activités 'non-core', InBev a décidé de vendre certaines parties de ses actifs immobiliers en Belgique et aux Pays-Bas, lui permettant ainsi de mieux se concentrer sur ses activités brassicoles de base. Le portefeuille a été vendu à Cofinimmo, le plus important investisseur en immobilier en Belgique. La structure de la transaction garantit qu'InBev Belgium conserve un intérêt de 10% dans Immobrew. Immobrew maintient des contrats de bail (de type commercial) de 27 ans (avec mécanisme de renouvellement) avec InBev pour un loyer initial de 26,8 millions d'euros par an (indexé à l'IPC). La transaction était clôturée au 31 octobre et résultait en un bénéfice net non-récurrent de 330m d'euros.

Les activités d'InBev dans les cafés et les bars constituent une tradition et une force et restent un facteur clé pour maintenir un lien avec le consommateur. InBev restera le partenaire unique et le fournisseur des propriétés respectives en Belgique et aux Pays-Bas. La relation commerciale entre les exploitants de cafés et InBev n'a pas changé. Cofinimmo s'est engagée à continuer à investir dans les propriétés, et l'objectif des deux parties est de maintenir le succès continu du portefeuille de biens.

- La vente de Dinkelacker et quelques entreprises dormantes a été conclue en 2007. Les valeurs de cession à la date de la vente pour chaque classe de ses actifs et passifs sont incluses dans la colonne "Cessions 2007" du tableau ci-dessus.

Les transactions principales de l'année précédente sont l'acquisition de Fujian Sedrin ainsi que l'achat de la partie restante de tous les actions de Beverage Associates Corp.'s (BAC) en Quinsa.

6. Autres produits / (charges) d'exploitation

Millions d'euros	2007	2006
Subventions de l'état	95	88
Produits provenant des licences	32	11
(Dotations aux)/reprises de provisions	25	(41)
Plus-values nettes sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	40	28
Produits nets de location	32	21
Autres produits nets d'exploitation	39	26
	263	133
Frais de recherche et développement exposés	20	17

Les subventions de l'état sont principalement liées aux avantages fiscaux accordés par certaines provinces brésiliennes relatifs aux activités et aux investissements que l'entreprise effectue dans ces provinces.

En 2007, nous avons dépensé 20 millions d'euros dans la recherche, principalement dans notre centre de recherche en Belgique par rapport à 17 millions d'euros en 2006. Une partie de ces dépenses se rapporte au domaine des études de marché, mais la plus grande partie est liée au domaine de l'optimisation des capacités de production, du développement de nouveaux produits et de nouveaux emballages.

7. Eléments non-récurrents

Pour mieux évaluer la performance sous-jacente de nos activités, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice rapporté, en concordance avec les IFRS, sont ajustés de certains éléments non-récurrents à cause de leur importance, comme détaillé ci-dessous.

Les éléments non-récurrents compris dans le compte de résultats sont les suivants:

Millions d'euros	2007	2006
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents	3 920	3 223
Charges de restructuration (pertes de dépréciations inclus)	(43)	(139)
Cession d'activités et vente d'actifs	393	(19)
Litiges	24	64
Bénéfice d'exploitation	4 294	3 129

Les charges non-récurrentes de restructuration de 2007 de 43m d'euros concernent principalement 84m d'euros de réalignement des structures et procédures en Europe de l'Ouest, en Europe centrale et de l'Est et au siège administratif mondial, et des changements en vue de la création du "shared service center" européen pour des services transactionnels. Les changements visent à éliminer les doubles emplois, ainsi que les procédures et activités similaires, tant entre les fonctions qu'entre les zones, en prenant en compte un profil personnel adéquate, en concordance avec les nouveaux besoins organisationnels. InBev pourra à l'avenir se concentrer sur ses activités de base ainsi que bénéficier d'une amélioration de l'efficacité, du service et de la qualité au sein de l'entreprise. Cette charge a été compensée en partie par une extourne de dépréciation de 41m d'euros, basée sur un changement de la valeur recouvrable des actifs concernés.

La vente d'Immobrew à Cofinimmo en octobre et la cession de quelques entreprises dormantes et d'actifs détenus en vue de la vente ont généré un bénéfice avant impôts de 393m d'euros.

Le bénéfice d'exploitation a été influencé positivement par une extourne nette non récurrente de provisions pour litiges de 24m d'euros.

Les charges non-récurrentes de restructuration de 2006 de 139m d'euros, furent principalement provoquées par la mise en œuvre de plusieurs restructurations en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord, en Chine et au siège administratif mondial, et par la création des "shared service centers" européens et américains pour des services transactionnels.

La vente des marques Rolling Rock®, Dinkelacker et Wolters, résultait en un résultat d'exploitation négatif non récurrent de 19m d'euros.

Les éléments non-récurrents de 2006 incluaient également une extourne nette de provisions pour litiges de 64m d'euros. Ceci était principalement provoqué par la reprise d'une provision pour impôts indirects auprès d'AmBev, compensé en partie par le règlement d'un litige entre AmBev et Crédit Suisse.

Tous les montants ci-dessus sont avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents de 2007 augmentaient l'impôt sur le résultat de 35m d'euros, tandis que l'impact en 2006 était neutre.

8. Charges salariales et autres avantages sociaux

Millions d'euros	2007	2006
Salaires et appointements	(1 432)	(1 416)
Cotisations à la sécurité sociale	(320)	(325)
Autres frais salariaux	(235)	(213)
Dépenses de pension pour régimes à prestations définies	(62)	(66)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(53)	(49)
Cotisations aux régimes à cotisations définies	(5)	(6)
	(2 107)	(2 075)
Nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP)	88 690	85 617

Le nombre moyen d'équivalents temps plein peut être réparti comme suit:

	2007	2006
InBev SA (maison mère)	375	345
Filiales	86 441	83 466
Sociétés consolidées proportionnellement	1 874	1 806
	88 690	85 617

L'annexe 4 *Information sectorielle* contient la répartition des ETP par secteur géographique.

9. Complément d'information sur les charges d'exploitation

Les amortissements, les pertes de valeur et les dépréciations sont inclus sous les rubriques mentionnées ci-dessous du compte de résultats 2007:

Millions d'euros	Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	Dépréciation sur goodwill
Coûts des ventes	695	7	-
Frais de distribution	48	-	-
Frais commerciaux et de marketing	175	43	-
Frais administratifs	66	37	-
Eléments non-récurrents	(20)	-	(21)
	964	87	(21)

10. Charges et produits financiers

Pris en résultats

Charges financières

Millions d'euros	2007	2006
Charges d'intérêts	(549)	(492)
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(36)	(24)
Charges sur des éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	(20)	(40)
Charges liées aux instruments financiers non dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(1)	-
Charges liées à l'inefficacité des couvertures	(6)	-
Imposition des transactions financières	(48)	(46)
Autres, y compris les frais bancaires	(53)	(37)
	(713)	(639)

L'augmentation des charges d'intérêt de 57m d'euros par rapport à 2006 est expliquée par une augmentation de la proportion de la dette en real brésilien dans la dette nette d'InBev en 2007 par rapport au mix en 2006 – se référer à l'annexe 28 *Risques provenant des instruments financiers*.

Les charges d'intérêt sont présentées nettes de l'effet des instruments financiers dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'InBev – voir aussi l'annexe 28 *Risques provenant des instruments financiers*. Comme requis par la norme IFRS 7 *Instruments financiers: information à fournir*, la charge d'intérêts comptabilisée sur les passifs financiers couverts et non couverts ainsi que les charges d'intérêts nette relative aux instruments dérivés de couvertures sont détaillées ci-dessous:

Millions d'euros	2007	2006
Coût amorti des passifs financiers – non couverts	(247)	(211)
Couverture de juste valeur – éléments couverts	(103)	(75)
Couverture de juste valeur – instruments de couverture	(68)	(31)
Couvertures de flux de trésorerie – éléments couverts	(134)	(69)
Couvertures de flux de trésorerie – instruments de couverture (sorties des capitaux propres)	34	(4)
Éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	(8)	(42)
Instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	(23)	(60)
	(549)	(492)

La charge d'intérêts comptabilisée sur la dette couverte et les instruments de couverture à la juste valeur est majoritairement liée à la couverture des placements privés de 730m de dollars américains et des obligations d'AmBev de 500m de dollars américains venant à échéance en 2011. De plus, la charge d'intérêt sur la dette couverte à la juste valeur a augmenté suite à la couverture des obligations d'AmBev de 500m dollars américains échéant en 2013 pour laquelle les critères de comptabilité de couverture n'étaient pas remplis en 2006, tandis que les critères pour appliquer la comptabilisation de couverture étaient remplis en 2007. La charge d'intérêts relative aux couvertures de flux de trésorerie est principalement due à la couverture de la ligne de crédit de 1 734m d'euros et des emprunts canadiens de 680m dollars canadiens.

Produits financiers

Millions d'euros	2007	2006
Produits d'intérêts	54	61
Dividendes reçus des entreprises non consolidées	1	1
Produits liés aux instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	22	67
Produits liés à l'inefficacité des couvertures	-	2
Produits liés à la vente des actifs financiers disponibles à la vente	-	6
Produits liés aux instruments financiers non dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2	2
Autres produits financiers	36	27
	115	166

La diminution des pertes sur les instruments de couverture, ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture de 45m d'euros par rapport à l'année passée, est le résultat de l'adoption de la comptabilité de couverture pour les obligations 2013 d'AmBev en 2007.

Les produits d'intérêts de 2007 proviennent des actifs financiers suivants:

Millions d'euros	2007	2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	30
Placements en titres détenus à des fins de transaction	15	19
Prêts aux clients	10	10
Autres prêts et créances	4	2
	54	61

Aucun produit d'intérêts n'a été comptabilisé sur des actifs financiers dépréciés.

Les profits et pertes de change sont présentés nets de l'effet des instruments dérivés de change désignés dans le cadre de la comptabilité de couverture. Comme requis par la norme IFRS 7 Instruments financiers : *information à fournir* la distinction entre le résultat relatif aux éléments couverts de change et le résultat sur les instruments de couverture qui y sont liés peut être présentée par type de relation de couverture de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Couverture de juste valeur – éléments couverts	219	107
Couverture de juste valeur – instruments de couverture	(219)	(107)
Couvertures de flux de trésorerie – éléments couverts	(3)	(8)
Couvertures de flux de trésorerie – instruments de couverture (sortis depuis les capitaux propres)	3	8
Éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	28	55
Instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques	(28)	(57)
Autres	-	2
	-	-

Les résultats de change des couvertures de juste valeur sont principalement liés aux couvertures des placements privés et des obligations 2011 et 2013 d'AmBev. Les résultats relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont principalement dus à la couverture de l'emprunt en real brésilien au Canada. Les résultats de la réévaluation des éléments couverts et des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture ont diminué suite à la classification des obligations 2013 d'AmBev comme couverture à la juste valeur, vu que les conditions pour appliquer la comptabilité de couverture étaient remplies en 2007.

Pris directement en capitaux propres

Millions d'euros	2007	2006
Réserve de couverture		
Comptabilisés aux capitaux propres dans la période des couvertures des flux de trésorerie	(51)	13
Sorti des capitaux propres et inclus dans le compte de résultats	(2)	(19)
Sorti des capitaux propres et inclus dans les coûts des stocks initiales	70	79
	17	73
Réserve de conversion		
Couvertures d'investissements nets comptabilisés aux capitaux propres dans la période	17	22
Différence de change résultant des activités à l'étranger	(77)	(400)
	(60)	(378)

11. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés en compte de résultats peuvent être détaillés de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Charges d'impôts courants		
Exercice en cours	(584)	(410)
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	(13)	15
	(597)	(395)
(Charges)/produits d'impôts différés		
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	-	3
Comptabilisation initiale et reprise des différences temporelles	(9)	(106)
Utilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes des exercices précédents	(76)	(43)
Comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	1	4
Comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice précédente	32	6
	(52)	(136)
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(649)	(531)

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif avec le taux moyen d'impôt peut être résumé de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Bénéfice avant impôts	3 697	2 657
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	1
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées	3 696	2 656
Ajustements de la base taxable		
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles	-	35
Charges non déductibles fiscalement	127	132
Dividendes taxables intra-groupe	220	60
Dividendes non taxables résultant d'investissements	-	(2)
Produits financiers et autres produits non taxables	(400)	(125)
	3 643	2 756
Taux moyen d'impôts	32,1%	32,7%
Impôts au taux moyen nominal	(1 168)	(901)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment	25	7
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes	32	6
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	(28)	(51)
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	(13)	18
Crédit d'impôts	463	409
Crédit d'impôts émanant de statuts fiscaux spéciaux	98	85
Changement des taux d'imposition	14	1
Précomptes	(64)	(93)
Autres ajustements d'impôts	(8)	(12)
	(649)	(531)
Taux d'impôts effectif	17,6%	20,0%

Le total de la charge d'impôts sur le résultat se chiffre à 649m d'euros en 2007 ou 17,6% du bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence, contre 531m d'euros ou 20,0% en 2006. Hors éléments non-récurrents et l'actif différé d'impôts sur la reconnaissance des impôts différés sur la perte fiscale aux Etats-Unis, le taux d'imposition effectif de 2007 aurait été de 19,7% (2006: 19,3%).

L'augmentation des produits taxables de 125m d'euros en 2006 à 400m d'euros en 2007 s'explique principalement par les plus-values réalisés sur la vente d'immobilisations belges et néerlandaises à Cofinimmo.

L'augmentation du crédit d'impôts de 409m d'euros en 2006 à 463m d'euros en 2007 s'explique principalement par la déduction d'impôt sur le goodwill d'AmBev et Quinsa.

Les impôts sur le résultat étaient imputés directement sur les capitaux propres comme suit:

Millions d'euros	2007	2006
Impôts sur le résultat (pertes)/bénéfices		
Impôts sur des écarts actuariels des pensions	(24)	(7)
Impôts sur couvertures de flux de trésorerie	(11)	(11)

12. Immobilisations corporelles

Millions d'euros	2007				2006	
	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	3 082	8 395	2 279	530	14 286	14 241
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(32)	(17)	(7)	(14)	(70)	(404)
Changement des pourcentages d'intérêt relatif aux sociétés consolidées proportionnellement	-	-	-	-	-	45
Acquisitions	57	433	202	804	1 496	1 268
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	25	87	5	-	117	(164)
Cessions	(53)	(482)	(168)	(2)	(705)	(382)
Cessions via la vente de filiales	(13)	-	(139)	-	(152)	(1)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	101	321	93	(651)	(136)	(302)
Autres mouvements	-	(8)	(4)	5	(7)	(15)
Solde au terme de l'exercice	3 167	8 729	2 261	672	14 829	14 286
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(1 282)	(5 082)	(1 621)	-	(7 985)	(8 244)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(3)	(10)	(1)	-	(14)	222
Changement des pourcentages d'intérêt relatif aux sociétés consolidées proportionnellement	-	-	-	-	-	(30)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	529
Cessions	33	399	154	-	586	287
Cessions via la vente de filiales	1	-	88	-	89	-
Dépréciations	(116)	(620)	(238)	-	(974)	(934)
Amortissements	15	(3)	-	(2)	10	(44)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	(1)	60	17	2	78	225
Autres mouvements	-	4	6	-	10	4
Solde au terme de l'exercice	(1 353)	(5 252)	(1 595)	-	(8 200)	(7 985)
Valeur nette comptable						
au 31 décembre 2006	1 800	3 313	658	530	6 301	6 301
au 31 décembre 2007	1 814	3 477	666	672	6 629	-

Le transfert vers d'autres catégories d'actifs concerne principalement la présentation distincte dans le bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente suite à l'adoption de l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

La valeur comptable des immobilisations corporelles sujettes à restrictions et mises en garantie de passifs s'élève à 262m d'euros.

Eléments d'actifs en contrat de location

L'entreprise possède des terrains et constructions et également des installations et équipements en contrats de location-financement. La valeur comptable des terrains et constructions sous contrats de location-financement s'élève à 6m d'euros (2006: 11m d'euros) et celle des installations et équipements s'élève à 17m d'euros (2006: 7m d'euros).

13. Goodwill

Millions d'euros	2007	2006
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	12 305	11 108
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	165	(351)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	266	862
Achats d'intérêts minoritaires	1 097	675
Autres mouvements	1	48
Cessions via la vente de filiales	-	(37)
Solde au terme de l'exercice	13 834	12 305
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	-	-
Dépréciations	-	(37)
Cessions	-	37
Solde au terme de l'exercice	-	-
Valeur nette comptable		
au 31 décembre 2006	12 305	12 305
au 31 décembre 2007	13 834	-

Les plus relevantes acquisitions par voie de regroupement d'entreprises en 2007 étaient l'acquisition de toutes les parts en circulation de "Lakeport" et l'acquisition des 100% de Goldensand Comercio e Serviços Lda, l'actionnaire qui détient le contrôle de "Cintra" – se référer à l'annexe 5 *Acquisitions et cessions des filiales*. Ces transactions ont résulté dans la comptabilisation d'un goodwill de respectivement 118m d'euros et 109m d'euros. L'entreprise a également acquis des distributeurs locaux dans le monde entier. Suite à ces transactions, un goodwill de 39m d'euros a été comptabilisé.

InBev a augmenté sa participation dans AmBev de 58,36% à 61,01% par le rachat d'actions propres par AmBev en 2007. Comme AmBev était déjà entièrement consolidé, l'acquisition n'a pas influencé le bénéfice, mais a réduit les intérêts minoritaires et dès lors impacté le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev. AmBev a acquis 25,6m d'actions d'AmBev pour une somme de 1 129m d'euros. L'augmentation du goodwill de 1 097m d'euros résulte du programme de rachat d'actions d'AmBev (1 095m d'euros) et l'acquisition de la partie restante des intérêts minoritaires de Nanjing InBev Jinling Brewery.

Les plus importants regroupements d'entreprises en 2006 étaient l'acquisition d'une participation de 100% dans Fujian Sedrin et des actions que BAC détenait encore dans Quinsa (comptabilisation de goodwill de 473m d'euros et 364m d'euros respectivement). L'exécution du programme de rachat d'actions d'AmBev résultait en une augmentation de goodwill de 631m d'euros. Suite à l'augmentation substantielle de notre participation dans Quinsa, InBev consolide entièrement Quinsa depuis août 2006.

Le goodwill a été testé pour dépréciation au niveau de l'unité d'activités (soit un niveau en-dessous des secteurs) sur base de l'approche de la juste valeur diminuée des coûts des ventes. Plus particulièrement, une approche suivant les flux de trésorerie libres escomptés est utilisée. Pour la période de 2008 à 2010, les flux de trésorerie libres sont basés sur le plan stratégique d'InBev qui a été approuvé par les principaux dirigeants de l'entreprise. Pour les années suivantes, les données du plan stratégique sont extrapolées à partir des indices des prix à la consommation obtenus de documentations externes et basés sur des indicateurs clés implicites du plan stratégique. Les prévisions sont faites dans la monnaie fonctionnelle de l'unité d'activités et sont escomptés au taux moyen pondéré du coût du capital. Ce dernier varie principalement entre 7,10% et 9,10% en équivalent euro. Ces calculs sont corroborés par des coefficients d'évaluation, par le prix des actions de filiales cotées en bourse ou par d'autres indicateurs de juste valeur disponibles.

La valeur comptable du goodwill a été allouée aux différents niveaux d'unités d'activités comme suit:

Millions d'euros - Unités d'activités	2007	2006
Brésil	6 522	5 157
Canada	1 373	947
Pays hispanophones d'Amérique latine	890	904
Russie/Ukraine	879	919
Allemagne	868	868
Corée du Sud	767	863
Exportation globale	760	787
Chine	673	700
Royaume-Uni/Irlande	644	703
France/Italie/Espagne	275	273
Bulgarie/Roumanie/Serbie/Monténégro	128	128
Belgique/Luxembourg	54	54
Autres	1	2
	13 834	12 305

En concordance avec les exigences de l'IAS 36 *Dépréciations d'actifs* le goodwill est redistribué afin de refléter les changements dans la structure de reporting d'InBev, utilisant l'approche de la valeur relative.

Au quatrième trimestre 2007, InBev a terminé son test annuel de dépréciation du goodwill et a conclu, sur base des hypothèses décrites ci-dessus, qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'entreprise ne peut prédire si un événement qui provoque des dépréciations, va survenir, quand il va survenir ou comment il va influencer les valeurs rapportées de l'actif. InBev croit que l'ensemble de ses estimations sont raisonnables: elles sont consistantes avec le reporting interne et reflètent les meilleures estimations faites par le management. Toutefois, des incertitudes inhérentes, que le management ne peut pas contrôler, existent. Alors qu'un changement aux estimations utilisées pourrait avoir un impact matériel sur le calcul de la juste valeur et occasionner une dépréciation, l'entreprise n'a pas connaissance d'évènements probables pouvant amener la valeur recouvrable à un niveau inférieur à la valeur comptable d'une des unités d'activités.

14. Immobilisations incorporelles

Millions d'euros	2007			2006	
	Durée d'utilité		Acomptes versés	Total	Total
	Indéterminée	Définie			
Coûts d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	994	632	2	1 628	877
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(79)	(10)	-	(89)	(36)
Changement des pourcentages d'intérêt relatif aux sociétés consolidées proportionnellement	-	-	-	-	5
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	27	-	-	27	776
Autres acquisitions et dépenses	-	58	17	75	88
Cessions	-	(22)	-	(22)	(27)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	(4)	69	(3)	62	(50)
Autres mouvements	-	7	-	7	(5)
Solde au terme de l'exercice	938	734	16	1 688	1 628
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(36)	(327)	-	(363)	(337)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	4	(1)	-	3	7
Amortissements	-	(87)	-	(87)	(78)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	14
Cessions	-	19	-	19	24
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	-	(4)	-	(4)	4
Autres mouvements	-	(6)	-	(6)	3
Solde au terme de l'exercice	(32)	(406)	-	(438)	(363)
Valeur nette comptable					
au 31 décembre 2006	958	305	2	1 265	1 265
au 31 décembre 2007	906	328	16	1 250	-

InBev est le propriétaire de plusieurs des marques mondiales ayant le plus de valeur dans l'industrie de la bière. En conséquence, il est attendu que certaines marques et droits de distribution, génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détient les marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés ayant une durée de vie indéterminée.

L'augmentation de 27m d'euros des immobilisations incorporelles avec des durées d'utilité indéterminées est expliquée par l'acquisition en 2007 de Lakeport – voir aussi annexe 5 *Acquisitions et cessions des filiales*. Conformément aux conditions de l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* les marques et les droits de distribution de Lakeport ont été évalués à leur juste valeur. L'évaluation des marques et droits de distribution de Lakeport a été déterminée par un expert en valorisation indépendant et est basé sur le flux de royalties réalisables pour une concession ou un droit de distribution d'une transaction sous condition de concurrence normale.

Les immobilisations incorporelles avec des durées d'utilité indéterminées ont été testées pour dépréciation au niveau d'un pays générateur de trésorerie (soit un niveau en dessous du niveau de l'unité d'activités) sur base de la même méthode de test de dépréciation que pour le goodwill – voir annexe 13 *Goodwill* ci-dessus. Le flux des royalties qui pourrait être obtenu par la mise sous contrat de licence de l'immobilisation incorporelle à des tiers lors d'une transaction sous conditions de concurrence normale, est également utilisé comme un indicateur de la juste valeur.

La valeur comptable des immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité indéterminée a été répartie entre les différents pays comme suit:

Millions d'euros - Pays	2007	2006
Argentine	302	349
Chine	147	154
Paraguay	106	108
Bolivie	105	115
Royaume-Uni	91	99
Etats-Unis	41	45
Uruguay	33	33
Canada	27	-
Russie	23	23
Chili	17	18
Allemagne	14	14
	906	958

15. Placements

Millions d'euros	2007	2006
Placements à long terme		
Titres de capitaux propres destinés à la vente	77	37
Titres d'emprunt détenus jusqu'à l'échéance	86	3
	163	40
Placements à court terme		
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultats - détenus à des fins de transaction	178	222
Titres d'emprunt détenus jusqu'à l'échéance	1	1
	179	223

L'exposition d'InBev au risque lié aux instruments des capitaux propres est expliquée en annexe 28 *Risques provenant des instruments financiers*. Les titres de capitaux propres destinés à la vente consistent d'investissements dans des entreprises non cotées en bourse et sont mesurés à leur coût d'acquisition vu que leur juste valeur ne peut pas être déterminée fidèlement.

16. Actifs et passifs d'impôt différé

Le montant des actifs d'impôt différé par type de différence temporelle peut être détaillé comme suit:

Millions d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Immobilisations corporelles	36	30	(425)	(460)	(389)	(430)
Immobilisations incorporelles	9	21	(234)	(262)	(225)	(241)
Goodwill	96	83	(6)	(9)	90	74
Placements	54	49	(6)	(9)	48	40
Créances commerciales et autres créances	11	41	(1)	-	10	41
Emprunts portant intérêts	8	10	(49)	(17)	(41)	(7)
Avantages du personnel	197	223	(2)	(1)	195	222
Provisions	181	165	-	-	181	165
Dérivés	59	43	-	-	59	43
Autres éléments	26	33	(95)	(62)	(69)	(29)
Pertes reportées (utilisées)	336	342	-	-	336	342
Impôts différés bruts actifs/(passifs)	1 013	1 040	(818)	(820)	195	220
Compensation par entité imposable	(350)	(183)	350	183	-	-
Impôts différés nets actifs/(passifs)	663	857	(468)	(637)	195	220

Au 31 décembre 2007, un passif d'impôt différé de 34m d'euros (2006: 36m d'euros) relatif à des investissements dans des filiales n'a pas été comptabilisé parce que le management croit que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

Les pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est reconnu s'élèvent à 679m d'euros (2006: 773m d'euros). 411m d'euros de ces pertes fiscales n'ont pas de date d'échéance, 36m d'euros, 54m d'euros et 83m d'euros ont une date d'échéance de 1, 2 et 3 ans, respectivement, tandis que 95m d'euros ont une date d'échéance de plus de 3 ans. Des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés pour ces éléments car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre la récupération de ces pertes fiscales non utilisées.

En réconciliant en 2007, la charge d'impôt différé sur les revenus de 52m d'euros avec la diminution des actifs nets d'impôt différé de 25m d'euros, il est à noter que les gains actuariels et les couvertures du flux de trésorerie ont diminué les actifs nets d'impôt différé de 35m d'euros, tandis que les changements dans le périmètre de consolidation ont augmenté les actifs nets d'impôt différé de 40m d'euros. La différence résiduelle de 22m d'euros est principalement expliquée par les changements dans les taux de change des monnaies étrangères comparé à l'année précédente et par une reclassification de 31m d'euros entre charges d'impôts courants et différés.

17. Stocks

Millions d'euros	2007	2006
Acomptes versés	56	53
Matières premières et fournitures	664	587
En-cours de production	108	103
Produits finis	210	184
Marchandises achetées et détenues pour la revente	81	90
	1 119	1 017
Stocks autres que les en-cours de production		
Stocks comptabilisés à leur valeur nette de réalisation	5	12
Valeur comptable des stocks mis en garanties en faveur de créanciers	-	8

Le coût des stocks pris en charge en 2007, chiffré à 5 936m d'euros, est repris dans la rubrique coûts des ventes. L'année passée, cette charge se chiffrait à 5 477m d'euros.

18. Créances commerciales et autres créances

Créances commerciales et autres créances à long terme

Millions d'euros	2007	2006
Créances commerciales	35	42
Dépôts de trésorerie en garantie	233	240
Prêts consentis aux clients	178	198
Autres créances	137	215
	583	695

Pour les dépôts de trésorerie en garantie voir aussi annexe 30 *Garanties financières, nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts consentis aux clients et autres instruments de garantie.*

Créances commerciales et autres créances à court terme

Millions d'euros	2007	2006
Créances commerciales	1 680	1 823
Intérêts à recevoir	16	13
Impôts à récupérer, autres que l'impôt sur le résultat	166	169
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur positive	235	144
Prêts consenti aux clients	76	92
Charges à reporter	255	238
Produits acquis	12	15
Autres créances	130	77
	2 570	2 571

La balance âgée de nos créances commerciales, des intérêts à recevoir, des autres créances et des prêts consentis aux clients peuvent être détaillée de la manière suivante:

	Valeur comptable nette au 31 décembre 2007	Dont: jamais dépréciés ni échus à la date de clôture	Dont: non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante					
			Echues - moins de 30 jours	Echues - entre 30 et 59 jours	Echues - entre 60 et 89 jours	Echues - entre 90 et 179 jours	Echues - entre 180 et 359 jours	Echues - plus de 359 jours
Créances commerciales	1 680	1 473	130	33	15	17	9	3
Prêts consentis aux clients	254	236	1	1	1	1	1	13
Intérêts à recevoir	16	15	-	-	-	-	-	1
Autres créances	130	130	-	-	-	-	-	-
	2 080	1 854	131	34	16	18	10	17

En conformité avec les exigences de l'IFRS 7 *Instruments financiers: information à fournir*, l'analyse ci-dessus du vieillissement des actifs financiers dus mais non dépréciés à la date de clôture comprend la partie à long terme des prêts consentis aux clients. Les montants dus ne sont pas amortis quand le recouvrement est encore probable, par exemple lorsque les montants peuvent être récupérés des autorités fiscales ou quand InBev possède des garanties suffisantes.

L'exposition d'InBev aux risques de crédit, de change et des taux d'intérêts est détaillé dans l'annexe 28 *Risques provenant des instruments financiers*.

19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Millions d'euros	2007	2006
Dépôts en banque à court terme	517	297
Comptes courants bancaires	801	321
Caisse	6	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 324	626
Découverts bancaires	(80)	(90)
	1 244	536

20. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Millions d'euros	2007	2006
Actifs détenus en vue de la vente	41	114
Passifs détenus en vue de la vente	-	(41)
	41	73

Les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2007 incluent 41m d'euros relatifs à des terrains et constructions principalement au Brésil et au Canada. La cession des ces actifs est prévue pour 2008. Aucun profit ni aucune perte n'ont été comptabilisés sur ces actifs en 2007.

Les actifs détenus en vue de la vente de 2007 peuvent être distingués selon les secteurs géographiques suivants: Amérique du Nord 14m d'euros et Amérique Latine 27m d'euros.

Les actifs détenus en vue de la vente de 2006 comprenaient pour 65m d'euros des terrains et des constructions, principalement au Brésil et en Allemagne, ainsi qu'un stade de baseball en Corée et la brasserie de Dinkelacker en Allemagne. Ces actifs ont été vendus en 2007.

21. Variation des capitaux propres

Le tableau ci-dessous résume les variations survenus dans les capitaux propres au cours des années 2006 et 2007:

Millions d'euros	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev										Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecart actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total		
Au 31 décembre 2005	470	7 334	(66)	64	1 283	(14)	(306)	8	2 698	11 471	379	11 850
Total des profits et pertes comptabilisés	-	-	-	-	(353)	64	17	-	1 411	1 139	703	1 842
Actions émises	3	78	-	-	-	-	-	-	-	81	-	81
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(313)	(313)	(294)	(607)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	8	-	-	-	-	-	8	-	8
Actions de trésorerie	-	-	27	-	-	-	-	(14)	-	13	(10)	3
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-	(3)
Modifications de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	(134)	(134)	102	(32)
Au 31 décembre 2006	473	7 412	(39)	72	930	50	(289)	(9)	3 662	12 262	880	13 142

Millions d'euros	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev										Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecart actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total		
Au 31 décembre 2006	473	7 412	(39)	72	930	50	(289)	(9)	3 662	12 262	880	13 142
Total des profits et pertes comptabilisés	-	-	-	-	(6)	20	35	-	2 198	2 247	791	3 038
Actions émises	1	38	-	-	-	-	-	-	-	39	-	39
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(455)	(455)	(319)	(774)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	23	-	-	-	-	-	23	3	26
Actions de trésorerie	-	-	(482)	-	-	-	-	(5)	-	(487)	(2)	(489)
Autres	-	-	-	-	(3)	(1)	-	(4)	7	(1)	(16)	(17)
Modifications de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)	(52)	(55)
Au 31 décembre 2007	474	7 450	(521)	95	921	69	(254)	(18)	5 409	13 625	1 285	14 910

Situation du capital

Capital	Millions d'euros	Millions d'actions
Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	473	613
Changements au cours de l'exercice	1	2
	474	615

Actions de trésorerie	Millions d'euros	Millions d'actions
Au terme de l'exercice précédent	39	1,1
Changements au cours de l'exercice	482	8,1
	521	9,2

Le capital souscrit de 474m d'euros est représenté par 615 043 509 actions sans valeur nominale, desquels il y en a 392 711 764 enregistrés et 222 331 745 au porteur. Pour une valeur totale en capital de 4m d'euros, il y a encore 4 875 839 de droits de souscription inutilisés correspondant à un maximum de 4 875 839 d'actions à émettre. Le total du capital autorisé non émis s'élève à 14m d'euros.

Conformément aux pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2006 et renouvelés le 24 avril 2007, le Conseil d'administration a exécuté en 2007 un programme de rachat d'actions pour un montant de 600m d'euros.

Le but du programme était d'optimiser la création de valeur pour les actionnaires en alliant la forte génération de liquidités de la société et une structure financière optimale. Par ailleurs, le programme de rachat permettrait également à la société de répondre à ses engagements résultant des nouveaux programmes d'intéressement pour ses cadres.

Au cours de l'année 2007, InBev a racheté 10 289 043 de ses propres actions sur le marché d'Euronext Bruxelles pour un montant total de 600m d'euros. Les actions ont été acquises au cours du jour. 1 756 003 actions ont été revendues dans le cadre d'un échange d'actions qui s'inscrit dans le programme d'échange d'actions pour un nombre limité d'actionnaires d'AmBev qui font partie des cadres supérieurs d'InBev – voir annexe 25 *Paiements fondés sur des actions*. D'autre part, 452 327 actions ont été attribuées à des cadres du groupe en exécution de la nouvelle politique de rémunération telle qu'approuvée par l'assemblée générale du 25 avril 2006.

A la fin de la période, la société avait 9 216 030 d'actions propres en portefeuille.

Dividendes

Le 27 février 2008, un dividende de 2,44 euro par action, ou approximativement 1,5 milliards d'euros, a été proposé par le conseil d'administration. En conformité avec l'IAS 10 *Evénements survenant après la date de clôture*, le dividende n'a pas été enregistré dans les états financiers de 2007.

Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent toutes les différences de change des monnaies étrangères provenant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger. Les écarts de conversion comprennent également la partie du bénéfice ou de la perte sur les dettes en monnaies étrangères et sur les instruments financiers dérivés déterminés comme une couverture efficace d'un investissement net en conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*.

Réserves pour opérations de couverture

Les réserves pour opérations de couverture comprennent la partie efficace du changement cumulatif net de la juste valeur de toutes les couvertures des flux de trésorerie pour lesquelles la transaction couverte n'a pas encore influencé le résultat – voir aussi annexe 28 *Risques provenant d'instruments financiers*.

22. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 2 198m d'euros (2006: 1 411m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant l'année, calculée comme suit:

Millions d'actions	2007	2006
Actions ordinaires émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions de trésorerie	612	608
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	(2)	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	610	608

Le calcul du résultat dilué par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 2 198m d'euros (2006: 1 411m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires diluées en circulation pendant l'année, calculée comme suit:

Millions d'actions	2007	2006
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	610	608
Impact des options d'achat d'actions et warrants	3	5
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 31 décembre	613	613

Le calcul du résultat par action hors éléments non-récurrents est basé sur le bénéfice hors éléments non-récurrents attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev, calculé comme suit:

Millions d'euros	2007	2006
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	2 198	1 411
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev	(335)	111
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	1 863	1 522

Le tableau ci-dessous reprend le calcul de notre bénéfice par action (BPA):

Millions d'euros	2007	2006
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	2 198	1 411
Moyenne pondérée du nombre d'action ordinaires	610	608
Base de BPA	3,60	2,32
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	1 863	1 522
Moyenne pondérée du nombre d'action ordinaires	610	608
BPA hors éléments non-récurrent	3,05	2,50
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	2 198	1 411
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluée)	613	613
Base de BPA, dilué	3,59	2,30
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	1 863	1 522
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluée)	613	613
BPA hors éléments non-récurrent, dilué	3,04	2,48

Afin de calculer l'effet dilutif des options, la valeur moyenne de marché des actions est basée sur les prix des actions pour la période durant laquelle les options étaient en circulation. 1 052 023 options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives.

23. Emprunts portant intérêts

Cette annexe reprend les termes contractuels des emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, veuillez vous référer à l'annexe 28 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Dettes à long terme

Millions d'euros	2007	2006
Emprunts bancaires garantis	275	160
Emprunts bancaires non garantis	2 968	2 937
Obligations émises non garanties	1 787	1 909
Autres emprunts non garantis	143	133
Dettes de contrats de location-financement	12	7
	5 185	5 146

Dettes à court terme

Millions d'euros	2007	2006
Emprunts bancaires garantis	96	79
Emprunts bancaires non garantis	1 151	1 045
Obligations émises non garanties	166	41
Autres emprunts garantis	-	37
Autres emprunts non garantis	18	-
Lignes de crédit bancaires non garanties	4	-
Dettes de contrats de location-financement	3	2
	1 438	1 204

Echéancier de remboursement des dettes

Millions d'euros	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	371	96	261	14	-
Emprunts bancaires non garantis	4 119	1 151	330	2 002	636
Obligations émises non garanties	1 953	167	156	661	969
Autres emprunts non garantis	161	17	27	75	42
Lignes de crédit bancaires garanties	4	4	-	-	-
Dettes de contrats de location-financement	15	3	2	3	7
	6 623	1 438	776	2 755	1 654

Dettes de contrats de location-financement

Millions d'euros	Paiements 2007	Intérêts 2007	Principal 2007	Paiements 2006	Intérêts 2006	Principal 2006
Echéant dans l'année	3	-	3	2	-	2
A plus d'un an et cinq ans au plus	6	1	5	6	1	5
A plus de cinq ans	9	2	7	3	1	2
	18	3	15	11	2	9

24. Avantages au personnel

InBev participe dans divers pays où le groupe exerce ses activités, à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, tels que des plans de pension et d'assistance médicale ainsi que d'autres régimes d'avantages au personnel à long terme. En conformité avec l'IAS 19 *Avantages au personnel*, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés soit en régimes de retraite à cotisations définies, soit en régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Dans le cadre des régimes de retraite à cotisations définies, InBev paie des cotisations à des fonds de pension publics ou privés, ou souscrit des contrats d'assurance. Lorsque les cotisations ont été payées, InBev n'a plus d'obligation. Les paiements réguliers effectués constituent des charges de l'année au cours de laquelle ils sont dus. En 2007, le total des frais concernant les régimes de retraite à cotisations définies s'élevait pour l'entreprise à 5m d'euros, contre 6m d'euros en 2006.

Régimes de retraite à prestations définies

L'entreprise participe à 52 plans de pension de type prestations définies, dont 40 concernent des plans de pension sous forme de système "paie finale" et 12 plans sont relatifs à l'assistance médicale. La plupart des plans génèrent des avantages proportionnels aux paiements effectués et aux années de services prestées. Les plans en Allemagne, en France, au Luxembourg et une partie des plans belges, brésiliens, canadiens, anglais et américains sont non financés. Les actifs des autres plans sont détenus dans des fonds légalement distincts constitués conformément aux obligations légales et pratiques en vigueur dans chaque pays. Les plans de pension relatifs à l'assistance médicale au Canada, aux États-Unis, en Belgique et au Brésil procurent une assistance médicale aux employés et leurs familles pendant la période de service ainsi que après l'entrée en retraite.

La valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds comprend une dette de 140m d'euros relative à deux plans médicaux, pour lesquels les avantages sont générés à travers du Fundação Antônio Helena Zerrenner ("FAHZ"). Le "FAHZ" est une entité légalement distincte qui fournit une assistance médicale, dentaire, sociale et au niveau de l'éducation pour les employés actuels ou retraités d'AmBev. Au 31 décembre 2007, les obligations actuarielles relatives aux avantages procurés par le "FAHZ" sont complètement contrebalancées par un montant équivalent d'actifs existant dans le fonds. La dette nette comptabilisée au bilan est nulle.

La diminution nette du passif des avantages au personnel de 130 m d'euros par rapport au 31 décembre 2006 est principalement l'effet des cotisations faites aux plans de pension (128m d'euros), des écarts actuariels (55m d'euros), partiellement compensés par les charges de 2007 (62m d'euros) et des différences de change (5 m d'euros).

Le passif net de l'entreprise pour avantages postérieurs à l'emploi et régimes d'avantages à long terme comprend les éléments suivants au 31 décembre:

Millions d'euros	2007	2006
Valeur actuelle des obligations financées	(2 241)	(2 289)
Juste valeur des actifs du régime de retraite	2 256	2 129
Valeur actuelle des obligations nettes pour des régimes de retraite financés	15	(160)
Valeur actuelle des obligations non financées	(400)	(412)
Valeur actuelle de l'obligation nette	(385)	(572)
Coût des services passés non comptabilisé	3	7
Actif non comptabilisé	(217)	(154)
Passif net	(599)	(719)
Autres régimes d'avantages au personnel à long terme	(18)	(28)
Total avantages au personnel	(617)	(747)
Montants des avantages au personnel figurant au bilan:		
Passifs	(624)	(753)
Actifs	7	6
Passif net	(617)	(747)

Le solde des autres régimes d'avantages au personnel à long terme de 18m d'euros au 31 décembre 2007 concerne pour un montant de 14m d'euros des congés liés à l'ancienneté et des jubilés et pour un montant de 4m d'euros d'intéressement au bénéfice de Quinsa payable deux ans après la clôture de l'exercice pendant lequel le bénéfice a été réalisé.

Les changements dans la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies sont comme suit:

Millions d'euros	2007	2006
Obligations au titre des prestations définies au 1^{er} janvier	(2 701)	(2 829)
Coût des services rendus	(69)	(69)
Nouveau coût des services passés non acquis	-	10
Coût financier	(150)	(153)
Écarts actuariels / (pertes) et profits	134	(17)
(Pertes) et profits enregistrés au titre des réductions	1	1
Reclassifications de provisions	4	-
Reclassifications aux actifs détenus en vue de la vente	-	19
Différences de change	(17)	121
Prestations servies	157	216
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre	(2 641)	(2 701)

Les changements dans la juste valeur des actifs du régime de retraite sont comme suit:

Millions d'euros	2007	2006
Juste valeur des actifs du régime de retraite au 1^{er} janvier	2 129	2 005
Rendement attendu	177	169
Écarts actuariels / (pertes) et profits	(57)	69
Cotisations par InBev	128	177
Cotisations par participants	11	11
Différences de change	25	(86)
Actifs distribués en liquidation	-	(56)
Prestations servies	(157)	(160)
Juste valeur des actifs du régime de retraite au 31 décembre	2 256	2 129

Le rendement effectif des actifs du régime de retraite en 2007 et 2006 était respectivement de 120m d'euros et 238m d'euros.

La diminution des cotisations par InBev (128m d'euros en 2007 par rapport à 177m d'euros en 2006) est principalement expliquée par la plus haute cotisation au Canada en 2006 en raison de la liquidation de certains plans suite aux restructurations.

Les charges ayant trait à des régimes à prestations définies comptabilisées dans le compte de résultats peuvent être détaillées de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Coût des services rendus au cours de la période	(50)	(59)
Coût financier	(150)	(153)
Rendement attendu des actifs du régime de retraite	177	169
Coût des services passés comptabilisés	(6)	(1)
Nouveau coût des services passés acquis	(7)	1
Bénéfices/(pertes) sur réductions ou liquidations	1	-
Limitation de comptabilisation de certains actifs	(27)	(23)
	(62)	(66)

La charge des avantages au personnel est incluse dans les rubriques suivantes du compte de résultats:

Millions d'euros	2007	2006
Coûts des ventes	(15)	(17)
Frais de distribution	(13)	(13)
Frais commerciaux et de marketing	(8)	(13)
Frais administratifs	(21)	(20)
Éléments non-récurrents	(5)	(3)
	(62)	(66)

Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies peuvent être résumées comme suit¹:

	2007	2006
Taux d'actualisation	4,9%	4,3%
Taux prévu des augmentations salariales	3,1%	2,4%
Taux prévu des augmentations des pensions	1,8%	1,1%
Taux d'évolution des coûts médicaux	6,5% p.a. réduit à 3,8%	6,5% p.a. réduit à 3,1%
Taux d'évolution des litiges dentaires	4,1%	3,9%
Espérance de vie d'un homme de 40 ans	81	81
Espérance de vie d'une femme de 40 ans	85	85

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans les calculs de la charge des avantages au personnel de l'année sont comme suit¹:

	2007	2006
Taux d'actualisation	4,3%	4,1%
Taux de rendement attendu des actifs du régime de retraite	6,6%	6,3%
Taux prévu des augmentations salariales	2,4%	2,3%
Taux prévu des augmentations des pensions	1,1%	0,8%
Taux d'évolution des coûts médicaux	6,5% p.a. réduit à 3,1%	5,0% p.a. réduit à 2,1%
Taux d'évolution des litiges dentaires	3,9%	3,6%

Les taux d'évolution des coûts médicaux présumés ont un impact significatif sur les montants comptabilisés en résultat. Un changement d'un point de pourcentage sur les taux d'évolution des coûts médicaux présumés aurait les impacts suivants (un montant positif correspond à une diminution des obligations ou coûts tandis qu'un montant négatif représente une augmentation des obligations ou coûts):

Million d'euros	2007		2006	
	100 points de base d'augmentation	100 points de base de diminution	100 points de base d'augmentation	100 points de base de diminution
Evolution des coûts médicaux présumés				
Impact sur le total du coût des services rendus et du coût financier des plans médicaux	(4)	3	(3)	3
Impact sur les obligations au titre des prestations définies pour coûts médicaux	(38)	33	(33)	28

Afin de respecter les prescriptions de l'IAS 1 *Présentation des états financiers* en ce qui concerne les sources principales d'incertitude relatives aux estimations, nous avons inclus ci-après les résultats de notre analyse de sensibilité pour le taux d'actualisation, le taux prévu des augmentations salariales et l'espérance de vie.

Millions d'euros	2007		2006	
	50 points de base d'augmentation	50 points de base de diminution	50 points de base d'augmentation	50 points de base de diminution
Taux d'actualisation				
Impact sur le total du coût des services rendus et du coût financier des plans au titre des prestations définies	3	(3)	4	(4)
Impact sur les obligations au titre des prestations définies	176	(192)	188	(203)

Millions d'euros	2007		2006	
	50 points de base d'augmentation	50 points de base de diminution	50 points de base d'augmentation	50 points de base de diminution
Taux prévu des augmentations salariales				
Impact sur le total du coût des services rendus et du coût financier des plans au titre des prestations définies	(3)	3	(5)	5
Impact sur les obligations au titre des prestations définies	(23)	21	(39)	37

Millions d'euros	2007		2006	
	Une année en plus	Une année en moins	Une année en plus	Une année en moins
Espérance de vie				
Impact sur le total du coût des services rendus et du coût financier des plans au titre des prestations définies	(5)	5	(5)	5
Impact sur les obligations au titre des prestations définies	(71)	70	(72)	71

¹ Etant donné que les hypothèses actuarielles utilisées se basent sur des taux nominaux de différent pays en monnaies étrangères, nous les avons convertis dans des taux équivalents en euro basés sur les taux de change à terme à 5 ans. Les hypothèses exprimées en moyennes pondérées se basent sur ces équivalents en euro.

Les montants ci-dessus représentent des changements purement hypothétiques des hypothèses individuelles toute autre hypothèse restant constante: les conditions économiques et leur évolution ont souvent un impact simultané sur plusieurs hypothèses et l'impact de changements des hypothèses principales n'est pas linéaire. En conséquence, l'information ci-dessus ne constitue pas nécessairement une représentation fiable des résultats futurs.

La juste valeur des actifs du régime de retraite au 31 décembre se répartit de la manière suivante:

	2007	2006
Obligations du secteur public	35%	30%
Obligations du secteur privé	11%	12%
Instruments de capitaux propres	51%	54%
Immeubles	1%	1%
Liquidités	1%	1%
Contrats d'assurances	1%	2%
	100%	100%

Les actifs du régime de retraite comprennent des placements indirects en actions ordinaires émises par l'entreprise à une juste valeur totale d'1m d'euros. Les taux de rendement attendus sur les catégories individuelles des actifs du régime de retraite sont déterminés en faisant référence à des indices pertinents et sont basés sur l'avis d'experts en valorisation externes. Le taux de rendement global attendu est calculé en pondérant les taux individuels en conformité avec le solde anticipé du total du portefeuille de placements.

L'historique sur cinq ans de la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime de retraite et du déficit dans les régimes de retraite est comme suit:

Millions d'euros	2007	2006	2005	2004	2003
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies	(2 641)	(2 701)	(2 829)	(2 167)	(1 739)
Juste valeur des actifs du régime de retraite	2 256	2 129	2 005	1 514	1 094
Déficit	(385)	(572)	(824)	(653)	(645)
Ajustements liés à l'expérience: (augmentation)/diminution des dettes du régime de retraite	22	(6)	(33)	-	-
Ajustements liés à l'expérience: augmentation/(diminution) des actifs du régime de retraite	(57)	69	133	108	-

InBev s'attend à contribuer environ 92m d'euros à ses régimes de retraite à prestations définies en 2008.

25. Paiements fondés sur des actions

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions d'InBev ou d'AmBev. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur boursière moyenne des actions sous-jacentes durant les trente jours qui précèdent la date d'attribution des options. La durée contractuelle des options sur action d'InBev est de 10 ans. La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle binomial, modifié afin de refléter les dispositions de l'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peut pas influencer la juste valeur de l'option.

La juste valeur des options attribuées aux employés est comptabilisée tout au long de la période d'acquisition des droits. Les options attribuées durant le second semestre de 2007 seront acquises à une date unique après 5 ans à condition que la différence entre "ROIC-WACC" ait atteint un certain niveau. InBev a attribué un total de 0,9m de ces options, ce qui représente une juste valeur d'approximativement 23m d'euros. De plus 0,1m d'options ont été attribuées aux membres du conseil d'administration. Ces dernières options sont graduellement acquises sur une période de 3 ans (un tiers au 1^{er} janvier 2009, un tiers au 1^{er} janvier 2010 et un tiers au 1^{er} janvier 2011) et représentent une juste valeur d'approximativement 2m d'euros.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées en application du modèle d'évaluation pour l'attribution d'options d'InBev pour 2007 est comme suit:

Montants en euros sauf indication contraire	2007	2006 ¹	2005
Juste valeur des options sur actions attribuées	23,05	13,00	6,82
Cours de l'action	57,42	37,73	24,37
Prix d'exercice	53,92	39,29	24,06
Volatilité attendue	20%	23%	22%
Durée de vie attendue de l'option (en années)	N/A	N/A	6
Dividendes attendus	0,16%	0,58%	1,37%
Taux d'intérêt sans risque	4,47%	4,21%	3,58%

Vu que la période d'acceptation des options est de deux mois, la juste valeur a été déterminée comme la moyenne des justes valeurs calculée par semaine durant les deux mois pendant lesquelles l'offre était en vigueur.

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques des 150 derniers jours. Le modèle binomial prend pour hypothèse que tous les employés exécuteraient leurs options immédiatement si le prix de l'action d'InBev était 2,5 fois supérieur au prix d'exercice. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer une durée de vie attendue unique de l'option.

Le nombre total des options en circulation évoluait comme suit:

Millions d'options	2007	2006	2005
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	7,6	10,9	11,4
Options émises au cours de l'exercice	1,0	1,2	2,0
Options exercées au cours de l'exercice	(1,6)	(3,4)	(2,3)
Options annulées au cours de l'exercice	(0,7)	(1,1)	(0,2)
Options en circulation au 31 décembre	6,3	7,6	10,9

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation se situe entre 11,65 euros et 55,41 euros, alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 7,3 ans.

Des 6,3m d'options en circulation, 4,1m d'options sont exerçables au 31 décembre 2007.

¹ Les changements dans les hypothèses utilisées en 2006 résultent d'un changement de la méthode appliquée pour déterminer la volatilité et la protection contre l'impact de la distribution de dividendes.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options est comme suit:

Montants en euros	2007	2006	2005
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	26,94	24,24	23,42
Attribué pendant la période	53,92	39,29	27,08
Auquel il est renoncé pendant la période	30,57	23,63	27,45
Exercé pendant la période	24,13	23,70	22,25
En circulation à la fin de la période	31,59	26,94	24,24
Exerçable à la fin de la période	24,72	24,92	24,39

Pour les options d'action exercées durant 2007, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice était de 58,96 euros.

Sous un plan équivalent d'acquisition des droits à une date unique après 5 ans, AmBev a émis 58m d'options pendant le deuxième trimestre de 2007, qui ont une juste valeur d'approximativement 10m d'euros. La juste valeur des options et hypothèses utilisés en appliquant un modèle d'évaluation des options binomial pour l'attribution d'options à AmBev en 2007 est comme suit:

Montants en euros sauf indication contraire	2007	2006	2005
Juste valeur des options sur action attribuées	0,17	0,16	-
Cours de l'action	0,42	0,37	-
Prix d'exercice	0,42	0,37	-
Volatilité attendue	26%	30%	-
Dividendes attendus	N/A	N/A	-
Taux d'intérêt sans risque	10,60%	14,47%	-

Au cours de 2005, AmBev n'a émis aucune option d'action en faveur de ses employés.

Au cours du troisième trimestre de 2007, un nombre limité d'actionnaires d'AmBev qui font partie des cadres supérieurs d'InBev s'est vu offrir l'opportunité d'échanger leurs actions d'AmBev contre un nombre total de 1,8m d'actions d'InBev (2006 : 1,5m – 2005 : 1,6m) avec un escompte accordé de 16,7% conditionné au fait qu'ils restent en service pour une autre période de cinq ans. La juste valeur de la transaction s'élève à approximativement 17m d'euros (2006: 10m d'euros, 2005: 8m d'euros) et est prise en charge sur une période de cinq ans de services. Les justes valeurs des actions d'AmBev et d'InBev ont été calculées sur base du prix du marché. Comme la valeur des options d'AmBev est protégée contre l'impact de la distribution de dividendes, le rendement utilisé pour le calcul de la juste valeur était de 0%.

Depuis 2005, les bonus attribués aux employés et au management de l'entreprise sont partiellement réglés en actions.

Les transactions de paiement fondé sur des actions décrites ci-dessus, aboutissent à une charge totale de 53m d'euros pour l'année 2007 et 49m d'euros pour l'année 2006.

26. Provisions

Millions d'euros	Restructuration	Litiges	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier	284	343	74	701
Effet des variations des taux de change des monnaies étrangères	(2)	22	(2)	18
Changements dans le périmètre de consolidation	-	92	-	92
Provisions constituées	124	133	13	270
Provisions utilisées	(159)	(69)	(7)	(235)
Provisions reprises	(53)	(88)	(24)	(165)
Autres mouvements	7	9	2	18
Solde au 31 décembre	201	442	56	699

Les provisions pour restructuration concernent principalement le réaligement des structures et procédures en Europe de l'Ouest, en Europe centrale et de l'Est et au siège administratif mondial, et en vue de la création du "shared service centre" européen pour des services transactionnels comme commenté précédemment dans l'annexe 7 *Eléments non-récurrents*. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges de nature fiscale et des litiges réclamés par d'anciens employés.

L'acquittement des provisions est prévu dans les délais suivants :

Millions d'euros	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Restructuration					
Réorganisation (récurrent)	28	1	4	13	10
Réorganisation (non-récurrent)	173	112	43	16	2
	201	113	47	29	12
Litiges & passifs éventuels					
Commercial	39	13	11	11	4
Accises	1	-	1	-	-
Impôts sur le résultat	67	4	62	1	-
Main-d'œuvre	112	20	30	62	-
Impôts indirects	158	10	42	94	12
Autres	65	11	8	6	40
	442	58	154	174	56
Autres					
Démolition	3	3	-	-	-
Garanties données	15	-	-	14	1
Contrats déficitaires	8	1	-	1	6
Autres	30	12	3	6	9
	56	16	3	21	16
	699	187	204	224	84

Depuis le 1^{er} janvier 2005, InBev est soumise au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre en vigueur dans l'Union Européenne. Les quotas d'émission de gaz acquis sont comptabilisés au coût en immobilisations incorporelles. Seulement dans le cas où le nombre de quotas nécessaires pour couvrir les émissions de CO₂ dépasse le nombre de quotas d'émission de gaz détenus, une provision est comptabilisée. Une telle provision est évaluée à un montant estimé des dépenses nécessaires pour satisfaire cette obligation. Au 31 décembre 2007, nous avons estimé que les quotas de gaz détenus couvrent entièrement les émissions de CO₂ attendues, dès lors aucune provision n'a été comptabilisée.

27. Dettes commerciales et autres dettes

Dettes commerciales et autres dettes à long terme

Millions d'euros	2007	2006
Taxes indirects à payer	237	144
Dettes commerciales	1	1
Garanties reçues en numéraire	6	6
Considération différée sur les acquisitions	16	40
Autres dettes	55	50
	315	241

Dettes commerciales et autres dettes à court terme

Millions d'euros	2007	2006
Dettes commerciales et charges à imputer	2 180	1 764
Dettes salariales et sociales	351	409
Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat	822	760
Intérêts à payer	88	64
Emballages consignés	340	354
Garanties reçues	20	20
Instruments financiers dérivés avec des justes valeurs négatives	481	344
Dividendes à payer	31	32
Produits à reporter	10	6
Considération différée sur les acquisitions	27	54
Autres dettes	60	112
	4 410	3 919

28. Risques provenant d'instruments financiers

(A) Termes, conditions et politiques de gestion des risques

InBev est exposé au cours de l'exercice normal de son activité à des risques de change, de taux d'intérêt, de prix de matières premières, de liquidité et de crédit. L'objectif de l'entreprise est de comprendre d'une part chacun de ces risques individuellement, et d'autre part les interconnexions qui existent entre eux. L'entreprise définit ensuite ses stratégies, en ligne avec ses politiques de gestion des risques financiers, afin de gérer l'impact économique de ces risques sur les performances de l'entreprise. Le comité de gestion des risques se réunit fréquemment et est responsable de la révision des résultats de l'évaluation des risques, de l'approbation des stratégies recommandées en matière de gestion des risques, de la surveillance de la conformité avec les politiques de gestion des risques financiers et de faire rapport au comité financier du conseil d'administration.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques font recours à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les dérivés utilisés par l'entreprise sont principalement les contrats de change à terme, les contrats de "futures" cotés sur le cours des monnaies étrangères, les swaps de taux d'intérêt, les swaps de taux d'intérêt et de change, les contrats de gré à gré à terme de taux d'intérêt, les swaps et contrats à terme d'aluminium, et les contrats de "futures" cotés sur le cours du sucre ou du blé. La politique d'InBev relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants au 31 décembre 2007 par maturité. Les montants indiqués dans ce tableau sont les montants repris dans les contrats.

Millions d'euros Dérivés	2007			2006		
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Monnaies étrangères						
Contrats de change à terme	885	409	-	356	396	-
Contrats de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères	383	-	-	185	16	38
Taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	-	1 514	138	500	513	1 127
Swaps de taux d'intérêt et de change	559	2 403	65	419	1 618	555
Contrats de gré à terme de taux d'intérêt	69	-	-	333	300	-
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des taux d'intérêt	299	136	40	49	-	-
Matières premières						
Swaps d'aluminium	182	-	-	142	-	-
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre	41	-	-	35	10	-
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé	12	-	-	27	-	-
Crédit						
Contrats de couverture de risque de crédit	-	60	-	-	-	-

Les contrats de change à terme comprennent la série de contrats destinés à la couverture de l'emprunt en real brésilien au Canada (voir la section sur le *risque de taux d'intérêt* ci-dessous).

(B) Risque des fluctuations des monnaies étrangères

InBev encourt un risque de change concernant les emprunts, les placements, les ventes (prévues), les achats (prévus), les royalties, les dividendes, les licences, les contrats de gestion et les charges/produits d'intérêts qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la filiale. Les principaux instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de change sont les contrats de change à terme, les contrats de "futures" cotés sur le cours des monnaies étrangères et les swaps de taux d'intérêt et de change ("CCIRS").

Risque de change sur les activités opérationnelles

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change concernant des engagements fermes et des transactions prévues hautement probables, la politique d'InBev est de couvrir les transactions opérationnelles relativement prévisibles (telles que le coût des ventes, les frais généraux, administratifs et de vente) pendant maximum 15 mois. Les transactions opérationnelles qui sont certaines (telles que les dépenses d'investissement) sont couvertes sans limite de temps. Les transactions non opérationnelles (telles que les acquisitions et cessions des filiales) sont couverts dès qu'elles sont certaines.

Le tableau ci-après donne une indication sur les situations nettes en monnaies étrangères en ce qui concerne des engagements fermes et des transactions prévues hautement probables au 31 décembre 2007 et pour une période d'un an pour les paires de monnaies les plus importants. Les positions ouvertes sont le résultat de l'application des politiques de gestion des risques d'InBev. Les montants positifs indiquent que la position de l'entreprise est longue (flux futurs de trésorerie nets entrants) dans la première monnaie de la paire de monnaies, alors que les montants négatifs indiquent que la position de l'entreprise est courte (flux futurs de trésorerie nets sortants) dans la première monnaie de la paire de monnaies. La deuxième monnaie de la paire de monnaies représente la monnaie fonctionnelle de la filiale en question.

Millions d'euros	2007			2006		
	Exposition totale	Total dérivés	Positions ouvertes	Exposition totale	Total dérivés	Positions ouvertes
Euro / réal brésilien	7	(7)	-	(30)	30	-
Euro / dollar canadien	(19)	19	-	(17)	17	-
Euro / koruna tchèque	11	(11)	-	-	-	-
Euro / forint hongrois	(19)	19	-	(17)	17	-
Euro / livre sterling	(28)	28	-	(52)	52	-
Euro / rouble russe	(130)	-	(130)	(142)	-	(142)
Euro / hryvnia ukrainien	(42)	-	(42)	(22)	-	(22)
Euro / dollar américain	-	-	-	(90)	90	-
Dollar américain / peso argentin	(100)	100	-	(8)	8	-
Dollar américain / boliviano bolivien	(20)	20	-	-	-	-
Dollar américain / réal brésilien	106	(106)	-	(29)	29	-
Dollar américain / dollar canadien	(46)	46	-	(32)	32	-
Dollar américain / peso chilien	(9)	9	-	(9)	9	-
Dollar américain / euro	110	(110)	-	(15)	15	-
Dollar américain / nuevo sol péruvien	(7)	7	-	(27)	27	-
Dollar américain / livre sterling	(4)	4	-	33	(33)	-
Dollar américain / rouble russe	(96)	-	(96)	(8)	-	(8)
Dollar américain / won sud-coréen	(3)	3	-	(9)	9	-
Dollar américain / hryvnia ukrainien	(4)	-	(4)	(19)	-	(19)
Dollar américain / peso uruguayen	(15)	15	-	-	-	-

La raison pour laquelle des positions ouvertes sont présentées pour la Russie et l'Ukraine est expliquée plus en détail au niveau de la section *Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères* ci-dessous.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, les couvertures d'engagements fermes et de transactions prévues hautement probables, sont définies comme des couvertures des flux de trésorerie.

Risque de change des emprunts intra-groupe

Une série des swaps de change a été contracté en 2007 à fin de couvrir le risque de change des emprunts intra-groupe des transactions entre les entités du groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente. Des emprunts intra-groupe avec la Russie, le Royaume-Uni, la Hongrie et la République Tchèque ont été couverts contre l'euro pour respectivement 2 100m de rouble russe, 12 000m de forint hongrois, 17m de livre sterling et 65m de koruna Tchèque.

En conformité avec IAS 39, ces swaps sont définis comme de couvertures des flux de trésorerie d'éléments monétaires intra-groupe.

Risque de change sur des investissements nets dans les opérations étrangères

L'entreprise utilise des swaps sur taux d'intérêt et de change euro/livre sterling (montant nominal de 1 80m de livres sterling) pour couvrir le risque de monnaies étrangères sur les investissements nets dans la filiale anglaise Nimbuspath.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, ces "CCIRS" sont désignés comme des couvertures d'investissements nets.

En décembre 2007, l'entreprise a contracté une série de swaps sur taux d'intérêt et de change euro variable / réal brésilien variable pour un montant nominal de 1 035m réal brésilien échéant en 2012 afin de couvrir le risque de change sur l'investissement net d'InBev en AmBev Brasil. De plus, une série de contrats de change à terme pour un montant nominal de 780m réal brésilien a été effectué afin de couvrir une partie additionnelle d'un investissement net d'InBev dans AmBev Brasil jusqu'à janvier 2008.

En conformité avec IAS 39, ces instruments dérivés sont définis comme des couvertures d'investissements nets.

Risque de change des dettes désignés en monnaies étrangères

En ce qui concerne le risque des monnaies étrangères des emprunts, la politique d'InBev est de maintenir la dette dans la monnaie fonctionnelle des filiales dans la mesure du possible. Là où ce n'est pas le cas, la comptabilité de couverture est appliquée à moins que le coût ne soit supérieur aux avantages.

Une description de la couverture de risque en monnaies étrangères relative à la dette émise dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale (ci-inclus les placements privés, les obligations en dollars américains et l'emprunt en réal brésilien) est donnée dans la section du *risque des taux d'intérêts* ci-dessous.

Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères

Risque de conversion des monnaies étrangères

Environ 80% des produits des activités ordinaires d'InBev sont générés par des filiales exerçant des activités à l'étranger dans une monnaie différente de l'euro. Un risque de conversion des monnaies étrangères se produit lorsque les données financières de ces activités à l'étranger sont converties dans le monnaie de présentation d'InBev, l'euro.

Sur base de la volatilité des ces monnaies par rapport à l'euro en 2007, nous estimons un changement raisonnablement possible du taux de change de ces monnaies par rapport à l'euro de la manière suivante¹:

1 euro équivalent à:	2007				2006	
	Taux de clôture 31 décembre 2007	Taux moyen 2007	Taux de clôture possible 31 décembre 2007	Taux moyen possible 2007	Volatilité possible des taux en %	Volatilité possible des taux en %
Peso argentin	4,64	4,27	4,13 - 5,15	3,80 - 4,74	10,92%	9,91%
Boliviano bolivien	11,29	10,83	8,08 - 14,51	7,75 - 13,92	28,47%	-
Réal brésilien	2,61	2,67	2,01 - 3,20	2,06 - 3,27	22,81%	20,31%
Dollar canadien	1,44	1,47	1,23 - 1,66	1,25 - 1,68	14,69%	10,70%
Yuan chinois	10,75	10,39	9,69 - 11,81	9,37 - 11,42	9,87%	-
Guarani paraguayen	7142,86	6944,44	6138,17 - 8147,55	5967,66 - 7921,22	14,07%	-
Livre sterling	0,73	0,68	0,67 - 0,79	0,63 - 0,74	8,31%	5,68%
Leu roumain	3,61	3,29	3,17 - 4,04	2,90 - 3,69	12,03%	-
Rouble russe	35,93	34,99	34,04 - 37,83	33,14 - 36,84	5,28%	6,42%
Won sud-coréen	1377,41	1265,82	1235,89 - 1518,93	1135,77 - 1395,88	10,27%	11,96%
Hryvnia ukrainien	7,42	6,89	6,58 - 8,26	6,11 - 7,66	11,30%	-
Dollar américain	1,47	1,37	1,32 - 1,62	1,23 - 1,50	10,02%	9,69%

Si l'euro s'était affaibli/renforcé en 2007 en tenant compte des changements possibles estimés ci-dessus contre les monnaies mentionnées ci-dessus, tout autre variable restant constante par ailleurs, le bénéfice de 2007 aurait augmenté/diminué de 590m d'euros (19,6%). Les réserves de conversion dans les capitaux propres auraient été de 940m d'euros plus élevés/plus bas (0,81% des capitaux propres totaux). En 2006, l'impact était estimé à 392m d'euros sur le bénéfice et à 1 790m d'euros sur les réserves de conversion.

Risque transactionnel des monnaies étrangères

La plupart des instruments financiers monétaires non dérivés d'InBev sont soit valorisés dans la devise fonctionnelle de la filiale, soit convertis dans la devise fonctionnelle grâce à l'utilisation de dérivés. Cependant, la société a des positions ouvertes dans les pays d'Europe centrale et de l'Est pour lesquelles aucune couverture n'est en place du fait que le manque de liquidité du marché local empêche une couverture à un coût raisonnable. Le risque relatif aux transactions en monnaies étrangères s'est principalement présenté au niveau de position en monnaies étrangères ouvertes en Russie et en Ukraine par rapport à l'euro et au dollar américain. Sur base de la volatilité moyenne du hryvnia ukrainien et du rouble russe contre l'euro et le dollar américain pendant l'année, nous estimons un changement raisonnablement possible des taux de change de ces monnaies contre l'hryvnia ukrainien et le rouble russe de la manière suivante:

	2007			2006
	Taux de clôture 31 décembre 2007	Taux de clôture possible 31 décembre 2007	Volatilité possible des taux en %	Volatilité possible des taux en %
Euro / rouble russe	35,93	33,91 - 37,96	5,64%	6,42%
Euro / hryvnia ukrainien	7,42	6,58 - 8,26	11,30%	11,46%
US dollar / rouble russe	24,41	23,12 - 25,70	5,28%	5,48%
US dollar / hryvnia ukrainien	5,04	4,74 - 5,34	5,91%	20,23%

Si le hryvnia ukrainien et le rouble russe s'étaient affaiblis/renforcés en 2007 en tenant compte des changements possibles estimés ci-dessus contre l'euro et le dollar américain, tout autre variable restant constante par ailleurs, le bénéfice de 2007 aurait été diminué/augmenté de 14m d'euros (par rapport à un impact potentiel plus bas/élevé de 11m sur le bénéfice estimé en 2006).

¹ Notre estimation se base sur l'écart-type des volatilités journalières des taux de change des 250 jours précédent le 31 décembre 2007 et prend en compte un intervalle de confiance de 95%.

(c) Risque de taux d'intérêt

L'entreprise applique une approche dynamique de la couverture de taux d'intérêt qui consiste à établir une combinaison optimale des taux d'emprunt fixes et variables. Cette combinaison est revue périodiquement. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, en tenant compte des conditions du marché ainsi que de notre stratégie globale.

Le risque de fluctuation de taux d'intérêt sur emprunts en euros

L'entreprise a conclu plusieurs swaps sur taux d'intérêt et contrats de change à terme pour couvrir le risque de fluctuation de taux d'intérêt de ligne de crédit à hauteur de 1 135m d'euros (l'année passée 1 475m d'euros) pour des lignes de crédit présentant un solde au 31 décembre 2007 de 1 734m d'euros (l'année passée 1 677m d'euros).

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, 1 075m d'euros de ces couvertures ont été désignés comme des couvertures de flux de trésorerie. 60m d'euros de couverture n'a pas été désigné en tant que comptabilité de couverture.

Le risque de fluctuation de taux d'intérêt sur emprunts en dollars canadiens

L'entreprise a emprunté un montant de 180m dollar canadien (2006: 185m de dollars canadiens) d'une ligne de crédit totale de 680m de dollars canadiens au 31 décembre 2007 (2006: 600m de dollars canadiens).

Une description de la couverture de risque de taux d'intérêt concernant les placements privés et les obligations en dollars américains est donnée ci-dessous.

Couvertures des placements privés (risque des monnaies étrangères + risque de taux d'intérêt sur emprunts en dollars américains)

a) Placement privé de 162m de dollars américains venant à échéance le 23 juillet 2008.

Afin de couvrir le risque de fluctuation du dollar américain et du taux d'intérêt fixe sur le placement privé d'InBev de 162m de dollars américains, l'entreprise a conclu trois swaps sur taux d'intérêt et de change "dollar américain fixe / dollar américain variable" pour le montant total du placement. La date d'échéance de ces swaps sur taux d'intérêt et de change est la même que celle du placement privé, soit le 23 juillet 2008.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, ces couvertures sont désignées comme des couvertures de la juste valeur.

b) Placement privé de 850m de dollars américains dont:

- 300m de dollars américains viennent à échéance en 2009;
- 475m de dollars américains viennent à échéance en 2010;
- 75m de dollars américains viennent à échéance en 2013.

L'entreprise couvre le risque des monnaies étrangères et le risque des taux fixes d'intérêt du placement privé de 730m de dollars américains (180m de dollars américains de la tranche 2009; de la tranche complète 2010; et de la tranche complète 2013) en contractant un "CCIRS" (Swaps sur taux d'intérêt et de change) en dollar américain fixe/euro variable pour un montant total de 730m de dollars américains expirant en 2009, 2010 et 2013.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, ces couvertures sont désignées comme couvertures de la juste valeur.

De plus, deux "CCIRS" dollar américain fixe/euro fixe (montant nominal de 120m de dollars américains) ont été conclus pour convertir pour un montant de 120m de dollars américains (une partie de la tranche 2009) le taux d'intérêt fixe en dollar américain en taux d'intérêt fixe en euro.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, ces couvertures sont désignées comme des couvertures des flux de trésorerie.

Couverture des obligations d'AmBev (risque de conversion des monnaies étrangères + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en dollars américains)

En décembre 2001, AmBev, qui est devenu une filiale d'InBev en 2004, a émis 500m de dollars américains en valeurs étrangères (obligations 2011). Le taux d'intérêt de ces obligations s'élève à 10,7% et est remboursable semestriellement depuis juillet 2002 et s'éteint lors du dernier remboursement en décembre 2011. En septembre 2003, AmBev a émis à nouveau 500m de dollars américains en valeurs étrangères (obligation 2013). Le taux d'intérêt de ces obligations est de 8,75% et est remboursable semestriellement depuis mars 2004 et prendra fin lors du dernier remboursement en septembre 2013.

AmBev a conclu plusieurs "CCIRS" dollar américain fixe/real brésilien variable afin de gérer et de réduire l'impact des fluctuations du taux de change du dollar américain et des taux d'intérêt sur ces obligations. En conformité avec les règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de juste valeur.

Couverture de l'emprunt en reals brésiliens au Canada (risque de conversion des monnaies étrangères + risque de taux d'intérêt)

La société a conclu une série de contrats de change à terme pour couvrir le risque sur le real brésilien et sur le taux d'intérêt fixe portant sur deux emprunts bancaires; le premier conclu en juin 2006 pour un montant de 717m de real brésilien et le deuxième en janvier 2007 à concurrence de 474m de real brésilien. Le règlement des contrats de change à terme se matérialise de la même façon qu'un swap de taux d'intérêt et de change transformant les reals brésiliens en dollars canadiens. Les dates d'échéance de ces contrats de change à terme sont identiques aux dates d'échéances des flux d'intérêt et à la date d'échéance du montant nominal, c'est-à-dire le 20 juin 2011 pour le premier emprunt et le 18 janvier 2012 pour le deuxième emprunt.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture de l'IAS 39, ces couvertures sont désignées comme des couvertures des flux de trésorerie. Conformément à la politique de comptabilité de couverture de la société, l'impact du différentiel d'intérêt fixé au début sur l'échange des montants initiaux en dollar canadien et real brésilien est amorti sur la durée de la transaction.

Couverture des obligations en Argentine (risque de conversion des monnaies étrangères + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en dollars américains)

Afin de couvrir le dollar américain et le risque du taux d'intérêt fixe des obligations émises en Argentine pour un montant de 150m de dollars américains, la société a conclu deux "CCIRS" dollar américain fixe/peso argentin pour le montant total. La date d'échéance de ces "CCIRS" est identique à la date d'échéance des obligations couvertes, c'est-à-dire le 22 mars 2012. Une partie du montant principal des obligations est remboursée annuellement jusqu'à la date de l'échéance.

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture de l'IAS 39, ces couvertures sont désignées comme des couvertures des flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous indique les taux d'intérêt effectifs des dettes financières productives d'intérêts à la date de clôture du bilan ainsi que les périodes au cours desquelles ils se refixent.

31 décembre 2007 Dettes financières portant intérêts Millions d'euros	Avant couverture		Après couverture	
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Taux variable				
Réal brésilien	10,38%	1 218	12,65%	2 318
Dollar canadien	5,13%	125	4,73%	435
Euro	4,66%	1 734	4,88%	1 085
Forint hongrois	7,95%	9	7,95%	9
Livre sterling	5,00%	132	6,26%	280
Rouble russe	13,97%	149	7,70%	149
Won sud-coréen	5,59%	4	5,59%	4
Hryvnia ukrainien	9,71%	63	9,71%	63
Dollar américain	9,90%	16	-	-
Yuan chinois	6,01%	29	6,01%	29
Autres monnaies	5,91%	6	5,90%	6
		3 485		4 378
Taux fixe				
Peso argentin	10,79%	55	14,93%	55
Réal brésilien	13,41%	572	8,93%	160
Dollar canadien	6,98%	96	5,62%	354
Peso dominicain	9,86%	59	9,86%	59
Euro	5,92%	179	3,48%	987
Quetzal guatémalien	6,82%	20	6,82%	20
Yen japonais	2,18%	145	-	-
Nuevo sol péruvien	6,56%	83	6,56%	83
Livre sterling	-	-	4,87%	99
Rouble russe	16,00%	111	8,00%	111
Won sud-coréen	5,04%	51	5,04%	51
Dollar américain	6,88%	1 665	6,66%	217
Yuan chinois	5,46%	43	5,47%	43
Guarani paraguayen	5,14%	19	5,14%	19
Bolivar vénézuélien	15,49%	45	15,41%	45
Autres monnaies	9,04%	22	9,04%	22
		3 165		2 325

31 décembre 2006 Dettes financières portant intérêts Millions d'euros	Avant couverture		Après couverture	
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Taux variable				
Réal brésilien	12,81%	975	12,69%	2 119
Dollar canadien	4,70%	206	4,78%	253
Euro	3,72%	1 525	4,13%	365
Forint hongrois	8,42%	42	8,42%	42
Livre sterling	5,41%	88	5,62%	276
Rouble russe	6,27%	91	6,27%	91
Won sud-coréen	5,01%	25	5,01%	25
Hryvnia ukrainien	11,65%	63	11,65%	63
Dollar américain	7,01%	66	6,04%	38
Autres monnaies	3,01%	13	4,84%	13
		3 094		3 285
Taux fixe				
Peso argentin	9,20%	86	9,18%	86
Réal brésilien	12,72%	338	5,46%	115
Dollar canadien	6,98%	91	5,75%	434
Peso dominicain	10,55%	55	10,55%	55
Euro	3,73%	178	3,61%	1 689
Quetzal guatémalien	7,40%	23	7,40%	23
Yen japonais	3,64%	202	-	-
Nuevo sol péruvien	6,75%	81	6,75%	81
Livre sterling	-	-	4,76%	81
Rouble russe	8,00%	115	8,00%	115
Won sud-coréen	5,41%	98	5,41%	98
Dollar américain	6,86%	1 869	7,12%	196
Bolivar vénézuélien	8,94%	52	8,94%	52
Autres monnaies	4,87%	34	5,31%	40
		3 222		3 065

Au 31 décembre 2007, la valeur comptable totale des taux variables et fixes des dettes financières portant intérêts avant couverture comme détaillé ci-dessus n'inclut pas le composant du taux d'intérêt à la juste valeur de 53m d'euros (l'année passée de 34m d'euros) des instruments de dette nette désignés à une couverture de juste valeur.

Comme présenté dans le tableau ci-dessus, 4 378m d'euros ou 65% des passifs financiers productifs d'intérêt d'InBev sont exposés à un taux d'intérêt variable. La société estimait que la variation raisonnablement possible des taux d'intérêts de marché applicable à sa dette à taux variable après couverture peut être estimée de la manière suivante¹:

	2007			2006
	Taux d'intérêt 31 décembre 2007	Taux d'intérêt possible 31 décembre 2007	Volatilité possible des taux en %	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	10,78%	9,53% - 12,03%	11,57%	12,25%
Dollar canadien	4,56%	3,91% - 5,20%	14,18%	5,14%
Euro	4,68%	4,30% - 5,07%	8,18%	5,00%
Forint hongrois	7,50%	6,98% - 8,02%	6,89%	15,52%
Livre sterling	5,99%	5,19% - 6,80%	13,45%	6,07%
Rouble russe	6,50%	0,00% - 16,99%	161,46%	91,44%
Won sud-coréen	5,56%	4,64% - 6,47%	16,53%	13,62%
Hryvnia ukrainien	11,36%	0,00% - 30,63%	169,60%	88,50%
Dollar américain	4,70%	4,04% - 5,36%	14,02%	4,54%
Yuan chinois	4,43%	3,97% - 4,90%	10,57%	-

¹ Notre estimation se base sur l'écart-type des volatilités journalières des taux d'intérêt de référence depuis les 250 derniers jours avant le 31 décembre 2007 et prend en compte un intervalle de confiance de 95%. Pour la dette variable en réal brésilien, le taux d'intérêt de marché estimé se compose du "Interbank Deposit Certificate (CDI)" et du "Long-Term Interest Rate (TJLP)". En ce qui concerne les autres taux d'intérêt de marché, notre analyse se base sur les taux d'intérêts interbancaires 3 mois applicables pour les différentes monnaies concernées (p. ex. "Euribor 3M", "Libor 3M", "Bubor 3M").

Si nous appliquons l'augmentation/la diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de marché mentionnés ci-dessus sur notre dette à taux d'intérêt variable au 31 décembre 2007, toute autre variable restant constante par ailleurs, le bénéfice de 2007 aurait été 53m d'euros moins élevé/plus élevé. En outre, nous estimons que cet effet serait partiellement compensé par une augmentation/diminution de 3m d'euros de produit d'intérêt sur nos actifs financiers productifs d'intérêts.

(D) Risque lié aux matières premières

Les marchés des matières premières ont connu et continueront à connaître des fluctuations de prix. InBev utilise pour cela des contrats d'achat à prix fixe et des dérivés sur matières premières afin de minimiser son exposition à la variation défavorable du prix des matières premières. L'entreprise est principalement exposée aux risques liés aux matières premières suivantes : aluminium, cannettes, grains de maïs, sirop de maïs, carton ondulé, capsules, verres, houblon, étiquettes, malt et blé. Au 31 décembre 2007, l'entreprise dispose encore des instruments dérivés sur les matières premières suivants: swaps d'aluminium pour un montant notionnel de 182m d'euros (2006: 142m d'euros), contrats de "futures" cotés sur le cours du sucre pour un montant notionnel de 41m d'euros (2006: 45m d'euros) et contrats de "futures" sur le cours du blé pour un montant notionnel de 12m d'euros (2006: 27m d'euros).

En conformité avec les règles de comptabilité de couverture de l'IAS 39, ces couvertures sont montrées comme des couvertures des flux de trésorerie.

(E) Risque de prix des actions

En 2007, InBev n'a détenu aucun placement matériel en actions classées comme disponible à la vente. De plus, les titres cotés classés comme détenus à des fins de transaction sont principalement des titres de placement qui ne sont pas exposés aux variations de prix des actions ou d'indices d'actions composites. En conséquence, InBev n'est exposée à aucun risque matériel de prix des actions.

(F) Risque de crédit

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la contrepartie notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers InBev en ce qui concerne les prêts, couvertures, accords et autres activités financières. L'entreprise a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit des tiers est suivie de manière rigoureuse.

InBev atténue son exposition aux risques de crédit des tiers au travers de l'attribution de crédit minimum à la contrepartie, par la diversification des contreparties, en travaillant avec des limites convenues pour la contrepartie et en mettant des limites d'échéances aux actifs financiers. L'entreprise a par ailleurs conclu des accords de compensation avec la plupart des institutions financières qui sont les contreparties d'instruments financiers dérivés. Ces accords autorisent la compensation entre les actifs et passifs résultant de différentes transactions avec la même contrepartie. Sur base de ces facteurs, InBev considère que les risques de défaillances de la contrepartie au 31 décembre 2007 sont faibles.

InBev a établi des estimations de crédit minimum de la contrepartie et rentre en relation seulement avec des institutions financières d'investissements qui atteignent ce niveau ou mieux. L'entreprise surveille de près les expositions de crédit de la contrepartie et revoit immédiatement l'estimation en cas de diminution de niveau. Afin d'atténuer le risque de pré-règlement, des standards minimum de crédit de la contrepartie deviennent plus stricts quand la durée des instruments financiers dérivés augmente. Afin de minimiser la concentration du risque de crédit de la contrepartie, l'entreprise conclut des transactions dérivées avec un portefeuille d'institutions financières.

Exposition au risque de crédit

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit de la société. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de reporting était de:

Millions d'euros	2007			2006		
	Brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	178	-	178	222	-	222
Actifs détenus en vue de la vente	94	(17)	77	55	(18)	37
Investissements détenus jusqu'à la date d'échéance	87	-	87	3	-	3
Créances commerciales	1 919	(204)	1 715	2 069	(204)	1 865
Dépôts de trésorerie en garantie	233	-	233	240	-	240
Prêts aux clients	311	(57)	254	360	(70)	290
Autres créances	783	(68)	715	798	(71)	727
Actifs financiers dérivés	235	-	235	144	-	144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 324	-	1 324	626	-	626
	5 164	(346)	4 818	4 517	(363)	4 154

Au 31 décembre 2007, il n'existait pas de concentration significative de risques de crédit avec une seule contrepartie.

Dépréciation

L'allocation pour dépréciation comptabilisé pendant la période par classe d'actif financier était comme suit:

Millions d'euros	2007				
	Actifs financiers détenus en vu de la vente	Créances commerciales	Prêts aux clients	Autres créances	Total
Solde au 1er janvier	(18)	(204)	(70)	(71)	(363)
Charges de dépréciation	1	(18)	(9)	(4)	(30)
Décomptabilisation	1	18	20	9	48
Conversion des monnaies étrangères	(1)	-	2	(2)	(1)
Solde au 31 décembre	(17)	(204)	(57)	(68)	(346)

Millions d'euros	2006				
	Actifs financiers détenus en vu de la vente	Créances commerciales	Prêts aux clients	Autres créances	Total
Solde au 1er janvier	(21)	(207)	(82)	(68)	(378)
Charges de dépréciation	4	(22)	(1)	(5)	(24)
Décomptabilisation	1	27	12	2	42
Conversion des monnaies étrangères	(2)	(2)	1	-	(3)
Solde au 31 décembre	(18)	(204)	(70)	(71)	(363)

(G) Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous représente les échéances contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers:

Millions d'euros	2007					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés						
Emprunts bancaires garantis	371	(435)	(113)	(305)	(17)	-
Emprunts bancaires non garantis	4 119	(4 583)	(1 253)	(599)	(1 927)	(804)
Obligations émises non garanties	1 953	(2 752)	(353)	(828)	(1 072)	(499)
Autres emprunts non garantis	161	(184)	(25)	(33)	(82)	(44)
Dettes de contrats de location-financement	15	(18)	(4)	(2)	(12)	-
Lignes de crédit bancaires garantis	4	(4)	(4)	-	-	-
Découverts bancaires	80	(80)	(80)	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	4 244	(4 247)	(3 929)	(284)	(4)	(30)
	10 947	(12 303)	(5 761)	(2 051)	(3 114)	(1 377)
Passifs financiers dérivés						
Dérivés des taux d'intérêt	(34)	14	2	2	22	(12)
Dérivés de change des monnaies étrangères	(128)	72	2	13	57	-
Dérivés des taux d'intérêt et de change des monnaies étrangères	400	(669)	(264)	(64)	(157)	(184)
Dérivés des matières premières	8	(8)	(8)	-	-	-
Autres dérivés	(1)	1	1	-	-	-
	245	(590)	(267)	(49)	(78)	(196)
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(142)	113	(2)	22	86	7

Millions d'euros	2006					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés						
Emprunts bancaires garantis	239	(320)	(80)	(20)	(145)	(75)
Emprunts bancaires non garantis	3 982	(4 751)	(1 069)	(256)	(1 415)	(2 011)
Obligations émises non garanties	1 950	(2 634)	(56)	(378)	(1 021)	(1 179)
Autres emprunts garantis	37	(51)	(37)	(3)	(3)	(8)
Autres emprunts non garantis	133	(178)	-	(14)	(85)	(79)
Dettes de contrats de location-financement	9	(11)	(2)	(3)	(2)	(4)
Découverts bancaires	90	(90)	(90)	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	3 816	(3 816)	(3 574)	(50)	(144)	(48)
	10 256	(11 851)	(4 908)	(724)	(2 815)	(3 404)
Passifs financiers dérivés						
Dérivés des taux d'intérêt	(42)	50	3	10	30	7
Dérivés de change des monnaies étrangères	(66)	57	57	-	-	-
Dérivés des taux d'intérêt et de change des monnaies étrangères	303	(734)	(66)	(67)	(334)	(268)
Dérivés des matières premières	5	(5)	-	-	-	-
	200	(632)	(6)	(58)	(304)	(261)
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(71)	93	48	8	30	7

(H) Gestion du capital

InBev cherche à optimiser de manière continue sa structure de capital. L'objectif principal de la structure de capital est de maximiser la valeur aux actionnaires tout en maintenant la flexibilité financière désirée afin d'exécuter les projets stratégiques. Le 28 février 2008, le conseil d'administration d'InBev annonce qu'il a proposé une série de mesures visant à améliorer considérablement la structure du capital de l'entreprise. Les mesures proposées, dont une approche progressive de distribution de dividende ainsi que le renouvellement du programme de rachat d'actions, sont en ligne et renforcent l'engagement d'InBev en matière de création de valeur par l'expansion des marges de la société et la solidité des flux de trésorerie engendrés. De plus amples détails sur ces mesures sont mentionnés dans note 33 *Evénements survenant après la date de clôture*.

Exceptées les exigences de fonds propres minimum statutaires qui s'appliquent à nos filiales dans certains pays, InBev n'est assujettie à aucune exigence externe en termes de capital minimum. Lorsque nous analysons notre structure de capital, nous utilisons la même distinction dette/fonds propres que celle appliquée dans nos comptes selon les normes IFRS.

(I) Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif peut être échangé, ou auquel une obligation peut être conclue, entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction dans des conditions de concurrence normale. En conformité avec l'IAS 39, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est le prix du marché ou est calculée à partir de modèles de tarification prenant en compte les taux actuels du marché. Ces modèles de tarification prennent également en compte la solvabilité actuelle des contreparties.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés qu'InBev recevrait lors de la conclusion de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour mettre fin à des contrats défavorables à la date de clôture du bilan, et tient de ce fait compte des bénéfices et pertes non réalisés sur les contrats en cours.

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan:

Instruments dérivés Millions d'euros	Juste valeur	
	2007	2006
Monnaies étrangères		
<i>Contrats de change à terme</i>		
Actifs	143	91
Passifs	(15)	(24)
<i>Contrat de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères</i>		
Actifs	4	2
Passifs	(4)	(3)
Taux d'intérêt		
<i>Swaps de taux d'intérêt</i>		
Actifs	58	45
Passifs	(23)	(3)
<i>Swaps de taux d'intérêt et de change</i>		
Actifs	27	3
Passifs	(426)	(306)
<i>Contrat de 'futures' cotés sur le cours du taux d'intérêt</i>		
Actifs	-	-
Passifs	(1)	-
Matières premières		
<i>Swaps d'aluminium</i>		
Actifs	1	3
Passifs	(13)	-
<i>Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre</i>		
Actifs	-	-
Passifs	3	(5)
<i>Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé</i>		
Actifs	-	-
Passifs	(1)	(4)
Crédit		
<i>Swaps de crédit</i>		
Actifs	1	-
Passifs	-	-
	(246)	(201)

Le tableau suivant compare la valeur comptable des dettes financières productives d'intérêts à taux fixe les plus importantes avec leur juste valeur au 31 décembre 2007:

Dettes financières portant intérêts Millions d'euros	Valeur comptable 2007	Juste valeur 2007	Valeur comptable 2006	Juste valeur 2006
Taux fixe				
Peso argentin	(55)	(55)	(86)	(86)
Réal brésilien	(572)	(605)	(338)	(386)
Dollar canadien	(96)	(101)	(91)	(99)
Yuan chinois	(43)	(43)	-	-
Peso dominicain	(59)	(59)	(55)	(55)
Euro	(179)	(168)	(178)	(178)
Quetzal guatémalien	(20)	(20)	(23)	(23)
Yen japonais	(145)	(145)	(202)	(202)
Nuevo sol péruvien	(83)	(76)	(81)	(81)
Rouble russe	(111)	(111)	(115)	(115)
Won sud-coréen	(51)	(50)	(98)	(97)
Dollar américain	(1 665)	(1 636)	(1 869)	(1 964)
Bolivar vénézuélien	(45)	(45)	(52)	(52)
Autres monnaies	(22)	(22)	(34)	(34)
	(3 146)	(3 136)	(3 222)	(3 372)

La section ci-dessous résume les méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan et repris dans cette annexe.

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés cotés sur les marchés (p. ex. les contrats de "futures" cotés sur le cours des monnaies étrangères) est déterminée par référence aux prix officiels publiés aux marchés d'échange respectifs (p.ex. la bourse d'échange de New York). La juste valeur des dérivés de gré à gré est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées. Celles-ci se basent sur des informations de marché de base provenant de sources fiables d'informations financières.

Titres de placement

La juste valeur des titres de placement détenus à des fins de transaction se base sur leur prix cotés tels que publiés par le marché d'échange ou fourni par des sources fiables d'informations financières.

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur des passifs financiers non dérivés est calculée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées (c'est à dire la valeur actualisée des flux futures de trésorerie au taux de marché). Celles-ci se basent sur des informations de marché de base provenant de sources fiables d'informations financières.

Les justes valeurs déterminées par référence aux prix fournis par des sources fiables d'informations financières sont vérifiées de manière périodique par rapport à d'autres sources.

(j) Importance des instruments financiers pour la performance financière

Cette note explique les éléments différents, composant la position d'InBev dans le risque financier et les instruments financiers. L'effet de la gestion des risques d'InBev sur la performance se montre dans les produits, charges, gains et pertes dans le compte de résultats ou dans les produits et charges directement pris en fonds propres (voir note 10 *Charges et produits financiers*).

29. Contrats de location simple

Leasings opérationnels en tant que preneur

Les leasings opérationnels (ou contrats de location simple) non résiliables sont payables de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Echéant dans l'année	151	144
A plus d'un an et cinq ans au plus	533	465
A plus de cinq ans	825	257
	1 509	866

Au 31 décembre 2007, un coût de 132m d'euros a été comptabilisé en compte de résultats pour des leasings opérationnels (en 2006: 142m d'euros).

L'entreprise loue un certain nombre d'entrepôts, des installations d'usines et des bâtiments commerciaux sous forme de contrats de leasing opérationnel. La durée du contrat de leasing opérationnel est en général de 5 à 10 ans. Une option permet de renouveler le leasing opérationnel après sa date d'échéance. Les paiements de leasing opérationnel augmentent chaque année de façon à refléter les loyers sur le marché. Aucun leasing opérationnel ne comprend de loyers conditionnels.

Suite à la vente de nos immobiliers belges et néerlandais à Cofinimmo en octobre 2007, InBev a conclu des accords de location de 27 ans pour un bail initial de 26,8m d'euros par an. Ceci provoque l'augmentation des leasings opérationnels en tant que preneur ainsi qu'un échange entre sous-location et leasings en tant que bailleur vu qu'InBev n'est plus le propriétaire de ces établissements.

Sous-location

InBev a sous-loué certaines propriétés. Les sous-locations non résiliables sont à recevoir de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Echéant dans l'année	82	70
A plus d'un an et cinq ans au plus	319	229
A plus de cinq ans	158	90
	559	389

Au 31 décembre 2007, 77m d'euros de produits de sous-location ont été pris en résultat (2006: 90m d'euros).

Leasings opérationnels en tant que bailleur

L'entreprise loue une partie de ses propriétés immobilières sous la forme de leasings opérationnels. Les leasings opérationnels non résiliables sont payables de la manière suivante:

Millions d'euros	2007	2006
Echéant dans l'année	14	38
A plus d'un an et cinq ans au plus	47	143
A plus de cinq ans	22	68
	83	249

Au 31 décembre 2007, 47m d'euros ont été comptabilisés dans le compte de résultats en tant que produits de location (2006: 39m d'euros).

30. Garanties financières, nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie

Millions d'euros	2007	2006
Instruments de garantie donnés pour engagements propres	436	405
Nantissements et garanties financières reçues pour propres créances et prêts aux clients	199	207
Engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles	237	230
Engagements contractuels de reprise de prêts aux clients	182	187
Autres engagements	313	55

Les instruments de garantie donnés pour engagements propres de 436m d'euros au 31 décembre 2007 contiennent 217m d'euros de garanties de trésorerie. Ces dépôts en espèces sont généralement associés à la résolution de litiges en Brésil: en conformité avec les lois et réglementations brésiliennes, une société peut ou doit (en fonction de circonstances particulières) effectuer un dépôt auprès d'une banque désignée par le tribunal ou fournir d'autres titres de garantie tels que des nantissements sur immobilisations corporelles. En ce qui concerne les procès en cours, InBev a effectué des provisions appropriées en conformité avec IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* – voir aussi annexe 26 *Provisions*. Au bilan, les garanties de trésorerie sont présentées au niveau des autres créances – voir note 18 *Créances commerciales et autres créances*. Un montant supplémentaire de 5m d'euros en espèces est utilisé pour garantir les dérivés sur matière premières existants tandis que 34m d'euros de titres de placements servent à garantir les contrats de change à terme. En outre, dans certains pays, InBev est obligé de mettre en nantissement ses installations en faveur des accises. Le montant du nantissement est déterminé en fonction du niveau des impôts indirects mensuels, des niveaux de stock et du risque de transport. Au 31 décembre 2007, le montant total de ces nantissements s'élevait à 56m d'euros. Finalement, InBev possède des nantissements sur ses propres immobilisations corporelles en ce qui concerne des prêts existants dans le montant de 124m d'euros. Dans le cas où InBev ne respecterait pas ses obligations inscrites dans les contrats existants ou viendrait à perdre une affaire en cours en justice, les actifs nantis seraient utilisés pour le règlement des obligations d'InBev.

De manière à maintenir le risqué de crédit d'InBev sur les créances et les prêts aux clients aussi bas que possible, des garanties et autres augmentations de crédit ont été obtenus pour un montant total de 199m d'euros au 31 décembre 2007. Ces garanties sont tenues sur des biens immobiliers et des titres de dette tandis que des garanties financières ont été obtenues auprès des banques et autres entités-tiers.

Dans un nombre limité de pays, InBev s'est engagé à reprendre des banques les prêts aux clients auprès des banques à leur montant notionnel si les clients ne pouvaient pas satisfaire leurs engagements de remboursement auprès de ces banques. Le montant total de ces prêts s'élève à 182m d'euros.

Les autres engagements de 313m d'euros au 31 décembre 2007 (2006: 55m d'euros) sont principalement liés à l'augmentation des garanties données au fonds de pension.

31. Passifs éventuels

Certains producteurs de bières et d'alcools américains, canadiens et européens ont été cités dans des actions collectives juridiques aux Etats-Unis visant à obtenir des dommages et intérêts pour le marketing des produits alcoolisés destiné aux consommateurs mineurs d'âge. Labatt Canada a été cité dans trois de ces procès, mais a été retiré comme partie jusqu'à la conclusion des procès menés aux Etats-Unis. Suite aux renvois pendant les affaires judiciaires et les procédures d'appel, les parties civiles ont renoncé à toute action. L'affaire est conclue.

Certaines filiales d'AmBev ont reçu des avis d'imposition pour un total de 4 443m de real brésiliens, y inclus de l'intérêt accru et des sanctions, relatif à l'impôt des sociétés brésiliens sur les revenus générés en dehors du Brésil. En 2005, AmBev fût officiellement notifié des décisions administratives de la cour de justice, reconnaissant qu'une partie substantielle de l'avis d'imposition mentionné ci-dessus n'était pas correcte. Ces décisions ramenaient le montant de ces avis d'imposition à 2 397m de real brésiliens (approximativement 919m d'euros). AmBev conteste la validité de ces avis d'imposition et envisage de défendre vigoureusement son cas. Aucune provision n'a été enregistrée en ce qui concerne ces avis d'imposition.

Certains propriétaires des warrants émis par AmBev en 1996 venant à l'échéance en 2003 ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur plus basse qu'AmBev considère établi au moment de l'échéance des warrants. Au cas où AmBev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 5 536 919 d'actions préférentielles et de 1 376 344 d'actions ordinaires devrait être nécessaire. AmBev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur présente du marché. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1% pour tous les actionnaires d'AmBev. Par ailleurs, les propriétaires de ces garanties exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003 (environ 95m reals brésiliens excluant les honoraires légaux). AmBev conteste ces exigences et envisage de défendre vigoureusement son cas.

32. Parties liées

Transactions avec les administrateurs et les membres de l'executive board management (dirigeants principaux)

Les dirigeants principaux d'InBev reçoivent, en plus des avantages à court terme (principalement des salaires), des avantages postérieurs à l'emploi. En particulier, l' "executive board management" contribue à un régime de retraite de leur pays respectif – voir aussi annexe 24 *Avantages au personnel*. Finalement, les dirigeants principaux participent également au plan d'option d'achat d'actions et/ou au programme d'échange d'actions (se référer à l'annexe 25 *Paiements fondés sur des actions*). La rémunération des administrateurs et de l' "executive board management" comptabilisée dans le compte de résultats peut être détaillée de la manière suivante:

Millions d'euros	2007		2006	
	Administrateurs	Executive board management	Administrateurs	Executive board management
Avantages au personnel à court terme	1	32	2	32
Les avantages postérieurs à l'emploi	-	1	-	1
Indemnités de fin de contrat de travail	-	6	-	8
Paiements fondés sur des actions	1	17	1	12
	2	56	3	53

La rémunération des administrateurs consiste principalement de tantièmes. Les dirigeants principaux n'étaient pas impliqués en aucune transaction avec InBev et n'avaient pas de créances ou dettes significatives envers la société.

Entités contrôlées conjointement

InBev montre ses intérêts dans les entités contrôlées conjointement en utilisant un format de reporting ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle.

Les montants totaux des intérêts d'InBev sont comme suit:

Millions d'euros	2007	2006
Actifs non-circulants	60	54
Actifs circulants	20	22
Dettes à long terme	70	62
Dettes à court terme	20	24
Résultat d'exploitation	4	4
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres	-	(1)

Transactions avec associés

Les transactions avec les associés d'InBev se détaillent comme suit:

Millions d'euros	2007	2006
Produits	9	10
Actifs circulants	35	5
Dettes à court terme	8	6

Les produits des associés consistent particulièrement de ventes aux distributeurs dans lesquels InBev a un intérêt sans détenir le contrôle.

33. Événements survenant après la date de clôture

Le 21 janvier 2008, InBev a annoncé que le Conseil d'administration d'InBev a décidé d'entamer un nouveau programme de rachat d'actions pour un montant total allant jusqu'à 300m d'euros. Le programme de rachat sera entamé conformément aux pouvoirs qui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2007, et, en concordance avec ce mandat, pourra être conclu dans les 8 mois de la date de la décision. Les programmes de rachat d'actions d'InBev sont un élément intégral de sa stratégie de gestion proactive de la structure de capital de l'entreprise, visant à reverser des fonds aux actionnaires, ainsi qu'à couvrir le système de rémunération basé sur des actions de l'entreprise.

Le 29 janvier 2008, InBev a annoncé que, à la clôture du 28 janvier 2008, 6 277 001 actions de Classe B (y compris les actions de Classe B détenues sous forme d'American Deposit Share (ADS)) de Quilmes Industrial (Quinsa), Société Anonyme ("Quinsa"), filiale d'AmBev, représentant 71,3% des actions en circulation de Classe B de Quinsa qui ne sont pas détenues par AmBev ou par ses filiales, ont été proposées et n'ont pas été retirées de l'offre volontaire faite par AmBev, chiffre qui a dépassé le seuil de 5 968 722 actions de Classe B (y compris les actions de Classe B détenues sous forme d'ADS) à partir duquel AmBev a convenu d'augmenter le prix d'achat. AmBev annonce qu'elle a augmenté le prix d'achat à 4,125 dollars américains par action de Classe A, 41,25 dollars américains par action de Classe B et 82,50 dollars américains par ADS conformément aux modalités et conditions de l'offre d'achat.

En janvier 2008, InBev a conclu un accord avec son partenaire dans InBev Shiliang (Zhejiang) Brewery aux fins de porter la part d'InBev dans cette entreprise à 100% et d'en assumer entièrement le contrôle une fois l'autorisation des autorités compétentes obtenue. Cette étape importante permettra à InBev de renforcer sa position dans la province de Zhejiang en Chine.

Le 12 février 2008, InBev a annoncé qu'AmBev a accepté d'acheter 3 136 001 actions de Classe A et 8 239 536 actions de Classe B (y compris 7 236 336 actions de Classe B détenues sous forme d'ADS) de Quinsa, représentant 57% des actions de Classe A et 94% des actions de Classe B en circulation de Quinsa qui ne sont pas détenues par AmBev ou par ses filiales, qui ont été valablement proposées et pas retirées de l'offre. Par conséquent, la participation totale détenue par AmBev dans Quinsa s'élève à 99,56% des droits de vote et constituera un intérêt économique de 99,26%.

Le 28 février 2008, le conseil d'administration d'InBev a annoncé qu'il a proposé une série de mesures visant à améliorer considérablement la structure du capital de l'entreprise. Les actions proposées sont en accord avec et renforcent l'engagement d'InBev de créer de la valeur par l'expansion des marges de la société et la création de flux de trésorerie solides. Le conseil d'administration d'InBev propose le paiement d'un dividende de 2,44 euros par action, sous réserve de l'approbation des actionnaires. La politique actuelle en matière de dividendes autorise le paiement de 25% à 33% des bénéfices nets de l'exercice précédent, en moyenne. À l'avenir, le Conseil d'administration adoptera un système plus progressif dans ce domaine, qui éliminera le seuil maximum de 33%. En outre, InBev a finalisé le programme de rachat d'actions annoncé le 21 janvier 2008 portant sur un montant maximal de 300m d'euros, qui s'est soldé par un total d'achats d'une valeur de 207m d'euros. Le 28 février 2008, InBev a annoncé un nouveau programme de rachat d'actions pour un montant allant jusqu'à 500m d'euros, sur une période de 12 mois.

34. Entreprises appartenant à InBev

Les entreprises les plus importantes d'InBev sont reprises ci-dessous. La liste complète des participations du groupe est disponible auprès de la SA InBev, Brouwerijplein 1, B-3000 Leuven (Belgique). Le nombre total des entreprises consolidées (par intégration globale, par intégration proportionnelle et par mise en équivalence) est de 302.

Liste des filiales les plus importantes consolidées selon la méthode d'intégration globale

Nom et adresse	% d'actionnariat (intérêt économique) fin décembre 2007
Allemagne	
BRAUEREI BECK GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	99,98
BRAUEREI DIEBELS GmbH & CO.KG - Brauerei-Diebels-Strasse 1 - 47661 - Issum	99,98
BRAUERGILDE HANNOVER AG - Hildesheimer Strasse 132 - 30173 - Hannover	99,98
HASSERÖDER BRAUEREI GmbH - Auerhahnring 1 - 38855 - Wernigerode	99,98
INBEV GERMANY HOLDING GmbH - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	99,98
HAACKE-BECK BRAUEREI GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	99,92
SPATEN - FRANZISKANER - BRÄU GmbH - Marsstrasse 46 + 48 - 80335 - München	99,98
Argentine	
CERVECERIA Y MALTERIA QUILMES SAICA y G - Av. Del Libertador 498, 26 th floor - Buenos Aires	56,11
Belgique	
INBEV N.V. - Grote Markt 1 - 1000 - Brussel	Entreprise consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE S.A. - Place de l'Abbaye 1 - 5500 - Dinant	98,52
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. - Stoopkensstraat 46 - 3320 - Hoegaarden	99,98
COBREW N.V. - Brouwerijplein 1 - 3000 - Leuven	99,99
INBEV BELGIUM N.V. - Industrielaan 21 - 1070 - Brussel	99,98
Bolivie	
CERVECERIA BOLIVIANA NACIONAL S.A. - Av. Montes 400 and Chuquisaca street - La Paz	56,11
Brésil	
CIA DE BEBIDAS DAS AMERICAS - AMBEV BRASIL - Rua Dr. Renato Paes de Barros, 1017, 4 ^o Andar (parte), cj. 44 e 42 - Itaim Bibi, São Paulo	61,01
Bulgarie	
KAMENITZA AD - Kapitan Raitcho Street 95 - Plovdiv	85,12
Canada	
LABATT BREWING COMPANY LIMITED - 207 Queens's Quay West, Suite 299 - M5J 1A7 - Toronto	61,01
Chili	
CERVECERIA CHILE S.A. - Av. Presidente Eduardo Frei Montalva 9600 - Quilicura	56,11
Chine	
INBEV SEDRIN BREWERY CO LTD - No. 660, Gongye Road - Putian Hanjiang District, Fujiang	99,99
INBEV JINLONGQUAN (XIAOGAN) BREWERY CO LTD - No. 198 Chengzhan Street - Xiaogan	59,99
INBEV (ZHOSHAN) BREWERY CO LTD - No. 1 Zizhulin Road, Dinghai District - Zhou Shan	99,98
INBEV BAISHA (HUNAN) BREWERY CO LTD - No. 304 Shao Shan Zhong Lu - Changsha	99,98
INBEV JINLONGQUAN (HUBEI) BREWERY CO LTD - No. 89 Jin Long Quan Avenue - Jing Men City - Hubei	59,99
INBEV KK (NINGBO) BREWERY CO LTD - Yin Jiang Town, Yin Zhou district - Ningbo - Zhejiang	99,98
INBEV SHILIANG (ZHEJIANG) BREWERY CO LTD. - 159, Qi Xia Dong Road - Cheng Guan, Tiantai County	69,99
INBEV ZHEDONG (ZHEHIANG) BREWERY CO. LTD - Yin Jiang Town, Yin Zhou district - Ningbo - Zhejiang	99,98
INBEV DOUBLE DEER GROUP CO LTD - 234 Wu Tian Street - Wenzhou	54,99
NANJING INBEV JINLING BREWERY CO LTD - Qi Li Bridge - Pu Kou District	99,98
Corée du sud	
ORIENTAL BREWERY CO. LTD - Hanwon Bldg, #1449-12, Seocho Dong Seocho-Ku - 137-866 - Seoul	99,99

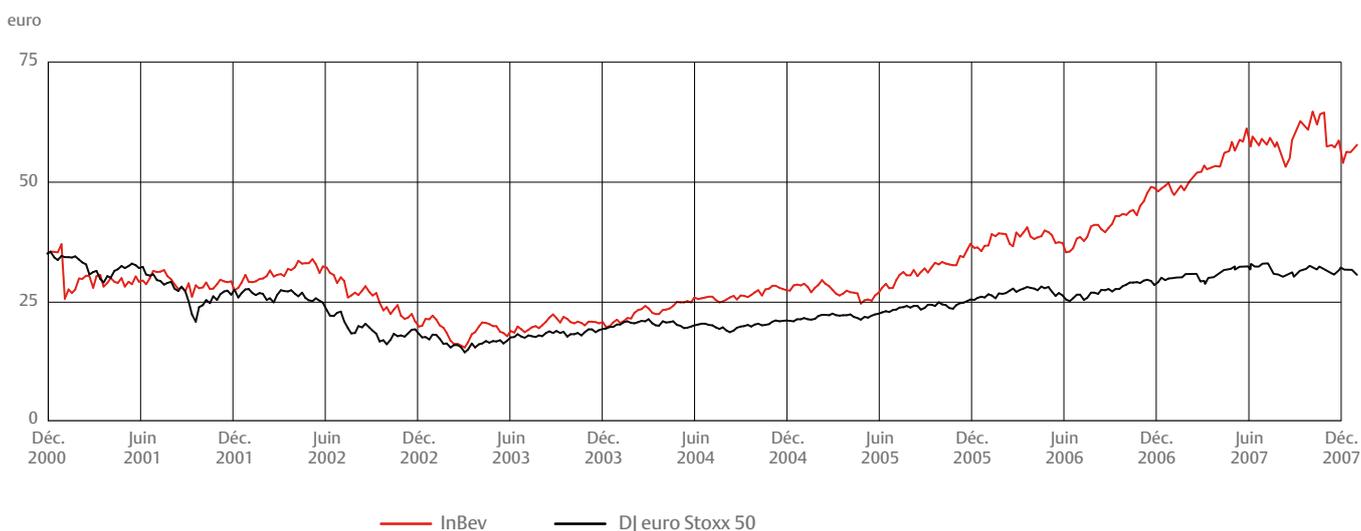
Croatie	
ZAGREBACKA PIVOVARA D.D. - Ilica 224 - 10000 - Zagreb	71,91
Etats-Unis	
INBEV USA - 101 Merritt 7, P-O Box 5075 - CT 06856-5075 - Norwalk	99,99
Equateur	
COMPANIA CERVECERIA AMBEV ECUADOR - Km 14.5 - Via Daule, Av. Las Iguanas - Guayaquil	61,01
France	
INBEV FRANCE S.A. - Avenue Pierre Brosselette 14 BP 9 - 59280 - Armentières Cédex	99,98
Grand-Duché du Luxembourg	
BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH - 1, Rue de la Brasserie - L-9214 - Diekirch	95,54
Guatemala	
INDUSTRIAS DEL ATLANTICO - 43 Calle 1-10 CLzd.Aguilar Batres Zona 12, Edificio Mariposa, nivel 4 - 01012 - Zacapa	30,50
Hongrie	
BORSODI SORGYAR Rt. - Rackoczi UT 81 - 3574 - Böcs	98,62
Monténégro	
INDUSTRIJA PIVA I SOKOVA "TREBJESA" A.D. - Njegoseva 18 - 81400 - Niksic	72,69
Paraguay	
CERVECERIA PARAGUAY S.A. - Ruta Villeta KM 30 - Ypané	56,11
Pays-Bas	
INTERBREW INTERNATIONAL B.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	99,99
INBEV NEDERLAND N.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	99,99
Pérou	
COMPANIA CERVECERA AMBEV PERU SAC - Av. Republica de Panama, 3659 San Isidro - Lima 41 - Lima	42,71
République Dominicaine	
EMBODOM - EMBOTELLADORA DOMINICANA CXA - Av. San Martin, 279 - Apartado Postal 723 - Santo Domingo	40,14
République Tchèque	
INBEV S.R.O. - Nadrazni 84 - CZ - 150 54 - Praha 5	99,56
PIVOVARY STAROPRAMEN A.S. - Nadrazni 84 - CZ - 150 54 - Praha 5	99,56
Roumanie	
INBEV ROMANIA SA - B-dul Dimitrie Pompei nr 9-9A, clădirea 20, et.1, 020335 - Sector 2 - Bucharest	99,94
Royaume-Uni	
BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	99,98
INBEV UK LTD - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	99,98
Russie	
OAO SUN INBEV - 28 Moscovskaya Street, Moscow region - 141600 - Klin	99,77
Serbie	
APATINSKA PIVARA APATIN - Trg Oslobođenja 5 - CS-25260 - Apatin	98,99
Ukraine	
CJSC CHERNIHIV BEER ENTERPRISE "DESNA" - 20 Instrumentalnaya Street - 14037 - Chernigiv	99,77
JSC "MYKOLAIV" BREWERY "YANTAR" - 320 Yantarna Street - 54050 - Mykolaiv	99,77
OJSC BREWERY ROGAN - 161 Roganskaya str. - 61172 - Kharkiv	99,77
Uruguay	
CERVECERIA Y MALTERIA PAYSSANDU S.A. - Rambla Baltasar Brum, 2933 - 11800 - Payssandu	56,11
Vénézuela	
C. A. CERVECERIA NACIONAL - Av. Principal Boleita Norte, Edif. Draza, Piso 2 - Caracas	31,09

Information aux actionnaires

Résultats, dividendes, action et cours de l'action

Euros par action sauf indication contraire	2007	2006	2005	2004	2003
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	6,66	5,41	4,01	2,40	2,66
Bénéfice normalisé par action hors goodwill	3,05	2,50	1,71	1,69	1,45
Dividende	2,44	0,72	0,48	0,39	0,36
Cours maximum de l'action	69,0	49,9	37,5	29,1	23,2
Cours minimum de l'action	47,7	35,0	24,6	20,3	15,0
Cours à la date de clôture de l'action	57,0	49,9	36,8	28,5	21,2
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (millions d'actions)	610	608	600	480	432
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (millions d'actions)	613	613	603	483	434
Volume négocié des actions (millions d'actions)	283	220	213	147	124

Evolution du cours de l'action InBev comparé au Dow Jones euro Stoxx 50



Actionnaires

Rapport conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 - structure de l'actionnariat d'InBev

La dernière déclaration des participations importantes au 06 juin 2007, montre que sept organisations, agissant de concert, détiennent ensemble 400 384 307 actions ordinaires de la société, se répartissant comme indiqué ci-dessous.

		% des droits de vote liés aux instruments des capitaux propres ¹
Stichting InBev, Stichting Administratiekantoor de droit néerlandais		
Nombre d'actions	321 712 000	52,30 %
Nombre de droits de souscription	-	-
	321 712 000	51,89 %
Fonds InBev-Baillet Latour SPRL à finalité sociale de droit belge		
Nombre d'actions	3 370 800	0,55%
Nombre de droits de souscription	-	-
	3 370 800	0,54%
Fonds President Verhelst SPRL à finalité sociale de droit belge		
Nombre d'actions	4 494 000	0,73%
Nombre de droits de souscription	-	-
	4 494 000	0,72%
Eugénie Patri Sébastien (EPS) SA de droit luxembourgeois, liée à Stichting InBev qu'elle contrôle conjointement avec BRC SA de droit luxembourgeois		
Nombre d'actions	50 850 020	8,27%
Nombre de droits de souscription	-	-
	50 850 020	8,20%
Rayvax Société d'investissements SA de droit belge		
Nombre d'actions	16 484 000	2,68%
Nombre de droits de souscription	-	-
	16 484 000	2,66%
Sébastien Holding SA de droit belge, liée à Rayvax Société d'Investissements dont elle est une filiale		
Nombre d'actions	302 990	0,05%
Nombre de droits de souscription	-	-
	302 990	0,05%
BRC Sàrl de droit luxembourgeois, liée à Stichting InBev qu'elle contrôle conjointement avec EPS SA de droit luxembourgeois		
Nombre d'actions	3 170 497	0,51%
Nombre de droits de souscription	-	-
	3 170 497	0,51%
Total		
Nombre d'actions	400 384 307	65,09%
Nombre de droits de souscription	-	-
	400 384 307	64,57%

Convention entre actionnaires

Dans le cadre du rapprochement entre InBev et AmBev, BRC, EPS (une société regroupant une large partie des intérêts des familles belges fondatrices d'InBev), Rayvax Société d'Investissements SA (une société de droit belge détenant une partie des participations dans InBev de l'une des familles fondatrices d'InBev) et Stichting InBev ont conclu le 2 mars 2004 une convention d'actionnaires (la "Convention d'actionnaires relative à InBev"). La Convention d'actionnaires relative à InBev prévoit que BRC et EPS devront détenir leurs titres InBev via Stichting InBev (à l'exception de 93 000 000 actions InBev, qui seront détenues par des personnes physiques ou via EPS ou par d'autres entités en dehors de Stichting InBev) et contient notamment, certaines dispositions relatives à l'exercice du contrôle sur et au management de Stichting InBev et d'InBev ainsi qu'au transfert de titres InBev. BRC détient 141 712 000 certificats Stichting InBev de classe B (représentant 141 712 000 actions InBev), et EPS détiendra au moins 180 000 000 certificats Stichting InBev de classe A (représentant 180 000 000 actions InBev).

¹ Basé sur le nombre d'actions, resp. de droits de souscription en circulation au 31 décembre 2007 (615 043 509 resp. 4 875 839).

Aux termes de la Convention d'actionnaires relative à InBev, BRC et EPS exerceront un contrôle conjoint et égal sur Stichting InBev et sur les actions InBev détenues par Stichting InBev. BRC et EPS ont notamment convenu que Stichting InBev sera administrée par un bureau d'administration composé de huit membres, et qu'elles auront chacune le droit d'y désigner quatre membres. Au moins sept des huit administrateurs de Stichting InBev doivent être présents pour pouvoir délibérer. Toute décision ou acte du bureau d'administration de Stichting InBev requerra, sauf dans les cas où une majorité qualifiée est exigée, l'approbation de la majorité des administrateurs présents, dont au moins deux administrateurs désignés par BRC et deux désignés par EPS. Sauf certaines exceptions, toutes les décisions de Stichting InBev ayant trait aux actions InBev qu'elle détient, en ce compris la manière dont sera exercé le droit de vote afférent aux actions détenues par Stichting InBev lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires d'InBev, seront prises par le bureau d'administration de Stichting InBev.

La Convention d'actionnaires relative à InBev exige que le bureau d'administration de Stichting InBev se réunisse avant chaque assemblée générale d'InBev, afin de déterminer la manière dont seront exercés les droits de votes afférents aux actions InBev.

La Convention d'actionnaires relative à InBev prévoit des restrictions quant à la possibilité pour BRC et EPS de transférer leurs certificats Stichting InBev (et par voie de conséquence leurs actions InBev détenues via Stichting InBev). EPS s'est engagée à détenir à tout moment, de manière directe ou indirecte, au moins 180 000 000 certificats Stichting InBev (afférents à 180 000 000 actions InBev). BRC s'est engagée à détenir à tout moment, de manière directe ou indirecte, au moins 141 712 000 certificats Stichting InBev (afférents à 141 712 000 actions InBev). Par ailleurs, la Convention d'actionnaires relative à InBev requiert qu'EPS et ses cessionnaires autorisés au sens de la Convention d'actionnaires relative à InBev, dont les actions InBev ne sont pas détenues via Stichting InBev, exercent le droit de vote afférent à ces actions de la même manière que le droit de vote attaché aux actions InBev détenues par Stichting InBev, et effectuent tout transfert de leurs actions InBev de manière ordonnée afin de ne pas perturber le marché des actions InBev et dans le respect de toutes conditions posées par InBev afin d'assurer une cession ordonnée. Par ailleurs, aux termes de la Convention d'actionnaires relative à InBev, EPS et BRC ont convenu de ne pas acquérir d'actions AmBev, sauf certaines exceptions de portée limitée.

La Convention d'actionnaires relative à InBev restera en vigueur pour une période initiale de 20 ans à compter de la date de réalisation effective du rapprochement. Par la suite, elle sera automatiquement reconduite pour des termes successifs de 10 ans chacun, sauf dans le cas où, au plus tard deux ans avant l'expiration de la période initiale ou d'une période de reconduction, BRC ou EPS notifie à l'autre partie son intention de résilier la convention.

D'autre part, la Stichting InBev a conclu une convention de vote avec le Fonds InBev-Baillet Latour et le Fonds Président Verhelst. Cette convention prévoit des consultations entre les trois organes avant toute assemblée des actionnaires afin de décider de la manière dont ils exerceront les droits de vote liés aux actions qu'ils détiennent.

Rapport conformément à l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 - Mécanismes de défense

Conformément à l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, InBev expose ci-dessous les structures et mécanismes de défense suivants:

1. Accords entre actionnaires: voyez la section spécifique relative à la structure de l'actionnariat et aux conventions d'actionnaires.
2. Le Conseil d'Administration est expressément autorisé, en cas d'offre publique d'acquisition portant sur les titres de la société, à augmenter le capital dans les conditions prévues par l'article 607 du Code des Sociétés. Cette autorisation est conférée pour une durée de trois ans, prenant cours à compter du 24 avril 2007 et est renouvelable. Les augmentations de capital décidées dans le cadre de cette autorisation s'imputeront sur la partie restante du capital autorisé (3% des actions émises au 26 avril 2005).
3. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2005, le Conseil d'Administration a été autorisé à acquérir - dans le respect des conditions fixées par les articles 620 et suivants du Code des Sociétés - pour compte de la société, ses propres actions, lorsqu'une telle acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent. Cette autorisation est valable pour trois ans et est renouvelable.
4. InBev est partie aux accords importants suivants qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle à la suite d'une offre publique d'acquisition:
 - En date du 30 novembre 2006, InBev SA a conclu un accord d'importation, tel que modifié (l "Accord d'Importation"), avec Anheuser-Busch Incorporated ("Anheuser-Busch") en vertu duquel certaines marques européennes d'InBev sont importées et distribuées aux Etats-Unis. Aux termes de l'Accord d'Importation, chaque partie peut mettre fin à l'accord sans dédommagement (i) en cas de changement de contrôle de l'autre partie ou (ii) au cas où cette autre partie devenait ou acquerrait une filiale de certains concurrents (collectivement, un "Changement de contrôle"). Si, en cas de Changement de contrôle d'InBev, Anheuser-Busch exerce son droit de mettre fin à l'Accord d'Importation, Anheuser-Busch s'est engagé à conclure une convention de services transitoire avec InBev.

- Depuis 1999 InBev a émis régulièrement des warrants dans le cadre de son programme de long-term incentive (“LTI”) en faveur de ses cadres et accessoirement de ses administrateurs. En vertu des conditions d’émission des LTI, les titulaires de droits de souscription pourront, en cas de modification, résultant d’une offre publique ou non, du contrôle direct ou indirect d’InBev SA, telles que ces notions sont définies en droit belge, exercer ces droits immédiatement, sans devoir tenir compte du début des périodes d’exercice, ni des limitations d’exercice fixées dans les conditions d’émission et ce pendant une période d’un mois à partir de la date du changement de contrôle. Les droits de souscription qui n’auront pas été exercés pendant cette période d’un mois, seront à nouveau entièrement régis par les périodes et les limitations d’exercice prévues par les conditions d’émission.

Informations concernant les missions confiées au commissaire

Notre commissaire est la Société de Réviseurs d’entreprises, KPMG, représenté par Monsieur Jos Briers, réviseur d’entreprises.

Les honoraires de base relatifs à la révision des comptes annuels d’InBev et de ses filiales sont déterminés par l’assemblée générale des actionnaires après revue et approbation par le comité d’audit et le conseil d’administration de l’entreprise. Les honoraires concernant les services prestés par KPMG au plan mondial pour l’exercice 2007 s’élèvent à 5 762k d’euros (2006: 4 827k d’euros), dont 5 142k d’euros (2006: 4 132k d’euros) pour le contrôle annuel des états financiers, 368k d’euros (2006: 345k d’euros) pour des conseils fiscaux et 252k d’euros (2006: 350k d’euros) pour des services divers.

Calendrier financier

Publication des résultats de l’exercice 2007	28 février 2008
Rapport annuel disponible sur www.InBev.com	28 février 2008
Assemblée générale des actionnaires	29 avril 2008
Paiement du dividende	30 avril 2008
Publication des résultats du premier trimestre	8 mai 2008
Publication des résultats du premier semestre	14 août 2008
Publication des résultats du troisième trimestre	6 novembre 2008
Publication des résultats de l’exercice 2008	26 février 2009

Coordonnées du département “Investor relations”

Philip Ludwig
 VP Investor Relations
 Brouwerijplein 1
 3000 Leuven
 Belgique
 Tel: +32 16 27 62 43
 E-mail: Philip.Ludwig@InBev.com

Extraits des comptes annuels statutaires d'InBev SA (non consolidés) préparés en concordance avec les normes comptables belges

Les informations suivantes sont extraites des comptes annuels statutaires d'InBev SA. Ces états financiers, ensemble avec le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique, dans les délais légaux prévus. Ces documents sont également disponibles sur demande chez: InBev SA, Brouwerijplein 1, 3000 Leuven.

Il est à noter que seul les états financiers consolidés, mis en avant précédemment, donnent une image vue fidèle de la situation financière et de la performance du groupe InBev.

Etant donné qu'InBev est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière d'InBev SA. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun de ne publier qu'une version abrégée du bilan et du compte de résultats en concordance avec les normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2007.

Le rapport de contrôle du commissaire, est émis sans réserves, et certifie que les comptes annuels non-consolidés d'InBev SA préparés en concordance avec les normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2007, donne une image fidèle de la situation financière et des résultats d'InBev SA conformément à toutes les dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

Bilan non consolidé abrégé

Millions d'euros	2007	2006
Actif		
Actifs non-circulants		
Immobilisations incorporelles	49	35
Immobilisations corporelles	80	59
Immobilisations financières	9 732	8 532
	9 861	8 626
Actifs circulants	2 309	1 788
Total de l'actif	12 170	10 414
Passif		
Capitaux propres		
Capital souscrit	474	473
Primes d'émission	7 450	7 412
Réserve légale	47	47
Réserves indisponibles	521	39
Réserves disponibles	-	226
Bénéfice reporté	987	589
	9 479	8 786
Provisions et impôts différés	37	56
Dettes à long terme	726	749
Dettes à court terme	1 928	823
Total passif	12 170	10 414

Compte de résultats non consolidé abrégé

Millions d'euros	2007	2006
Produits d'exploitation	270	265
Charges d'exploitation	(382)	(349)
Résultat d'exploitation	(112)	(84)
Résultat financier	2 232	569
Résultat exceptionnel	4	6
Résultat de l'exercice à affecter	2 124	491

Glossaire

Bénéfice d'exploitation normalisé

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice dilué normalisé par action

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires complètement diluées.

Bénéfice normalisé

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice normalisé par action

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice par action

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

Capital investi

Le capital investi inclut les immobilisations corporelles, les goodwill, les immobilisations incorporelles, les investissements dans les entreprises associées et titres de capitaux propres, le fonds de roulement, les provisions, les avantages au personnel et les impôts différés.

Dépenses nettes d'investissements

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, moins les revenus provenant des ventes.

Dette financière nette

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

EBIT

Bénéfice d'exploitation.

EBIT normalisé

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

EBITDA

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

EBITDA normalisé

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

Éléments non-récurrents

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise et dont le montant s'élève au minimum à 5m d'euros.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement inclut les rubriques des stocks, des créances commerciales et autres créances et des dettes commerciales et autres dettes toutes deux courantes et non courantes.

Frais commerciaux

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits,

y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

Frais de marketing

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

Moyenne pondérée des actions ordinaires

Nombre des actions émises au début de l'exercice, corrigé par le nombre d'actions annulées, rachetées et émises durant l'exercice, multiplié par un facteur temps moyen.

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires, ajusté par l'effet des options d'action à émettre.

Moyenne pondérée du taux nominal d'imposition

La moyenne pondérée du taux nominal d'imposition est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur le bénéfice avant impôts de chaque entité et en divisant la charge totale d'impôts ainsi obtenue par le bénéfice avant impôts de l'entreprise.

Normalisé

Le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

Pay out ratio

Dividende brut par action multiplié par le nombre d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice, divisé par le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

Produits

Produits bruts moins les droits d'accises et ristournes.

Ratio dettes/capitaux propres

Dette financière nette divisée par les capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

Scope

Les données financières sont analysées en éliminant l'impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères, et scopes. Un scope représente l'impact d'acquisitions et cessions, l'initiation ou la cession d'activités, ou un transfert d'activités entre les secteurs.

Gouvernance d'entreprise

- 129 Code belge de gouvernance d'entreprise
- 130 Le Conseil d'administration
- 132 Le Chief Executive Officer et
l'Executive Board of Management
- 133 Rapport de rémunération 2007

Gouvernance d'entreprise

Favoriser la conduite éthique

Le Conseil encourage la direction à promouvoir et à préserver une culture éthique, incitant ainsi l'ensemble des collaborateurs à adopter une conduite éthique en affaires.

Le code de conduite d'InBev fixe les normes éthiques auxquelles tous les travailleurs sont tenus de se conformer. Il engage les collaborateurs à respecter l'ensemble des lois, à révéler tout conflit d'intérêts pertinent, à agir à chaque instant dans l'intérêt du groupe et à mener toute activité dans un esprit d'honnêteté et d'éthique. Le Code régit également la confidentialité des informations, fixe les limites d'acceptation de cadeaux ou des divertissements ainsi que l'utilisation adéquate des biens d'InBev.

En vertu de cet engagement à l'intégrité, InBev a instauré un système d'alerte interne permettant aux collaborateurs de rapporter, de manière simple, sécurisée, confidentielle et même anonyme s'ils le souhaitent, toute activité violant le code de conduite dans le cadre d'une politique d'alerte aux contours clairs et conformes à la législation en vigueur.

Prouver l'engagement d'InBev en matière de communication avec ses actionnaires

InBev s'est engagé à créer de la valeur pour ses actionnaires. En effet, InBev les encourage à s'impliquer activement au sein de l'entreprise. Afin d'aider à la réalisation de cet objectif, InBev fournit des informations de qualité, en temps utile, grâce à une panoplie d'outils de communication, parmi lesquels nous citerons les rapports annuels, le Global Citizenship Report, les annonces des résultats financiers, les séances d'information, ainsi qu'une partie du site www.InBev.com consacrée aux investisseurs.

InBev reconnaît qu'une communication de qualité crée un climat de confiance avec les actionnaires et le public en général. InBev a adopté un Disclosure Manual afin de prouver son engagement à respecter les meilleures pratiques en matière de transparence. Ce manuel entend garantir le caractère exhaustif, cohérent et régulier des communications relatives aux activités de la société.

Soutenir les droits des actionnaires

Avant l'assemblée annuelle des actionnaires, ces derniers sont invités à soumettre les questions qu'ils souhaitent adresser au Président ou au CEO afin qu'elles soient abordées au cours de la réunion.

L'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires ainsi que tous les documents qui s'y rapportent sont également publiés sur le site web d'InBev au plus tard 24 jours avant chaque réunion des actionnaires. Les actionnaires sont habilités à voter diverses résolutions relatives aux affaires de l'entreprise. S'ils sont dans l'impossibilité d'assister à une assemblée, les actionnaires peuvent soumettre leur vote par courrier ou désigner un mandataire. Le procès-verbal des réunions ainsi que les résultats des votes sont publiés sur www.InBev.com immédiatement après la réunion.

Prévenir l'utilisation abusive d'informations privilégiées

Le Code of Dealing d'InBev s'applique à l'ensemble des collaborateurs et des administrateurs du groupe. Il vise à prévenir l'utilisation abusive d'informations privilégiées, plus particulièrement au cours des périodes précédant l'annonce de résultats financiers, ou encore avant des événements ou décisions pouvant avoir un impact sur les cours de la bourse.

Le Code interdit toute négociation d'actions pendant une période close, soit une période de 15 jours précédant toute annonce de résultats par la société. En outre, avant de pouvoir négocier des actions de la société, les administrateurs et les cadres sont tenus d'obtenir une autorisation auprès du Clearance Committee et de présenter un rapport au comité à l'issue de la transaction.

Le Compliance Program d'InBev renforce et contrôle le respect de ce Code.

Conformément à la réglementation belge sur la prévention des abus de marché, InBev établit des listes d'initiés. Les membres de l'Executive Board of Management et du Conseil d'administration communiquent en outre toutes leurs transactions à la Commission bancaire, financière et des assurances, qui publie ces notifications sur son site web.

1. Code belge de gouvernance d'entreprise

Société de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles, InBev se conforme aux principes et aux dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise, publié en décembre 2004.

La majeure partie du code se retrouve dans les règles de gouvernance d'entreprise d'InBev. On trouvera l'ensemble de ces règles de gouvernance d'entreprise sur la page Corporate Governance Statement du site www.InBev.com/corporategovernance. Les règles font l'objet d'une mise à jour régulière.

Dans un souci de représenter la structure spécifique de l'actionariat d'InBev ainsi que la nature internationale de ses activités, le Conseil d'administration a adopté les règles suivantes :

Principe 5.3./1 (Annexe D) du Code belge: “Le Conseil d'administration constitue un comité de nomination composé majoritairement d'administrateurs non exécutifs indépendants”: Le Conseil d'administration nomme le président et les membres du Compensation and Nominating Committee (Comité de rémunération et de nomination) parmi les administrateurs, dont au moins un membre parmi les administrateurs indépendants. Etant donné que le comité se compose exclusivement d'administrateurs non exécutifs qui sont indépendants de la direction et libres de tout lien professionnel susceptible de gêner sensiblement l'exercice de leur jugement indépendant, le Conseil d'administration considère que la composition de ce comité répond à l'objectif du Code qui vise à éviter les conflits d'intérêts potentiels.

Principe 7.4. du Code belge: “Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent ni des rémunérations liées aux performances, telles que bonus et formules d'intéressement à long terme, ni des avantages en nature et des avantages liés aux plans de pension”: La rémunération des membres du Conseil se compose d'une partie fixe et d'un nombre d'options limité et prédéterminé, gage d'indépendance des membres du Conseil et d'harmonisation des intérêts des administrateurs avec ceux des actionnaires. Le Conseil d'administration ne voit pas en quoi l'octroi d'options pourrait influencer sur le jugement de ses membres. En conséquence, le Conseil considère que les principes de rémunération d'InBev sont compatibles avec les recommandations du Code belge de gouvernance d'entreprise.

Il convient enfin de remarquer que les options ne sont susceptibles d'être octroyées que sur recommandation du Compensation and Nominating Committee. Une telle recommandation doit ensuite recevoir l'aval du Conseil et des actionnaires réunis en assemblée générale.

Principe 8.9. du Code belge: “Le seuil à partir duquel un actionnaire peut soumettre des propositions à l'assemblée générale ne peut dépasser 5% du capital”: Conformément aux dispositions du Code belge des sociétés, les actionnaires représentant un cinquième du capital d'InBev sont habilités à demander au Conseil de convoquer une assemblée des actionnaires et donc à mettre des points à l'ordre du jour. Le Conseil est convaincu que le cadre de gouvernance d'entreprise d'InBev garantit un traitement équitable de tous les actionnaires, parmi lesquels les actionnaires minoritaires et les actionnaires étrangers. InBev encourage la participation aux assemblées des actionnaires et les incite à voter par procuration ou par courrier. L'assemblée des actionnaires consacre toujours du temps aux questions et les actionnaires sont invités à soumettre leurs questions écrites à l'entreprise avant l'assemblée. En outre, InBev s'engage à maintenir une communication étroite avec ses actionnaires à tout moment. Elle est particulièrement respectueuse des droits de ses actionnaires minoritaires. Le Conseil n'est pas convaincu qu'un abaissement du seuil autorisé pour soumettre des propositions à l'assemblée des actionnaires pourrait utilement concourir à la réalisation de cet objectif.

2. Le Conseil d'administration

Structure

Le Conseil d'administration d'InBev se compose actuellement de douze membres, tous non exécutifs. Les rôles et responsabilités du Conseil, sa composition, sa structure et son organisation sont décrits en détail dans la déclaration de gouvernance d'entreprise d'InBev (Corporate Governance Statement). Cette déclaration comporte également les critères d'indépendance en vigueur pour les administrateurs indépendants.

Lors de l'assemblée annuelle organisée le 24 avril 2007, les actionnaires ont pris acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe de Spoelberch. Monsieur Grégoire de Spoelberch a été nommé comme nouveau membre du Conseil pour une période de trois ans, pour succéder à Monsieur Philippe de Spoelberch.

Lors de cette même assemblée, les actionnaires ont également renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs Marcel Herrmann Telles, Jorge Paulo Lemann, Carlos Alberto da Veiga Sicupira, Roberto Moses Thompson Motta, Alexandre Van Damme ainsi que des administrateurs indépendants, Messieurs Jean-Luc Dehaene et Mark Winkelman, pour une période de trois ans.

Administrateurs			Début du mandat	Fin du mandat
Allan Chapin	°1941, de nationalité américaine	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe A	1994	2008 ⁽¹⁾
Carlos Alberto da Veiga Sicupira	°1948, de nationalité brésilienne	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe B	2004	2010
Jean-Luc Dehaene	°1940, de nationalité belge	Administrateur indépendant non exécutif	2001	2010
Arnoud de Pret Roose de Calesberg	°1944, de nationalité belge	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe A	1990	2008 ⁽¹⁾
Grégoire de Spoelberch	°1966, de nationalité belge	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe A	2007	2010
Peter Harf	°1946, de nationalité allemande	Administrateur indépendant non exécutif, Président du Conseil	2002	2008 ⁽¹⁾
Jorge Paulo Lemann	°1939, de nationalité brésilienne	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe B	2004	2010
Roberto Moses Thompson Motta	°1957, de nationalité brésilienne	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe B	2004	2010
Kees J. Storm	°1942, de nationalité néerlandaise	Administrateur indépendant non exécutif	2002	2008 ⁽¹⁾
Marcel Herrmann Telles	°1950, de nationalité brésilienne	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe B	2004	2010
Alexandre Van Damme	°1962, de nationalité belge	Administrateur non exécutif, nommé par les détenteurs de certificats Stichting InBev de classe A	1992	2010
Mark Winkelman	°1946, de nationalité néerlandaise	Administrateur indépendant non exécutif	2004	2010

¹ Mandat renouvelable le 29 avril 2008.

	Audit Committee	Compensation and Nominating Committee	Finance Committee	Convergence Committee
Allan Chapin			Membre	
Carlos Alberto da Veiga Sicupira		Membre		
Jean-Luc Dehaene	Membre			
Arnoud de Pret Roose de Calesberg	Membre		Président	
Grégoire de Spoelberch		Membre		
Peter Harf	Membre	Membre		Membre
Jorge Paulo Lemann			Membre	
Roberto Moses Thompson Motta			Membre	
Kees J. Storm	Président			
Marcel Herrmann Telles		Président		Président
Alexandre Van Damme		Membre		
Mark Winkelman			Membre	
Carlos Brito (CEO)				Membre

Principes de fonctionnement

En 2007, le Conseil a tenu dix réunions. Plusieurs de ces réunions se sont tenues à dessein dans les Zones où InBev déploie des activités. A ces occasions, le Conseil a bénéficié d'une séance d'information complète sur la Zone ou le marché en question. Ces séances d'information comportaient une présentation des résultats, des défis majeurs du marché ainsi que des mesures prises pour les relever. Plusieurs de ces visites ont également donné l'occasion au Conseil de rencontrer des travailleurs et des clients.

Citons parmi les principaux sujets figurant à l'ordre du jour du Conseil en 2007, le plan à long terme, la réalisation des objectifs; les chiffres de ventes et la bonne santé des marques, les états financiers et le budget; les résultats consolidés, l'orientation stratégique; la culture et le personnel, avec la planification des successions, les nouveaux investissements et ceux en cours, ainsi que des discussions et des analyses portant sur les acquisitions et la gouvernance.

Le taux de fréquentation moyen des réunions a été de 98% en 2007. Le Conseil bénéficie de l'assistance de quatre comités : l'Audit Committee, le Finance Committee, le Convergence Committee et le Compensation and Nominating Committee.

L'Audit Committee s'est réuni sept fois en 2007. Au cours de ces réunions, le Comité a examiné les rapports financiers d'InBev, ainsi que les rapports annuels, semestriels et trimestriels. Le Comité s'est également penché sur des enjeux significatifs épinglés dans les audits internes effectués par le département 'Internal Audit' du groupe ainsi que sur la mise en œuvre du Programme de conformité d'InBev (Compliance Program). Parmi d'autres points importants à l'ordre du jour du comité, nous citerons les obligations des filiales d'InBev dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, les litiges importants et les présentations de résultats. Le taux de fréquentation moyen aux réunions de ce comité a été de 86%.

Le Finance Committee s'est réuni quatre fois en 2007. Les discussions de ce Comité ont porté sur le budget, la nature de la dette et la structure du capital du groupe, le programme de rachat d'actions, la planification fiscale et la politique de communication d'InBev. Le taux de fréquentation moyen aux réunions de ce comité a atteint 100%.

Le Compensation and Nominating Committee s'est réuni six fois en 2007 et, conformément à son acte constitutif, ce comité a abordé la fixation des objectifs, les gratifications accordées à la direction, les contrats avec les membres de l'Executive Board of Management, les règles régissant la promotion interne à des fonctions de cadre supérieur ainsi que la planification des successions aux postes clés du management exécutif. Le taux de fréquentation moyen aux réunions de ce comité a été de 100%.

Enfin, le Convergence Committee s'est réuni à sept reprises en 2007. Ce comité a été créé à l'annonce du rapprochement avec AmBev en mars 2004. Le comité suit l'évolution de la mise en œuvre des principales initiatives opérationnelles d'InBev. Siègent actuellement au sein de ce comité Marcel Herrmann Telles, Peter Harf, Carlos Brito et Stéfan Descheemaeker.

Transactions diverses et autres relations contractuelles

Il n'y a pas de transactions ou autres relations contractuelles à déclarer entre l'entreprise et les membres de son Conseil d'administration qui auraient donné lieu à des conflits d'intérêts visés par les dispositions du Code belge des sociétés. Il est interdit à l'entreprise d'accorder des prêts à ses administrateurs, que ce soit dans le but d'exercer des options ou à toute autre fin.

3. Le Chief Executive Officer et l'Executive Board of Management

Le Chief Executive Officer (CEO, Directeur Général) se voit confier par le Conseil d'administration la responsabilité de la gestion journalière d'InBev. Il assume la responsabilité opérationnelle directe de l'ensemble de la société. Le CEO préside un Executive Board of Management, constitué de sept responsables fonctionnels internationaux et de six présidents de zone, parmi lesquels les deux Co-Chief Executive Officers d'AmBev, qui rendent compte au Conseil d'administration de cette dernière.

En juin 2007, Steve Cahillane a décidé de se retirer du poste de Chief Marketing Officer, et a été remplacé par Chris Burggraeve. Chris Burggraeve est entré chez InBev après avoir récemment occupé les fonctions de Group Marketing Director Europe chez Coca-Cola Company. Citoyen belge, il possède un diplôme en Economie Appliquée (International Business) délivré par l'Université Catholique de Louvain, ainsi qu'un Masters en Economie européenne du Centre Européen Universitaire de Nancy en France, et un Global MBA TRIUM de la Stern Business School de New York.

A dater de janvier 2008, Miguel Patricio succèdera à Dirk Moens en tant que Président de la Zone Asie-Pacifique. Pour souligner l'importance que revêt la Chine dans notre présence au niveau mondial, nous avons nommé Dirk Moens au poste de Président d'InBev China afin d'aider à asseoir la réputation d'InBev dans ce pays, à renforcer nos relations avec des partenaires de joint ventures, avec le gouvernement, les régulateurs ainsi que d'autres acteurs clés sur ce marché.

Bernardo Pinto Paiva, qui est entré au service d'AmBev en 1991 et y a assumé des fonctions de direction dans les départements Ventes, Approvisionnement, Distribution et Finances, succèdera à Miguel Patricio en tant que Zone President North America.

A partir de janvier 2008 Stéfan Descheemaeker endossera de nouvelles responsabilités en tant que Chief Strategy Officer. Nouveau poste au sein du Comité exécutif (Executive Board of Management), le rôle du Chief Strategy Officer consistera à redynamiser l'intérêt pour la stratégie à long terme.

C'est Alain Beyens, actuellement Président de la Zone d'Europe centrale et de l'Est, qui succèdera à Stéfan Descheemaeker au poste de Président de la Zone Europe de l'Ouest, alors que Francisco Sá prendra la succession d'Alain Beyens. Francisco Sá est entré dans la société en 1998 et depuis lors, il a occupé des fonctions toujours plus importantes parmi lesquelles celles de Direct Distribution Manager, Regional Sales Director et, depuis 2005, VP Soft Drinks pour l'Amérique latine du Nord.

4. Rapport de rémunération ¹

Rémunération des membres du conseil

Au cours de l'année 2007, les membres du Conseil d'administration ont perçu une indemnité annuelle fixe de 67 000 euros, couvrant leur présence à dix réunions du Conseil. Ce montant a été majoré d'une somme de 1 500 euros au prorata des présences à chaque réunion supplémentaire du Conseil ou d'un comité. Le président perçoit une indemnité double de celle des autres administrateurs. Le président de l'Audit Committee reçoit une indemnité supérieure de 30% à celle des autres administrateurs.

Les administrateurs d'InBev ne bénéficient pas de programmes de pension, des avantages médicaux ou d'autres avantages.

	Nombre de présences aux réunions du Conseil	Indemnité annuelle pour les réunions du Conseil	Indemnités pour les réunions des comités	Indemnité totale	Nombre d'options sur actions octroyées en 2007 (1)
Allan Chapin	10	67 000	6 000	73 000	9 000
Carlos Alberto da Veiga Sicupira	10	67 000	9 000	76 000	9 000
Jean-Luc Dehaene	9	67 000	7 500	74 500	9 000
Arnoud de Pret Roose de Calesberg	9	67 000	19 500	86 500	9 000
Grégoire de Spoelberch (à partir du 24 avril 2007)	6	44 667	6 000	50 667	0
Peter Harf	10	134 000	30 000	164 000	18 000
Jorge Paulo Lemann	10	67 000	6 000	73 000	9 000
Roberto Moses Thompson Motta	10	67 000	6 000	73 000	9 000
Kees J. Storm	10	87 100	21 000	108 100	11 700
Marcel Herrmann Telles	10	67 000	27 000	94 000	9 000
Alexandre Van Damme	10	67 000	9 000	76 000	9 000
Mark Winkelman	10	67 000	6 000	73 000	9 000
Ensemble des administrateurs en tant que groupe		868 767	153 000	1 021 767	110 700

(1) Les options sur actions ont été octroyées dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme. Les options ont un prix d'exercice de 55,41 euros par action, une validité de cinq ans et peuvent être exercées au terme d'une période de trois ans.

Le tableau suivant présente des informations relatives au nombre d'options sur actions octroyées à l'ensemble du Conseil au cours des trois dernières années.*

Nombre de droits de souscription offerts	Date d'émission	Date de l'attribution	Prix d'exercice (en euro)
140 459	26 avril 05	2005	27,08
124 035	25 avril 06	2006	38,70
119 700	24 avril 07	2007	55,41

* Sur base de la composition du Conseil à la date de l'attribution.

1 Toutes les rémunérations reprises dans ce rapport sont brutes.

Rémunération du management exécutif en 2007²

La politique de rémunération des cadres d'InBev, applicable depuis 2005, a été conçue aux fins de promouvoir la culture de hautes performances au sein de la société. L'objectif est d'octroyer une rémunération de premier ordre, fruit des performances individuelles et collectives, sans omettre de veiller aux intérêts des actionnaires en encourageant les membres exécutifs à détenir des actions de la société. Nous mettons davantage l'accent sur la rémunération variable, annuelle et à long terme que sur le salaire de base.

La politique de rémunération complète du management exécutif d'InBev est présentée en détail dans le Corporate Governance Statement, disponible sur le site web d'InBev, www.InBev.com/corporategovernance.

Salaire de base

En 2007, le CEO a perçu un salaire fixe de 0,85 million d'euros, tandis que les autres membres de l'Executive Board of Management ont collégalement perçu un salaire de base de 3,5 millions d'euros.

Prime annuelle

Le CEO a perçu une prime de 3,4 millions d'euros en 2007, alors que les autres membres de l'Executive Board of Management ont collégalement perçu une prime de 8,2 millions d'euros. La prime était basée sur les résultats de la société en 2007 par rapport aux objectifs de croissance de l'EBITDA et des volumes et d'économies réalisées sur les coûts, fixés pour la période 2005-2007 et sur les performances des membres exécutifs en fonction de leurs objectifs individuels. La prime sera payable en avril 2008 ou aux alentours de cette date.

Conformément à la nouvelle politique de rémunération des cadres d'InBev, la moitié de la prime est convertie en actions d'InBev à détenir pendant trois ans, les actions étant évaluées à leur valeur au moment de leur attribution. En ce qui concerne l'autre moitié de leur prime, les membres exécutifs peuvent choisir de la percevoir en espèces ou bien d'investir ce montant, intégralement ou en partie, en actions à détenir pendant cinq ans. Cet investissement volontaire donne lieu à l'octroi gratuit d'options correspondantes.

Au total, 438 385 actions et 946 359 options sur actions ont été octroyées aux employés en 2007, conformément à la politique de rémunération des cadres.

Le tableau suivant comporte des informations relatives au nombre d'actions et d'options sur actions octroyées en 2007 (prime 2006) au CEO et aux membres de l'Executive Board of Management. Ces options deviennent exerçables au bout de cinq ans, moyennant le respect de certaines conditions en termes de résultats financiers de l'entreprise à la fin de la troisième, de la quatrième ou de la cinquième année suivant l'octroi.

	Actions acquises en 2007	Options sur actions attribuées en 2007	Date de l'offre	Prix d'exercice en euro
Carlos Brito – CEO	46 192	138 830	2 April 2007	53,73
Alain Beyens	11 748	0	-	-
Chris Burggraeve	0	0	-	-
Sabine Chalmers	12 859	47 013	2 April 2007	53,73
Stéfan Descheemaeker	6 456	0	-	-
Felipe Dutra	22 827	68 605	2 April 2007	53,73
Claudio Braz Ferro	4 932	14 787	2 April 2007	53,73
Claudio Garcia	17 257	51 866	2 April 2007	53,73
Dirk Moens	406	2 071	2 April 2007	53,73
Jo Van Biesbroeck	7 268	0	-	-

² Ce rapport ne comprend pas les chiffres et détails concernant João Castro Neves, Président de la Zone Amérique latine du Sud et rendant compte au Conseil d'administration de Quilmes Industrial (Quinsa) SA, ni concernant Miguel Patricio, Président de la Zone Amérique du Nord et de Luiz Fernando Edmond, Président de la Zone Amérique latine du Nord, rendant tous deux compte au Conseil d'administration d'AmBev. Les informations sur les rémunérations et autres avantages, tels que des plans d'actionnariat salarié, les plans de partage des bénéfices et les plans de pension, concernant ces membres du management exécutif, sont communiquées par Quilmes Industrial (Quinsa) et par Companhia de Bebidas das Américas - AmBev.

Echange du programme d'actionnariat salarié

Le rapprochement avec AmBev constitue une occasion exceptionnelle de partager le savoir-faire d'AmBev au sein du groupe InBev et requiert dès lors le transfert ponctuel de certains membres de l'équipe de direction d'AmBev vers InBev. Afin d'encourager la mobilité de la direction et de s'assurer que les intérêts de ces managers rejoignent en tous points ceux d'InBev, le Conseil a adopté un programme visant à permettre à ces managers d'échanger facilement leurs actions AmBev contre des actions InBev. En vertu de ce programme, les actions AmBev peuvent être converties en actions InBev sur la base du prix moyen des actions AmBev et InBev à la date de l'échange. Une remise de 16,66% est accordée sur les actions en échange d'une période de blocage de 5 ans et pour autant que le manager reste en service pendant cette période.

Les membres de l'Executive Board of Management ont échangé 1 102 863 actions InBev dans le cadre de ce programme.

Autres rémunérations

Nous accordons également aux membres du management exécutif une assurance vie et une couverture médicale ainsi que d'autres avantages extralégaux, conformes aux pratiques en vigueur sur le marché. En outre, le CEO bénéficie aussi des avantages extralégaux habituels tels qu'une indemnité de logement conformément à la pratique sur le marché local.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les membres exécutifs participent aussi aux régimes de retraite d'InBev, en Belgique ou dans leur pays. InBev gère divers plans à prestations et à contributions déterminées conformes aux pratiques en vigueur sur le marché.

Carlos Brito participe à un plan à contributions définies. La contribution annuelle payée pour son plan s'élève à approximativement 36 000 euros.

Accords relatifs à l'emploi et accords de cessation d'emploi

InBev a nommé Carlos Brito au poste de Chief Executive Officer avec entrée en fonction le 1er mars 2006. Carlos Brito perçoit un salaire annuel de base de 850 000 euro. Depuis 2006, il participe aussi aux plans de rémunération des membres exécutifs d'InBev. Dans l'hypothèse d'une résiliation de son contrat d'emploi non causée par un motif grave, Carlos Brito aurait droit à une indemnité de cessation d'emploi équivalente à douze mois de rémunération et, pour autant qu'il puisse y prétendre, à une prime de performance relative à l'année de la cessation et calculée au prorata de celle-ci.

Contacts

Siège social

InBev
Grand'Place 1
1000 Bruxelles
Belgique

Siège administratif

InBev
Brouwerijplein 1
3000 Leuven
Belgique
Tél: +32 16 27 6111
Fax: +32 16 50 6111

Amérique du Nord

Canada

Labatt Breweries of Canada
207 Queen's Quay West,
Suite 299
P.O. Box 133
M5J 1A7
Toronto, Ontario
Tél: +1 416 361 5050
Fax: +1 416 361 5200

Cuba

Cerveceria Bucanero
Calle 49 No 2817, esq a 49 A
Reperto Kohly, Playa
La Habana
Tél: +537 204 8557
Fax: +537 204 8586

États-Unis

Labatt USA
Key Center
North Tower, Suite 900
50 Fountain Plaza
Buffalo N.Y. 14202
Tel: +1 716 604 1050
Fax: +1 716 604 1055

InBev International Inc.

One Busch Place
Building 4
Saint Louis
Missouri 63118
Tel: +1 314 577 7957
Fax: +1 314 577 1779

Amérique latine - Nord

**Companhia de Bebidas
das Américas - AmBev**
Corporate Park
Rua Dr. Renato Paes de Barros 1017,
4th floor
04530-001 São Paulo
Brésil
Tél: +55 11 2122 1200
Fax: +55 11 2122 1563

Amérique latine - Sud

Cervecería y Maltería Quilmes
Av. 12 de Octubre y Gran Canaria
(B1878AAB) Quilmes
Provincia de Buenos Aires
Argentine
Tél: +54 11 4349 1700
Fax: +54 11 4349 1864

Europe de l'Ouest

Belgique

InBev Belgium
Vaartkom 31
3000 Leuven
Tél: +32 16 27 7111
Fax: +32 16 50 7111

France

InBev France
14 Av. Pierre-Brossolette B.P. 9
59426 Armentières Cedex
Tél: +33 3 2048 3030
Fax: +33 3 2048 3197

Allemagne

InBev Deutschland
Am Deich 18/19
28199 Bremen
Tél: +49 421 5094 0
Fax: +49 421 5094 667

Italie

InBev Italia
Piazza Francesco Buffoni 3
21013 Gallarate (VA)
Tél: +39 0331 268414
Fax: +39 0331 268505

Luxembourg

**Brasserie de Luxembourg
Mousel-Diekirch**
Rue de la Brasserie 1
9214 Diekirch
Tél: +352 80 2131-1
Fax: +352 80 3923

Irlande

InBev Ireland
Woodford Business Park
Turnapin Lane
Santry, Dublin 17
Tél: +35 31 833 7600
Fax: +35 31 833 7601

Espagne

InBev Spain
Calle Frutuós Gelabert, 2-4
8^o2a
08970 Sant Joan Despi
Barcelona
Tél: +34 93 480 8320
Fax: +34 93 477 1540

Pays-Bas

InBev Nederland
Ceresstraat 1
Postbus 3212
4800 CA Breda
Tél: +31 76 525 2424
Fax: +31 76 525 2505

Royaume-Uni

InBev UK
Porter Tun House
500 Capability Green
LU1 3LS Luton
Tél: +44 1582 39 1166
Fax: +44 1582 39 7397

Europe centrale & de l'Est

Bulgarie

Kamenitza
1 Business Park Sofia
Building 3, 1st Floor, Office 103
Mladost 4
1766 Sofia
Tél: +359 29 74 03 84
Fax: +359 29 74 03 85

Croatie

Zagrebacka Pivovara
Ilica 224
10000 Zagreb
Tél: +385 1 39 00 199
Fax: +385 1 37 74 639

République tchèque

Pivovary Staropramen
Nádražní 84
150 54 Praha 5
Tél: +420 257 191 111
Fax: +420 257 191 288

Hongrie

Borsodi Sörgyár
Rákóczi u. 81
3574 Böcs
Tél: +36 46 318 133
Fax: +36 46 318 129

Monténégro

**Industrija piva i sokova
Trebjesa**
Njegoseva 18
81400 Niksic
Tél: +381 83 242 433 ext 270
Fax: +381 83 246 868

Roumanie

InBev Romania
B-dul Dimitrie Pompei nr. 9-9A
Cladirea 20, etja 1
cod 020335, Bucharest
Tél: +40 21 243 1100
Fax: +40 21 243 1001

Russie

SUN InBev
Ul. Krylatskaya, 17
Business Park 'Krylatsky Hills',
Building A
121614 Moscow
Tél: +7 495 960 23 60
Fax: +7 495 960 23 62

Serbie

Apatinska Pivara
Trg oslobođenja 5
25260 Apatin
Tél: +381 25 783 111
Fax: +381 25 773 201

Slovaquie

Staropramen - Slovakia
Trnavská cesta 82
820 12 Bratislava 2
Tél: +421 2 4911 0500
Fax: +421 2 4911 0550

Ukraine

SUN InBev Ukraine
87, Bozhenko Str.
Kiev 03150
Tél: +380 44 201 4000
Fax: +380 44 490 4009

Asie-Pacifique

Australie

**InBev Market Development -
Oceania Representative Office**
(Nouveau bureau ouvert
en avril 08)
Level 2, 201 Fitzroy Street
Melbourne
Victoria
Australie, 3182
Tél: +61 3 9534 8360
Fax: +61 3 9534 9151

Chine

InBev Management (Shanghai)
1115-1120
One Corporate Avenue
222 Hu Bin Road
Shanghai, 200021
Tél: +86 21 5382 7878
Fax: +86 21 5382 9670

Singapour

**InBev Market Development -
Asia Pacific Representative
Office**
408 North Bridge Road
#03-02
Lubritrade Building
Singapore 188725
Tél: +65 6738 1742
Fax: +65 6737 5975

Corée du Sud

Oriental Brewery Company
Hanwon Building
#1449-12, Seocho-dong
Seocho-gu, Seoul 137-070
Tél: +82 2 2149 5006
Fax: +82 2 2149 5386

Marques déposées

1. Les marques suivantes sont des marques déposées d'InBev S.A. ou d'une de ses sociétés liées:

Marques mondiales:

- Stella Artois et Beck's.

Marques multi-pays:

- Brahma, Leffe, Staropramen et Hoegaarden.

Autres marques:

- Alexander Keith's, Andes, Antarctica, Apatinsko Pivo, Astika, Bagbier, Bai Sha, Baltica, Bass, Baviera, Beck's Vier, Beck's Green Lemon, Beck's Chilled Orange, Beck's Gold, Becker, Belle-Vue, Bergenbier, Boddingtons, Bohemia, Boomerang, Borostyán, Borsodi Barna, Borodi Bivaly, Borsodi Polo, Borsodi Sör, Brahma Light, Brahma Ice, Branik, Burgasko, Cafri, Caracu, Cass, Cass Red, Chernigivske, Cintra, Concordia, Diebels Alt, Diebels Light, Diekirch, Dimix, Dommelsch, Double Deer, Ducal, Franziskaner, Guaraná Antarctica, Haake-Beck, Hasseröder, Hertog Jan, Iguana, Jelen Pivo, Jinling Yali, Jinlongquan, Jupiler, Kamenitza, Kelt, KK, Klinskoye, Klinskoye Freez, Kokanee, Kronenbier, La Bécasse, Labatt Blue, Labatt Blue Light, Labatt Ice, Labatt Sterling, Labatt Wildcat, Lakeport, Loburg, Löwenbräu, Lu Lansha, Malta Caracas, Mestan, Mousel, Nik Cool, Nik Gold, Niksicko Pivo, Niksicko Tamno, Noroc, Norte, Norteña, OB, Ostravar, Ouro Fino, Ozujsko, Paceña, Patricia, Pikur, Pilsen, Pleven, Polar, Premier, Quilmes, Quilmes Cristal, Red Rock, Shiliang, Rifej, Rogan, Santai, Sedrin, Serramalte, Sibírskaya Korona, Skol, Slavena, Spaten, St. Pauli Girl, Staropramen Granát, T, Taller, Taquiña, Tennent's, Tennent's Super, Tinkoff, Tolstiak, Velvet, Volzhanin, Vratislav, Yantar.

2. Les marques suivantes sont des marques déposées de notre :

- joint-venture avec Cerveceria Bucanero SA: Bucanero, Bucanero Malta, Cristal, Mayabe.
- partenariat avec Zhujiang Beer Group Company: Zhujiang, Supra Beer, Zhujiang Fresh.

3. Les marques suivantes sont des marques déposées sous licence :

- Budweiser et Bud Light sont des marques déposées d'Anheuser-Busch, Inc.
- Pepsi, H2OHI, Triple Kola sont des marques déposées de PepsiCo Inc.
- 7UP est une marque déposée dont la licence est accordée par Seven Up International.
- Castlemaine XXXX est une marque déposée de Castlemaine Perkins Pty Limited.
- Murphy's est une marque déposée de Heineken Ireland Limited.

Éditeur responsable

Marianne Amssoms

Gestion de projet

Gwendoline Ornigg

Merci à tous nos collègues d'InBev qui nous ont aidés à réaliser ce Rapport annuel

Version anglaise originale écrite par

Rosie Stone

Création et Production

Walking Men
Noir Quadri

Impression

Gam

You can consult this report in English on our website: www.InBev.com
U kan dit rapport in het Nederlands consulteren op onze website: www.InBev.com

InBev NV/SA
Brouwerijplein 1
B-3000 Leuven
Belgique
Tel: +32 16 27 61 11
Fax: +32 16 50 61 11

Registre des personnes morales

0.417.497.106



plus d'info sur www.InBev.com/annualreport2007